

Travail de Bachelor pour l'obtention du diplôme
Bachelor of Arts HES-SO en travail social

Haute École de Travail Social – HES-SO//Valais - Wallis

Travail de Bachelor

« Quelles interactions ont une mère et son enfant (4-10 ans) en maison d'accueil suite à des violences conjugales, pour solliciter et/ou exprimer un soutien affectif ? Quels sont les enjeux de ces interactions ? Quelles pistes pour les intervenant-e-s sociaux ? »

Réalisé par : TERRIER Cindy

Promotion : Bach 12 AS PT

Sous la direction de : LORENZ Susanne

Delémont, le 21 mars 2016

Résumé

Le thème des violences conjugales est souvent débattu dans les actualités. La position de la victime ou celle de l'agresseur est décrite, discutée et expliquée. C'est un sujet d'actualité qui reste toutefois tabou lorsqu'il s'agit de solliciter de l'aide.

Cependant, dans ce travail, j'ai voulu me pencher sur la position de l'enfant au sein des familles où la violence conjugale est présente. J'estime avoir compris les interactions entre une mère et son enfant, suite à ces violences. Je souhaitais comprendre comment la mère et son enfant interagissent, partagent et vivent cette situation l'un envers l'autre. Pour y parvenir, j'ai observé ces femmes et ces enfants se parler, se regarder, rire ou pleurer, se toucher ou parfois, se fuir. J'ai discuté avec eux pour connaître leur passé et connaître les raisons de leur relation.

Au vu des théories étudiées et décrites ci-dessous, j'ai mis en perspective mes observations pour tenter de comprendre quels sont les effets sur les enfants, comment il les subit et par quelles manières ils les contournent. J'ai tenté de comprendre comment il soutenait sa mère dans cette épreuve mais aussi comment il se soutenait lui-même.

Ce travail vise à enrichir mes connaissances professionnelles. Ce point de vue, soit celui des professionnel-le-s du travail social, est aussi réfléchi afin de comprendre et savoir quelle position adopter pour soutenir au mieux l'enfant dans une telle situation familiale et pour aider la mère à se reconstruire. J'ai développé cet aspect dans le but de trouver les moyens pour rétablir une relation mère-enfant saine.

Mots-clés

Violence conjugale – enfant – stratégie d'adaptation – rôle – relation mère-enfant – affection – accompagnement éducatif

Remerciements

Sans le soutien, l'écoute et la patience de...

- Madame Susanne Lorenz, ma directrice de mémoire qui a consacré du temps pour mon travail,
- Les différentes employées, mamans et enfants de la fondation « SOS Femmes » à l'Île Maurice, qui m'ont accueillie et avec qui j'ai pu partager,
- Mes parents, ma sœur et mon ami qui m'ont encouragée,
- Mes collègues étudiants et assistants sociaux avec qui j'ai partagé des moments conviviaux autour de mon sujet de recherche,
- Mes amis qui m'ont soutenue,
- Anaïs et Manuelle qui ont donné de leur temps pour la relecture de mon travail,

... ce travail ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Précision

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteur.

Dès à présent, la forme masculine y est utilisée pour faciliter la lecture. Cependant, les termes employés s'appliquent aussi bien aux personnes de sexe féminin que masculin.

Je certifie avoir personnellement écrit ce travail de bachelor et ne pas avoir eu recours à d'autres sources que celles référencées.

Table des matières

Introduction	6
Question de recherche	7
Objectifs	7
1. Cadre théorique	8
1.1. Les femmes victimes de violences conjugales.....	8
1.1.1. La violence conjugale.....	8
1.1.2. Cycle de la violence conjugale	9
1.1.3. Les femmes en structure d'hébergement	9
1.2. Les enfants face à la violence conjugale	10
1.2.1. Les types d'attachement	12
1.2.2. Signes de reconnaissance	13
1.2.3. Les stratégies d'ajustement.....	14
1.2.4. Les rôles	15
1.2.5. Tableau récapitulatif des rôles	18
1.2.6. La parentification.....	19
1.2.7. Tableau récapitulatif général	20
1.3. Les interactions entre la mère et l'enfant	21
1.4. Le travail avec ces binômes	23
2. Méthodologie	26
2.1. Hypothèses	26
2.2. Choix de la méthode de l'observation.....	27
2.3. La réalisation des observations	28
2.4. Moyen de récolte des informations : grilles d'observation.....	28
2.5. Terrain d'enquête	29
2.6. Echantillon.....	30
2.7. L'analyse de données.....	32
2.8. Ethique.....	32
3. Résultats	33
3.1. Introduction	33
3.2. Binôme 1 - Arthur et sa mère.....	33
3.2.1. Observations.....	34
3.2.2. Résumé et interprétations	35
3.3. Binôme 2 - Alice et sa mère.....	37
3.3.1. Observations.....	37
3.3.2. Résumé et interprétations	39
3.4. Binôme 3 - Marie et sa mère	41
3.4.1. Observations.....	41

3.4.2. Résumé et interprétations.....	43
3.5. Binôme 4 - Cédric et sa mère	44
3.5.1. Observations	44
3.5.2. Résumé et interprétations.....	46
3.6. Binôme 5 - Jessica et sa mère.....	48
3.6.1. Observations	49
3.6.2. Résumé et interprétations.....	50
4. Synthèse.....	52
4.1. Mise en perspective des hypothèses	52
5. Conclusion	66
5.1. Réponse à la question de recherche.....	66
5.2. Réflexion, constats et limites de l'étude	66
5.3. Pistes d'action et positionnement professionnel.....	68
5.4. Positionnement personnel.....	70
6. Sources	71
6.1. Bibliographie	71
6.2. Articles.....	73
6.3. Ressources électroniques.....	74
7. Liste des annexes	74

Introduction

« L'ONU estime que 133 à 275 millions d'enfants dans le monde sont témoins de violence dans la relation conjugale de leurs parents. [...] 10 à 30 % de tous les enfants et adolescent-e-s ont vécu des épisodes de violence dans la relation conjugale de leurs parents pendant leur enfance. En situation de violence conjugale, les enfants ne sont pas seulement témoins d'altercations verbales mais aussi de voies de faits, de sérieuses menaces et d'actes allant jusqu'à la violence physique et sexuelle grave. » (Bureau fédéral de l'égalité, 2014, p.5).

Ce premier constat est surprenant. Il y a plusieurs mois, je ne m'attendais pas à découvrir un nombre si important d'enfants touchés par cette problématique. Cette découverte et l'importance que j'accorde à la relation mère-enfant m'ont poussée à choisir, pour mon travail de bachelor, un sujet en lien avec ce thème. Les enjeux de cette problématique sont, entre autres, la santé physique et psychique de l'enfant, son développement affectif et émotionnel ainsi que la santé de la maman. Je tenterai de découvrir la prise en charge la plus adaptée, en fonction de chaque type de binôme, pour l'assistant social. En effet, mon intérêt pour la relation mère-enfant de par mon histoire personnelle, mes expériences professionnelles passées au sein d'une unité d'accueil pour écoliers ainsi que mon ambition professionnelle de trouver un emploi dans un office pour la protection de l'enfance, m'ont motivée à choisir un tel thème de travail de bachelor.

Selon Peille (2011, p.10), psychologue spécialiste de l'enfance et de l'adolescence : *« Il y a autant de familles différentes qu'il y a de situations familiales. Chaque fratrie est unique par sa composition, le rythme des naissances, le hasard de la répartition des sexes, les conditions de vie familiale et la place que chacun occupe dans le cœur parental. »*

Par cette affirmation, je peux certifier que mon sujet de recherche est complexe, étant donné que les généralités n'existent pas ; toutes les familles sont uniques. Toutefois, cette information apporte à mon travail un challenge supplémentaire et, à mon futur métier d'assistante sociale, une particularité que je perçois comme enthousiasmante. La position de l'enfant est celle que j'ai choisie de travailler étant donné que, comme je le décrirai plus tard, les effets de la violence conjugale sur lui sont nombreux. J'avais donc le souhait de réfléchir sur le lien mère-enfant et de soutenir cette relation afin que les effets sur celui-ci soient les plus minimes.

La structure de ce présent travail est la suivante. Il est composé de quatre parties générales : le cadre théorique, la description de la méthodologie utilisée, le résultat de mes observations puis l'analyse de mes données.

Le cadre théorique commence par une présentation globale de la violence conjugale, de la place des femmes face à celle-ci ainsi que de l'arrivée et de la vie en foyer d'accueil. Ensuite, c'est tout le côté de l'enfant qui est décrit : ses manières de faire face à cette violence (stratégies d'ajustement, signes de reconnaissance, redéfinition des rôles, etc). Cette partie théorique, étoffée, sera la principale de ce travail de recherche. Je m'intéresse, par la suite, aux interactions que ces mères et leurs enfants ont, lorsqu'ils ont fait face, ensemble, à la violence intrafamiliale qui a touché leur foyer. Pour terminer le cadre théorique, je développe un point important pour le travailleur social : la prise en charge de ces binômes dans une structure d'hébergement.

Dans la deuxième partie de ce travail, ma technique méthodologique est explicitée. Les objectifs et les hypothèses de cette recherche y sont explicités. Le résultat de mes observations est décrit, quelques fois confronté à des éléments théoriques. Par la suite, j'établis l'analyse globale des observations et vérifie les hypothèses préalablement

posées. Je termine ensuite ce travail de bachelor par une conclusion incluant des aspects professionnels et personnels.

Question de recherche

Ce travail a pour question de recherche : « Quelles interactions ont une mère et son enfant (4-10 ans) en maison d'accueil suite à des violences conjugales, pour solliciter et/ou exprimer un soutien affectif ? Quels sont les enjeux de ces interactions ? Quelles pistes pour les intervenant-e-s sociaux ? ». J'entends les termes de cette question comme suit :

- *Interactions* : manière dont chaque individu contribue au fonctionnement d'un groupe (ici le groupe correspond au binôme mère-enfant). Ce sont les conduites manifestées par chacun des membres qui réalisent ensemble une activité ou une tâche (Askevis-Leherpeux, Baruch & Cartron, 2006, p.9).
- *Mère et son enfant* : «A l'égard de la mère, la filiation résulte de la naissance. La filiation résulte en outre de l'adoption » (Confédération Suisse, 2013, art. 252). Le terme « mère », dans ma question de recherche, englobe donc la mère biologique ainsi que la mère adoptive de l'enfant concerné. Je me ciblerai sur des enfants entre 4 et 10 ans, étant donné qu'ils sont capables de parler et qu'ils sont toujours dans un rapport de dépendance à leur mère.
- *Maison d'accueil* : lieu de vie où la mère et l'enfant vivent provisoirement et qui se veut adapté à leurs besoins. La contrainte de vivre à cet endroit découle du fait que la mère subissait des violences conjugales au sein de son couple.
- *Violences conjugales* : « [...] un moyen de contrôle, un exercice abusif de pouvoir de l'homme sur sa conjointe afin de parvenir à ses fins. C'est un comportement qui peut prendre plusieurs formes [...] et qui traduit une intention de dominer » (Côté, Dallaire & Vézina, 2011, p.54).
- *Enjeux* : j'entends, dans ce terme, ce que l'enfant gagnera ou, au contraire, perdra, s'il applique un certain type d'interaction avec sa figure d'attachement, soit ici, sa mère.

Objectifs

Les objectifs principaux sont de connaître, grâce à la théorie, les différentes informations sur la violence conjugale, ce qui me permettra de m'imprégner de ce que vivent ces femmes. Aussi, je souhaite connaître les types d'interactions, les rôles et les stratégies d'adaptation des enfants et des mères lors de violences conjugales.

Professionnellement, ce travail me permettra de connaître mon devoir en tant que travailleuse sociale, lorsque je travaillerai avec un binôme mère-enfant interagissant avec un certain type d'interaction. Je souhaite identifier les outils que je peux avoir à ma disposition pour les soutenir dans leur relation. Il me paraît important de pouvoir mettre en perspective les rôles que les enfants peuvent adopter dans le système familial avec les moyens qu'ils mettent en place pour entrer en relation.

1. Cadre théorique

1.1. Les femmes victimes de violences conjugales

1.1.1. La violence conjugale

La déclaration des Nations Unies (Nations Unies, 2014) concernant l'élimination de la violence à l'égard des femmes définit cette violence ainsi, dans son premier article : « [...] les termes "violence à l'égard des femmes" désignent tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. ».

La violence domestique envers les femmes ne se réduit donc pas uniquement aux coups, mais elle peut, comme explicité ci-dessus, se décliner sous différentes formes. Souffron (2007, p.6) les définit et en donne des exemples :

- *La violence physique* : c'est la forme la plus identifiable, étant donné qu'elle laisse des traces. Elle peut englober : bousculades, gifles, coups, morsures, etc. C'est la forme la plus dénoncée ainsi que celle qui peut, dans la plupart des cas, mettre les femmes en danger de mort.
- *La violence psychique* : ce type de violence est difficile à identifier car il ne laisse aucune trace apparente, mais il est toutefois compliquée à vivre pour les personnes qui en sont victimes. Les humiliations, critiques, rabaissements et menaces engendrent une baisse de l'estime de soi. Ces violences psychiques peuvent toucher profondément la santé de ces personnes. Le but de ce type de violence est la peur et la dégradation de l'image de soi de la victime. Cette dernière s'isole et se coupe des relations qu'elle entretenait auparavant. L'entourage peut être témoin d'un changement chez ces femmes.
- *La violence sexuelle* : c'est une forme très cachée car les femmes ont beaucoup de difficultés à oser en parler. Dans ce cas, l'agresseur pousse sa victime à réaliser des rapports sexuels contre sa volonté. La violence sexuelle peut aussi se traduire par des humiliations pendant les rapports, l'incitation à utiliser des objets, à faire des photos, etc. Cette forme de violence peut aller jusqu'au viol. Les femmes sont alors comme dépossédées de leur corps.
- *La violence économique* : l'agresseur restreint sa victime dans tout ce qu'elle possède au niveau financier. Il limite l'argent, contrôle toutes les dépenses, ne donne aucun accès aux comptes financiers du couple ou encore empêche la victime de travailler. Par cette technique, l'agresseur limite l'indépendance de sa proie en la privant de ses ressources économiques.

Dans mon travail de bachelor, je m'intéresse à la violence dans le couple, mais plus précisément à la place des femmes face à cette violence. Cela car celles-ci sont, dans la majorité des cas, les victimes. Comme l'Office fédéral de la statistique (2014) le démontre, en 2013 et suite à toutes les consultations, 73.8% des victimes étaient de sexe féminin. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai décidé de choisir la position de ces femmes pour ce travail de recherche.

L'étude de Gillioz et al., en 1994 (Gillioz et al., 1997, cité in Bureau fédéral de l'égalité, 2014, p.9), démontre qu'environ une femme sur trois est concernée par la violence

domestique une fois dans sa vie. Elle fait remarquer que la violence physique est souvent associée à de la violence psychique. Toutefois, la violence psychique, quant à elle, n'est pas toujours accompagnée de violences physiques.

1.1.2. Cycle de la violence conjugale

La violence conjugale est un processus qui peut se diviser en quatre étapes : le climat de tension, l'épisode violent, la justification et, pour terminer, la « lune de miel ». Ce cycle est répétitif et destructeur.

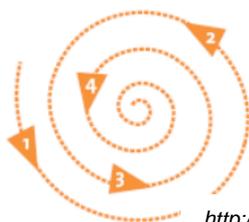


Schéma du cycle de la violence

- 1 la tension monte
- 2 la violence explose
- 3 l'agresseur se justifie, la victime doute et se blâme
- 4 il promet de ne plus recommencer, elle reprend espoir, "tout va bien".

http://www.jura.ch/Htdocs/Files/Departements/DSA/SSA/Projets_de_prevention/Informations_detaillees/Violence_et_maltraitance/Documents/Pdf/protocoleviolenceconjugale.pdf?d

La première phase, celle du climat de tension, se traduit par des silences lourds, des regards menaçants et des petits accès de colère de la part de l'agresseur. La victime est inquiète, elle porte une attention particulière à ses paroles et à ses gestes pour ne pas vexer l'agresseur. Elle imagine que la situation va s'améliorer.

Lors de l'épisode violent, l'agresseur s'en prend à la victime sur le plan physique, psychique et/ou sexuel (la violence économique, quant à elle, se déroule sur une période plus durable et non un épisode bien précis). Dans chacun des cas, la victime se sent triste, désemparée, ressent un sentiment d'injustice. Après l'épisode violent, le mari ou le partenaire tente de s'excuser et de se faire pardonner en la culpabilisant et en lui faisant comprendre qu'elle est en partie ou totalement responsable du comportement violent, qu'elle est trop exigeante. Souvent, la victime acquiesce et se sent responsable de la situation. Elle cherche à comprendre et à aider son mari pour éviter un nouvel événement violent.

Durant la dernière phase, soit la « lune de miel », le couple retrouve une nouvelle harmonie. En effet, le mari s'excuse, promet de ne plus recommencer et peut même proposer d'aller faire une thérapie conjugale. La femme, quant à elle, pardonne. Elle remarque les efforts de son mari et lui donne une nouvelle chance. Après quelques temps et plusieurs cycles, cette phase tend à disparaître, étant donné que les cycles se succèdent rapidement et que la femme perd confiance en la sincérité de son mari. À ce moment-là et dans certains cas, l'histoire d'amour peut commencer à disparaître (Côté, Dallaire & Vézina, 2011, p.22). Toutefois, dans d'autres cas, la spirale peut continuer ainsi encore un certain temps.

1.1.3. Les femmes en structure d'hébergement

Le fait de demander de l'aide, pour les femmes victimes, n'est pas anodin. C'est une démarche difficile qui peut être influencée par différentes variables telles que l'isolement, la honte, l'absence de ressources et de soutien dans l'entourage, la méconnaissance des lois, etc (Souffron, 2013, p.41).

La période où les femmes vivent en structure d'hébergement est successivement un passage de crise, de transition et de réadaptation. Le fait de vivre en maison d'accueil est

un élément de stress supplémentaire pour ces femmes, notamment en lien avec l'important nombre d'enfants présents et/ou des mauvais comportements de certains de ceux-ci (Grasley, Richardson & Harris, 2000, cité in Baker & Cunningham, 2004, p.13). Dès lors, il est possible d'imaginer que cette période est, bien que soulageante comparée aux traumatismes vécus, difficile à vivre pour les femmes et leurs enfants.

Différentes études se sont penchées sur les besoins que ressentent ces femmes en ce qui concerne la prise en charge de leurs enfants et en voilà différents résultats :

- des renseignements sur le développement « sain » des enfants ;
- des renseignements sur les différents services pouvant apporter de l'aide à leurs enfants ;
- des renseignements concernant les enfants et les différents services y relatifs (garde par exemple) ;
- la garde des enfants pendant une journée dans le but d'avoir un jour de libre ;
- des renseignements, des explications et du soutien pour savoir élever un enfant difficile ou inquiétant (Baker & Cunningham, 2004, p.13).

1.2. Les enfants face à la violence conjugale

Lors de violences domestiques, l'enfant n'est pas toujours touché par la violence physique, psychique ou sexuelle de ses parents, mais il en est toutefois co-victime. En effet, il subit la situation du fait de sa présence. On parle donc de violence indirecte. Le Bureau fédéral de l'égalité suisse (2014, p.5) définit cette victimisation indirecte ainsi :

« L'exposition à la violence conjugale signifie que les enfants sont présents dans la pièce durant les actes de violence, qu'ils les entendent dans une pièce voisine et qu'ils en perçoivent, sur l'adulte qui en est victime, les conséquences sous la forme de blessures ou de désespoir. ».

Souvent, le terme d'enfant « témoin » est utilisé. Toutefois, comme Baker et Cunningham (2005, p.16) le décrivent : *« Ce terme sous-entend un rôle passif alors qu'en réalité les enfants peuvent interpréter, prédire et évaluer activement leur rôle comme cause de la violence, ils s'inquiètent des conséquences, cherchent à résoudre le problème et/ou prennent des dispositions pour se protéger ou protéger leurs frères et sœurs, et ce, tant au niveau physique qu'émotif. ».*

Ce positionnement de l'enfant face aux violences de ses parents pourra provoquer chez lui certaines conséquences. Toutefois, comme Côté, Dallaire et Vézina (2011, p.116) le décrivent : *« Chaque enfant est unique. Il en est de même de sa manière de réagir à un événement heureux ou à une situation désagréable ou dangereuse comme l'exposition à la violence conjugale ».* Ainsi, chaque enfant ressentira des effets différents de cette violence. Ces effets peuvent varier en fonction de trois caractéristiques différentes qui sont :

- *Liées à l'enfant :*
 - Sexe : les filles sont vulnérables aux troubles du comportement intériorisés (anxiété, angoisse, etc) et les garçons à ceux extériorisés (violence par exemple).
 - Âge : les enfants de 0-4 ans sont les plus vulnérables (dépendants et isolés) et plus l'âge augmente, plus les effets s'amoinissent.
 - Tempérament : anxiété, vulnérabilité, introversion.

- *Liées à la famille :*
 - Facteurs de violence : la fréquence, l'intensité et la persistance de la violence conjugale durant la vie commune.
 - Facteurs familiaux : statut précaire, changements stressants chez l'enfant (par exemple un déménagement), inclusion des enfants dans le conflit.
 - Facteurs parentaux : problèmes de santé mentale, passé difficile, dépendances, statut social.

- *Liées à l'environnement :*
 - Isolement, absence de réseau social, absence ou accès limité à des ressources de soutien, absence d'autres adultes dans l'entourage (Côté, Dallaire & Vézina, 2011, p.118).

L'enfant est donc une personne concernée directement dans le processus. En fonction de ces différentes variables, la situation peut provoquer chez lui diverses conséquences néfastes à sa santé psychique et physique. Le rapport réalisé par une commission d'experts, présidée par le professeur Henrion (2001, p.29), gynécologue obstétricien français, décrit que les enfants, suite à des violences conjugales peuvent souffrir de :

- lésions traumatiques : blessures accidentelles ou violences intentionnelles de tous types et de localisations différentes. L'enfant peut être lui-même victime des violences ou être utilisé comme moyen de pression.
- troubles psychologiques : troubles du sommeil, troubles de l'alimentation, angoisse, syndrome post-traumatique, etc.
- troubles du comportement et de la conduite : désintérêt ou surinvestissement scolaire, agressivité, délinquance, conduites addictives, tentatives de suicide, etc.
- troubles psychosomatiques : énurésie, troubles de l'audition, du langage, etc.

En plus de ces différents troubles que l'enfant peut développer à cause des violences conjugales, d'autres effets, tout aussi importants, sont à prendre en considération, même si leur impact n'est pas visible durant la période de crise. En effet, plusieurs études ont démontré que la violence vécue pendant l'enfance (observée ou subie) augmente le risque de vivre soi-même une telle relation de violence à l'âge adulte. Henrion (2001, p.29) définit cela ainsi : « *Ces enfants sont susceptibles de reproduire la violence, seul modèle de communication qu'ils connaissent, soit dans les lieux publics (à l'école, dans la rue), soit en privé (à la maison, dans une future relation de couple).* ».

Une étude allemande a démontré que les femmes qui avaient été témoins de violences entre leurs parents durant leur enfance ont subi plus de deux fois plus de violences de la part de leur partenaire ou ex-partenaire que les femmes n'ayant jamais été confrontées à la violence domestique. Toutefois, cette exposition n'est qu'un facteur de risque (BMFSFJ, 2004, cité in Bureau fédéral de l'égalité, 2012, p.5).

La position de la fille envers la mère victime peut être vécue comme insécurisante. En effet, elle engendre un dilemme dans l'enjeu de son identité sexuelle. Celle-ci grandit à l'image de son identification. La fillette va s'identifier à sa maman, figure d'une femme dominée et mise à mal par une figure masculine. Ainsi, la représentation de la jeune fille pourra être telle qu'être une femme, c'est être dominée (Tournier, 2012, p.99).

Le mari violent peut aussi être un père violent. Dans 40% à 60% des cas, les enfants ont avoué, eux aussi, être victimes de violences physiques et/ou psychiques de la part de leur père (Edleson, 1999 ; Unicef, 2003 cités in Romito, 2011, p.90). « *Les violences post-séparation visent donc aussi les enfants, non seulement comme « témoins » des agressions envers leur mère, mais aussi directement.* » (Romito, 2011, p.90).

Avec cette typologie des différentes conséquences que la violence conjugale réalisée en présence d'enfants provoque chez eux, il est possible de s'imaginer à quel point il est difficile de vivre cette période pour ces jeunes. Cette situation et l'état émotionnel de l'enfant va perturber la relation qu'il a avec ses parents. Plusieurs types de relations peuvent aussi se mettre en place.

1.2.1. Les types d'attachement

L'enfant, durant ses premières années de vie, construit un modèle relationnel sur la base du lien qu'il crée avec sa figure d'attachement. Sa figure d'attachement est la personne avec qui l'enfant aura le plus de contacts ; dans la plupart des cas, ce sera ses parents. Bowlby (cité in Simoens, 2013, p.4) définit plusieurs types d'attachement à cette personne :

- **Sécuré** : ces enfants ont une base de sécurité solide et se sentent en confiance avec leur figure d'attachement. Celle-ci répond aux besoins de l'enfant, le console.
- **Anxieux-évitant** : ces enfants se focalisent sur leur environnement plutôt que sur leurs figures d'attachement. Ils paraissent n'avoir aucune attente envers ces personnes, cela afin de ne pas être déçu. Ils essaient de se suffire à eux-mêmes.
- **Anxieux-ambivalent** : pour ces enfants, il est impossible d'utiliser leur figure d'attachement comme base de sécurité, étant donné que celle-ci donne des réponses ambivalentes à leurs sollicitations. Ils cherchent du contact avec cette personne mais ne parviennent pas à être consolés par celui-ci.
- **Désorienté-désorganisé** : ces enfants n'ont pas de stratégie d'attachement cohérente, leurs comportements sont contradictoires. Ils sont craintifs et confus. Beaucoup d'enfants exposés à la violence conjugale utilisent ce mécanisme psychique et font partie de ce groupe.

En cas de violences conjugales, l'enfant vit constamment dans un environnement de peur. Il se sent en danger et voit que ses parents, eux aussi, le sont. Il met constamment son système d'attachement en action. Les comportements et les réponses de ses parents et principalement de sa mère seront très importants dans la construction de sa stratégie d'attachement. « *En effet, si la mère est attentive à la détresse et aux besoins de son enfant et si elle peut y répondre adéquatement, les conséquences sur sa sécurité affective seront minimisées.* » (Simoens, 2013, p.4).

Toutefois, la mère n'est pas toujours capable de répondre aux sollicitations émotionnelles de l'enfant. Plusieurs raisons justifient cette incapacité comme : sa fatigue, son épuisement ou encore son incapacité à communiquer avec l'enfant de la situation familiale. La vie de famille est calquée sur les choix de l'agresseur et ainsi, les besoins de l'enfant ne sont pas pris en compte. L'enfant ne reçoit souvent aucune réponse à ses sollicitations. De ce fait, l'enfant se développe dans un contexte où il est à la fois victime de violences conjugales et victime de violences parentales. Lorsque l'enfant activera son système d'attachement, il ne trouvera pas de réponses adéquates de la part de sa figure d'attachement et ainsi, il aura des risques de développer un système d'attachement de type insécuré (Simoens, 2013, p.4).

Le type d'attachement d'un enfant peut donc être influencé par le contexte familial, soit celui des violences conjugales. L'enfant se développant avec un type d'attachement dit « insécuré » mettra en œuvre des techniques afin de palier à sa carence affective.

1.2.2. Signes de reconnaissance

L'analyse transactionnelle, concept comprenant celui des signes de reconnaissance, est une théorie élaborée par Berne (cité in Cochetoux, 2014) dans les années 1950. Il la décrit comme ceci : « *Ce qui se passe dans l'intervalle, entre bonjour et au revoir, relève d'une théorie spécifique de la personnalité et de la dynamique de groupe, qui est aussi une méthode thérapeutique, connue sous le nom d'analyse transactionnelle* ». Cette théorie repose sur trois domaines :

- *La théorie de la communication* : messages verbaux et non verbaux, ton de voix, volume, etc. Toutes ces variables sont prises en compte dans l'analyse transactionnelle afin d'aider à la compréhension mais aussi de l'améliorer, si possible.
- *La théorie du développement* : cette partie s'intéresse au « pourquoi dites-vous cela ? », « pourquoi de cette façon ? ». Elle reprend la théorie de la communication mais à un niveau plus élevé, celle du psychique, de la remise en question de nos paroles.
- *La théorie de la structure et de la dynamique des groupes et des organisations* : après s'être intéressé à la relation et à la communication, Eric Berne s'est penché sur l'aspect du groupe. Il s'intéresse à la structure que le groupe met en place pour parvenir à un but.

De ces différentes théories découlent des concepts, dont un m'intéresse particulièrement, étant donné qu'il touche à l'un des thèmes principaux de ce travail : les signes de reconnaissance (Cocheteux, 2014).

Berne (1984, cité in Cochetoux, 2014) définit la notion de « signes de reconnaissance » ainsi : « *tout acte impliquant la reconnaissance de la présence d'autrui* ». Un signe de reconnaissance permet de transmettre à notre interlocuteur que pour nous, il existe, que l'on sait qu'il est présent. Ces attentions permettent de répondre à un besoin, celui de « la soif de reconnaissance ».

La « soif de reconnaissance » signifie qu'autrui a besoin de se faire reconnaître par l'autre. Ce besoin peut être comblé de différentes manières en fonction de chaque individu (regard, parole, sourire,...). La manière dont chacun ressent l'intensité de ce besoin est, elle aussi, différente. Certaines personnes ont besoin de beaucoup de signes de reconnaissance alors que d'autres se contentent de peu.

Les signes de reconnaissance peuvent être de différents types :

- *Verbal ou non verbal* : un « bonjour » ou un sourire
- *Positif ou négatif* : un compliment ou une critique
- *Conditionnel ou inconditionnel* : rapport à du concret, à ce que la personne fait, comme elle agit (je n'aime pas ton habillement) ou rapport à la personnalité (je t'aime, tu m'agaces)
- *Obtenu par une demande directe ou indirecte* : question ou sous-entendu

Il est important d'analyser la manière dont un groupe ou un binôme mère-enfant (dans le cadre de mon travail) interagit en fonction des différentes variables expliquées ci-dessus. Ceci afin d'avoir une idée de la manière dont la relation est conçue, comment les deux personnes s'appréhendent et communiquent (Cocheteux, 2014).

La règle d'or des signes de reconnaissance définit que : « *Mieux vaut un signe de reconnaissance négatif que pas de signe de reconnaissance du tout* ». La soif de

reconnaissance est tellement importante et vitale qu'un enfant va préférer être réprimandé pour ses bêtises plutôt que de n'avoir aucune attention de la part de ses parents. Un adulte, lui aussi, va mettre en place des stratégies pour se faire remarquer, dans le cas où personne ne ferait attention à lui. Ces stratégies, permettant qu'autrui fasse attention à lui, peuvent se traduire par un style vestimentaire ou des tics par exemple. Il n'y a en outre pas de bon ou mauvais signe de reconnaissance (Cocheteux, 2014).

Lors de violences conjugales, l'enfant peut mettre en place des stratégies en sa faveur ou non. Toutefois, celles-ci auront dans tous les cas le but de se faire remarquer, de montrer qu'il existe et de recevoir des formes de reconnaissance. Au vu de ceci, je devrai donc explorer cette hypothèse et être attentive, dans ma partie méthodologique, lorsqu'il y a une interaction. Il faudra que je puisse remarquer si l'enfant échange avec sa mère dans un but défini, ou alors, s'il attire son attention pour qu'elle le remarque et, par conséquent, qu'elle lui apporte une réponse affective, ce qui répondra à sa demande, son besoin.

1.2.3. Les stratégies d'ajustement

Les enfants exposés à la violence conjugale mettent en place des stratégies de coping afin de diminuer les tensions qui les habitent. « *Le coping ou « stratégie d'ajustement » désigne l'ensemble des processus qu'un individu interpose entre lui et un événement perçu comme menaçant, pour maîtriser, tolérer ou diminuer l'impact de cet événement sur son bien-être physique et psychologique. Les stratégies de coping peuvent être cognitives, affectives ou comportementales* » (Sadlier, 2010, p.41). À travers ces stratégies, l'enfant va agir par ses sentiments, ses pensées et ses actions. Cette manière d'agir aboutit à un rôle adopté par l'enfant.

Ces modes d'adaptation peuvent varier selon les âges. Certains sont utiles pour l'enfant, par exemple lorsqu'il fait appel à une personne ressource pour lui exprimer ses sentiments et son ressenti face à la situation qu'il vit dans sa famille. D'autres, quant à eux, sont utiles mais coûteux pour l'enfant, comme l'utilisation de drogues ou d'alcool, l'automutilation, etc. Parfois, certaines de ces « mauvaises » stratégies fonctionnent pour le jeune. À partir de ce moment, elles deviennent nocives car il y obtient un certain réconfort et ainsi, il sera difficile de les abandonner une fois que la situation se sera améliorée (Baker & Cunningham, 2004, p.42).

Baker et Cunningham (2004, p.42) définissent les diverses stratégies d'ajustement auxquelles les enfants exposés à la violence dans le couple peuvent avoir recours :

- *Déconnexion émotionnelle* : ne pas écouter les bruits des disputes, bloquer ses émotions, consommer de l'alcool ou des drogues.
- *Évitement physique* : ne pas rentrer à la maison, quitter la pièce, fuguer
- *Imagination développée* : imaginer une vie heureuse, venger l'agresseur, la vie après la séparation.
- *Recherche d'amour au mauvais endroit* : mauvaises fréquentations, activités sexuelles avec le besoin de chaleur humaine comme unique but.
- *Prise en charge comme gardien protecteur* : attention particulière envers la fratrie, dévouement pour la mère.
- *Demande normale d'aide* : parler à l'enseignante ou à la fratrie, appeler la police.
- *Demande désespérée d'aide* : automutilation, gestes suicidaires, agressivité.
- *Réorientation des émotions vers des activités positives* : excellence à l'école, pratique d'un sport, intérêt pointu pour un sujet.
- *Tentatives de maîtrise du comportement de l'agresseur* : juger la mère, jouer à l'enfant parfait, mentir pour éviter la violence.

1.2.4. Les rôles

Sadlier (2010, p.42) écrit : « *Les stratégies de coping sont sous-tendues par le ou les rôles de l'enfant dans la famille. En effet, dans des familles marquées par la violence conjugale, les enfants adoptent des places qui impliquent un positionnement relationnel face à l'auteur et à la victime* ». Les stratégies d'ajustement utilisées par les enfants découlent donc sur un rôle qu'ils utiliseront plus ou moins consciemment et qui leur permettra de donner un sens à leurs actions.

Baker et Cunningham (2004, p.30) ont défini quelques points clés concernant les rôles. Ces points sont, en quelque sorte, les caractéristiques d'un rôle :

- Un rôle peut être imposé à un enfant (par le biais de la mère ou du père par exemple) ou alors, il peut le choisir et l'assumer de son plein gré. Dans ce dernier cas, cela viendra de sa véritable envie et de son besoin à adopter ce rôle.
- Les enfants peuvent utiliser plusieurs rôles à la fois durant les moments violents (ils peuvent à la fois protéger leurs frères et sœurs, se réfugier dans une pièce, essayer de distraire les parents, etc).
- Un enfant peut utiliser un rôle comme stratégie d'adaptation. Ainsi, même lorsque les violences seront finies ou que l'agresseur sera parti, ce rôle va perdurer car c'est un moyen auquel le jeune s'identifiera.
- Les rôles donnés à un enfant par l'agresseur (l'adjoint de l'agresseur par exemple) induiront chez lui un sentiment de culpabilité, de chagrin et de tristesse. Ces sentiments seront d'autant plus forts lorsque l'agresseur aura quitté le cercle familial et que l'enfant se retrouvera seul.

Croissant (2004, p.553), spécialiste en alcoologie, définit, lui aussi, plusieurs caractéristiques du rôle ainsi qu'une typologie de ceux-ci. Bien qu'il s'intéresse aux enfants vivant avec un parent alcoolique, ses constatations peuvent aussi s'appliquer au présent sujet de recherche. Il ajoute qu'un rôle investi par un jeune est passager, il n'est pas son identité mais est de passage pour remplir une fonction au sein d'un système. Il est uniquement mis en œuvre afin de pallier à une situation difficile, mais n'est pas nécessairement celui que l'enfant aurait dans un contexte familial stable. Il arrive parfois que le jeune adopte un rôle à son insu et, dans ce cas-là, il peut lui être dommageable. Cela peut aller si loin que le rôle peut être vécu et investi tel un « vrai moi », alors que l'enfant ne s'en rend pas compte. Dans ce cas-là, c'est dangereux car l'enfant s'éloigne de son véritable « moi », de sa personnalité, de ses envies, de ses désirs et se consacre uniquement au rôle qu'il a adopté. Ainsi, l'enfant s'oublie au profit des bénéficiaires de son rôle. Chayer et Moreau (1998, cités in Croissant, 2004, p.553) mentionnent toutefois, dans leur livre nommé « Guérir d'un parent alcoolique », que de chaque rôle adopté peut émerger un héritage positif. Par exemple, un enfant parentifié pourra devenir autonome plus rapidement dans sa vie de par les responsabilités qu'il a assumé envers sa mère dans son jeune âge.

Parfois, les parents peuvent, eux-mêmes, induire certains rôles à leurs enfants en les utilisant. Baker et Cunningham (2005, p.16) définissent des moyens que les parents mettent en œuvre pour arriver à ce but. Ils y parviennent en encourageant les jeunes à maltraiter le deuxième parent, en les culpabilisant de leurs comportements qui seraient les causes des violences conjugales, en les menaçant, en leur faisant part des comportements du parent victime ou du parent agresseur, en retardant des actions en justice afin de faire durer les procédures, etc. Sadlier (2010, p.42) écrit aussi : « *Les rôles peuvent être imposés par le biais des demandes explicites de la part de parents pour gérer les stress impliqués par la violence ou adoptés par l'enfant comme moyen de faire face à l'anxiété qui y est associée* ».

Ces explications nous amènent à décrire les rôles définis par différents auteurs. Baker et Cunningham (2004, p.31) définissent sept rôles typiques qu'exercent les enfants exposés à la violence conjugale de leurs parents :

1) Gardien protecteur

L'enfant qui endosse ce rôle va jouer le parent de sa fratrie et de la victime. Il va veiller à la sécurité de sa famille en soutenant sa fratrie lors des incidents de violence ou en s'occupant de la vie du ménage afin de décharger au maximum sa mère, par exemple. Il sera très vite autonome et aura tendance à devenir fragile, étant donné que la grande responsabilité qu'il porte sur lui n'est pas naturelle ni gérable à long terme. On peut associer ce rôle à celui d'un enfant parentalisé.

Romus et Romignot (2009, p.91) sous-entendent aussi ce rôle dans leur texte mais d'une manière quelque peu différente : « *Parfois, il [l'enfant] cherche à se défendre activement, notamment par ses interventions pour protéger sa mère. Dans ce climat, on retrouve de l'angoisse, de la peur, de l'insécurité et, parfois, un désir d'agresser le père.* ».

2) Confident de la mère

Dans ce cas, l'enfant sera le premier confident de la victime. Il sera à l'écoute de ses sentiments, de ses inquiétudes mais aussi de ses projets. Il aura tendance à se sentir seul, étant donné que sa mère, dans la plupart des cas, aura des moments où elle excusera son père et retournera vers lui en oubliant les événements passés (période de lune de miel). L'enfant, quant à lui, sera la personne qui se rappellera de tous les événements traumatiques et pourra les rappeler à sa mère. Le lien de confiance entre la victime et lui n'est pas stable. Il se peut que ces enfants développent des symptômes anxio-dépressifs.

3) Confident de l'agresseur

L'enfant aura un lien privilégié avec l'agresseur. Celui-ci lui partagera des informations qui auront pour but de justifier sa violence. L'enfant pourra être récompensé s'il apporte des informations à l'agresseur (projets, dépenses de sa femme). Ce type d'enfant souffre souvent de culpabilité envers la victime, étant donné qu'il vit dans un conflit de loyauté permanent. Pour lutter contre ce sentiment, il va entamer un processus psychologique d'identification avec l'agresseur afin de gérer le stress qu'engendre sa culpabilité.

4) Adjoint de l'agresseur

L'enfant va être forcé, par l'agresseur, à exercer lui aussi des gestes de violence physique ou psychique envers la victime. Des passages à l'acte seront réalisés par l'enfant, en présence ou non du parent agresseur. Il s'inscrira aussi dans un processus d'identification à l'agresseur. Ce type d'enfant peut se retrouver, à un certain moment, dans un conflit de loyauté difficile à gérer.

5) Enfant parfait

L'enfant va exceller dans tous les domaines. En effet, afin de prévenir toute violence, il ne va jamais se disputer, désobéir ou se rebeller. Il est souvent très fort dans les domaines scolaires. Sa présence sociale hyper-adaptée laissera penser que l'enfant ne souffre pas. Pourtant, tous ces efforts de sur-adaptation cacheront un état anxio-dépressif venant du fait qu'il ne pourra pas empêcher la violence malgré tous ses efforts.

6) Arbitre

L'enfant va tenter de pousser la victime à adopter certains comportements qui feront cesser les violences. Ces tentatives n'aboutiront évidemment, malheureusement, qu'à des échecs. Il pourra développer, lui aussi, un état anxio-dépressif.

7) Bouc-émissaire

L'enfant sera perçu à la fois comme l'objet et la raison de la dispute. Certains facteurs de son identité, comme le handicap, les troubles du comportement, le fruit d'une union conjugale précédente, peuvent pousser les parents à lui donner ce rôle. Il permettra de détourner la colère du couple sur un élément externe. L'image de soi de cet enfant sera mise à mal et il pourra souffrir de ce rôle qu'il doit endosser contre sa volonté.

Ces rôles donnent un panel de comportements différents, appliqués en fonction de chaque type d'enfant, de chaque vécu. Croissant (2004, p.554) a, lui aussi, défini sept rôles qui s'appliquent à des enfants vivant avec un parent alcoolique. Ceux-ci diffèrent quelque peu de ceux de Baker et Cunningham. En voici les définitions :

1) Le Héros

L'enfant renvoie une image très positive de sa famille en dehors de celle-ci. Ceci du fait de sa réussite dans les domaines scolaires, son excellence dans les activités extrascolaires, etc. Toutefois, au sein de son foyer, il reste impuissant contre les comportements de l'agresseur et se réfugie dans son monde.

2) Le Sauveteur

Ce jeune a plusieurs fonctions auprès de la victime : confident, infirmier, etc. C'est un enfant « parentifié », étant donné toute l'attention qu'il porte au parent martyr. Du fait de sa vie et de ses expériences vécues, il pourra s'intéresser à des métiers de la santé ou du social. Il sera souvent un sauveteur au sein de la famille et en dehors, un héros, étant donné qu'il restera le plus neutre et calme possible dans les situations de violence, afin d'éviter toute aggravation de celle-ci.

3) Le Bouc-Emissaire

Cet enfant est perçu comme un problème par l'un ou l'autre des parents. Il est au cœur des disputes et est considéré comme la raison des dysfonctionnements du système. Ces comportements seront si problématiques qu'ils pourront l'amener à être placé en institution. Il permet de détourner la colère et la tristesse du couple. Il est important de « dérouter » ces enfants, car cette impression de culpabilité pourrait les poursuivre durant leur institutionnalisation et ultérieurement. Dans ce cas, un travail doit être fait avec les parents afin qu'ils prennent conscience du rôle qu'ils donnent à leur enfant.

4) Le Clown

L'enfant se rend utile en essayant de distraire la famille et faire baisser les tensions lorsque celles-ci sont à leur comble. Souvent, ces enfants risquent de perdre confiance en eux et de douter de leur importance dans les moments plus calmes. En effet, ils peuvent avoir le sentiment que leur seule « utilité » est celle de faire le clown. Ils remarquent rapidement les émotions de leurs parents et les font disparaître par des comportements de distraction.

5) L'enfant invisible

Ce jeune évite de prendre parti dans les situations de conflit. C'est un enfant calme qui s'efface pour ne pas donner de soucis aux parents. Toutefois, si on lui propose des activités ou des divertissements, il est ravi d'y participer mais n'en demande pas lui-même. Après l'épisode de vie traumatisant, il lui faudra du temps pour oser s'affirmer, retrouver confiance en lui et se sentir en sécurité.

6) Petit Roi

Cet enfant a toutes les permissions, que cela concerne les repas, les études, la télévision ou encore les sorties. Il est parfois pris de fortes colères où la patience et la persévérance sont les uniques remèdes. Bien souvent, les parents sont dépassés et ont besoin d'une thérapie familiale pour sortir de ce cercle vicieux.

7) *L'enfant déficient intellectuel*

Cet enfant manifeste des comportements incompréhensibles et une régression de l'intelligence, à cause des traumatismes qu'il vit et le stress intense auquel il est constamment soumis. Si les parents réagissent assez tôt, il est possible que cela soit réversible. Ce type d'enfant a besoin d'une rééducation scolaire et d'un soutien individualisé.

1.2.5. Tableau récapitulatif des rôles

Afin de pouvoir avoir une meilleure représentation des rôles que définissent les différents auteurs, j'ai réalisé un tableau récapitulatif avec un bref résumé du rôle global que chacun des auteurs décrit. J'ai tenté de lier les définitions des deux auteurs qui se rapprochaient au maximum afin de les catégoriser. Baker et Cunningham ont réalisé des recherches concernant les enfants vivant dans un contexte de violences conjugales et Croissant sur ceux vivant avec un parent alcoolique.

Résumé	Baker - Cunningham	Croissant
Enfant parfait, ne pose pas de problème au sein de la famille, discret	Enfant parfait	Héros Enfant invisible
Enfant parentifié	Gardien protecteur	Sauveteur
Il est vu comme la cause des problèmes	Bouc-émissaire	Bouc-émissaire
Enfant allié à la victime	Confident de la mère	
Enfant allié à l'agresseur	Confident de l'agresseur	
Enfant fait la loi pour éviter les tensions	Arbitre	
Enfant allié à l'agresseur et actif dans la violence	Adjoint de l'agresseur	
Enfant a toutes les permissions		Petit-Roi
Enfant tente d'apaiser les tensions par sa bonne humeur		Clown
Les problématiques posent des problèmes sur la santé de l'enfant		Enfant déficient intellectuel

Grâce à ce tableau, il est possible de remarquer que certains rôles se retrouvent uniquement dans les descriptions de Baker et Cunningham qui traitent de la violence conjugale (confident, arbitre, petit agresseur), alors que d'autres se retrouvent seulement dans les écrits de Croissant, qui parle quant à lui de l'alcoolisme (petit-roi, clown, enfant déficient intellectuel). L'enfant parentifié, parfait et le bouc-émissaire sont eux, retrouvés dans les deux situations.

L'enfant parentifié (appelé confident de la victime ou enfant modèle) est un rôle qui peut se décliner, lui aussi, en plusieurs sous-chapitres. Le Goff (1999), thérapeute familial français, a réalisé une recherche sur les enfants faisant face à l'inversion des rôles parentaux : qui prennent la place d'un de leurs parents. Sa recherche s'adressait à des enfants venant de tous les milieux sociaux. Il sera donc intéressant de constater si ces rôles, initialement attribuables à tous les enfants, s'appliquent à ceux exposés à la violence conjugale.

1.2.6. La parentification

La parentification est une notion qui a été découverte par Boszormenyi (cité in Le Goff, 2005, p.285) au début des années soixante. Fortin et Lachance (2011, p.66) définissent cette notion ainsi : « *L'enfant parentifié veille au bien-être de ses parents ou de ses frères et sœurs et prend soin de ces derniers sur le plan physique ou émotionnel. Il devient responsable des tâches domestiques, éducateur des plus jeunes, protecteur du parent, confident, ami, médiateur ou gardien de la paix* ». Le Goff (1999) décrit plusieurs sous-catégories du rôle de l'enfant parentifié :

Confident	Dans ce cas, l'enfant devient le confident de la victime. Il est à l'écoute de ses soucis et ses peurs. Cette situation peut être très destructrice.
Messager	L'enfant va vouloir faire le médiateur au sein du couple que forment ses parents afin de les rapprocher. Cela arrive lors de clivage de loyauté.
Leader	L'enfant va jouer de son dynamisme, de son énergie et de sa vigilance pour rendre la famille vivante. Il peut devenir un « leader » lorsque les parents sont en dépression, ont de graves difficultés matérielles ou ne communiquent plus.
Sauveteur	L'enfant peut paraître être un sauveteur lorsque la famille a vécu des événements traumatisants et qu'ils s'en sortent grâce à lui.
Contrôleur	L'enfant n'aura pas confiance en ses parents ou d'autres membres de la famille. Ainsi, il deviendra un contrôleur. Il aura des difficultés à abandonner sa place d'enfant parentifié.

Fortin (2011, p.65) ajoute un paragraphe consacré à la parentification des enfants vivant dans des familles dysfonctionnelles. Il y explique que dans cette situation, les frontières entre les parents et les jeunes sont diffuses et incertaines. C'est pour cette raison que l'enfant est conduit à être parentifié. Il y décrit : « *Observée dans les familles aux prises avec des conflits conjugaux intenses, un divorce ou l'alcoolisme d'un parent, la parentification peut alors susciter de nombreuses difficultés chez l'enfant, dont divers symptômes extériorisés et intériorisés [...]. Dans les familles confrontées à la violence conjugale, la parentification semble constituer un important médiateur de l'adaptation de l'enfant.* ». Fortin (2011, p.65) a observé que plus la violence est sévère, plus le jeune est parentifié et plus il va présenter de symptômes anxieux et dépressifs. La parentification contribue donc à la détresse du jeune.

Cependant, Jurkovic (1999, cité in Le Goff, 2005, p.288) distingue quatre types de parentification :

- la parentification destructrice
- la parentification adaptée
- l'absence de parentification
- l'infantilisation

Une parentification adaptée signifie que l'enfant, malgré ses responsabilités plus importantes que ne le voudrait son âge, reste soutenu par sa famille et/ou son réseau social. Dans ce cas, la parentification peut donc être l'occasion pour lui de prendre des responsabilités et de devenir mature. Elle peut aussi permettre à l'enfant de s'identifier à une image du bon parent qu'il pourra devenir.

1.2.7. Tableau récapitulatif général

Afin d'obtenir une vision globale de la problématique, des avis des différents auteurs et dans le but de parvenir à un résultat dans ma partie méthodologique, j'ai réalisé un tableau qui reprend les différentes classifications. Pour mener à bien mon enquête de terrain, je devrai lier certains comportements des enfants et des mamans aux rôles préalablement cités. Professionnellement, cela permet ainsi d'adapter la prise en charge de ces binômes en fonction de leur relation. Ce tableau récapitulatif reprend donc : les stratégies d'ajustement, les rôles développés ci-dessus et les différents types de parentification.

Stratégies d'ajustement	Rôles		Rôles de l'enfant parentifié
	Baker et Cunningham	Baker et Cunningham	Le Goff
Réorientation des émotions vers des activités positives Tentatives de maîtrise du comportement de l'agresseur	Enfant parfait	Croissant Héros Enfant invisible	Leader
Prise en charge comme gardien protecteur	Gardien protecteur	Sauveteur	Sauveteur
Recherche d'amour au mauvais endroit Demande désespérée d'aide	Bouc-émissaire	Bouc-émissaire	
	Confident de la mère Confident de l'agresseur		Confident
Demande normale d'aide	Arbitre		Contrôleur Messager
	Adjoint de l'agresseur		
		Petit-Roi	
Evitement émotionnel		Clown	
		Enfant déficient intellectuel	
Evitement physique			
Imagination développée			

Grâce à ce tableau, nous remarquons que toutes les stratégies d'adaptation citées ne mènent pas à un type de rôle défini. De par le fait que chaque enfant est unique et par conséquent, sa situation est singulière, il est difficile d'établir une stratégie d'ajustement et un rôle qui se correspondront dans tous les cas. Ces écarts se retrouveront dans mes observations. Il sera toutefois possible d'observer un panel d'interactions et d'en tirer des informations générales pouvant donner des pistes quant à la stratégie d'ajustement ou le rôle que l'enfant adopte.

L'évitement physique et l'imagination développée sont des moyens, pour les enfants, de fuir la réalité de la violence conjugale qui touche leur foyer. Toutefois, à la vue de ce tableau, aucun rôle ne s'applique à ce type d'enfant. Baker et Cunningham ne décrivent pas, dans leur typologie des rôles, un type d'enfant qui serait distant, qui ne voudrait pas côtoyer physiquement ou psychiquement la violence de ses parents.

1.3. Les interactions entre la mère et l'enfant

Les interactions entre la mère et l'enfant, que j'observerai dans le cadre de ma méthodologie, sont influencées par l'attachement de la mère. En effet : « *Les mères sécures s'avèrent ainsi les plus aptes à s'ajuster et à repérer les signaux de leur enfant et à y répondre de manière plus ou moins adaptée.* » (Boyer-Panos, 2008, p.33). Alors que, « *[...] les mères insécures anxieuses se montrent facilement démunies face à leur enfant, particulièrement face à la détresse de ce dernier. De même, la mère insécure évitante se montre peu à même de créer un lien d'attachement avec son enfant, y compris lorsque celui-ci ne montre pas d'affects négatifs.* » (Boyer-Panos, 2008, p.33).

Georges et Solomon (1989, cités in Boyer-Panos, 2008, p.29), eux aussi, complètent cette théorie et décrivent : « *[...] les mères sécures savent répondre d'une manière adéquate à leur bambin étant donné qu'elles sont capables de remarquer, chez lui, les différents signaux qu'il tente de transmettre, qu'ils soient positifs ou négatifs. Ces femmes ne sont pas submergées par l'éventuelle détresse que leur enfant peut leur transmettre* ».

Selon Georges et Solomon (cités in Boyer-Panos, 2008, p.29), les mères insécurisantes auraient tendance à répondre aux demandes de leurs enfants uniquement lorsque celui-ci manifeste des émotions négatives. « *C. Georges et J. Solomon (1989) soulignent, chez certaines mères insécurisantes, la présence de comportements de rejet, d'infantilisation ou d'inversion des rôles.* » (Boyer-Panos, 2008, p.29). Ces comportements se transmettent chez ces mamans par un manque d'apport de soutien à l'enfant. La mère suppose qu'il est assez indépendant, ou que sa détresse apparente est en fait de la comédie.

Ainsi, les constructions mentales de la mère influencent grandement les relations et les interactions avec son enfant, tout comme les expériences qu'a vécu le couple durant la période des violences intrafamiliales.

Lebovic, Mazez et Visier (1989, cités in Curie & Curie, 2003) ont défini, grâce à leurs études sur les interactions précoces, trois niveaux d'interactions :

1) Les interactions comportementales

Ce sont les interactions qui sont directement observables entre la mère et l'enfant.

- *Les interactions corporelles* : ce sont les différentes manières dont l'enfant est pris en charge par sa maman de manière physique (porté, touché), mais aussi de manière psychique (comment la mère se représente son enfant). Le dialogue tonique (tonus musculaire de chacun) fait aussi partie de ce type d'échange.
- *Les interactions visuelles* : ce sont les différents échanges visuels entre les deux parties. Ceux-ci créent des affects dans ce binôme.
- *Les interactions vocales* : c'est le mode qui permet de transmettre au mieux les besoins, les désirs que chacune des parties ressent. Les pleurs et l'intonation font aussi partie des interactions vocales.

2) Les interactions affectives

Ce sont les manières dont les deux protagonistes vivent les interactions. En effet, ce climat peut être vécu de manière agréable comme de manière plus déplaisante. Ainsi, il s'agit d'une influence réciproque au sein de l'échange. Stern (1989, cité in Curie & Curie, 2003) décrit l'accordage des affects. Il s'agit des moments où la mère et l'enfant se soutiennent mutuellement pour apporter du soutien à l'autre dans les situations qui l'exigent.

3) Les interactions fantasmatiques

« Dans cette approche, les deux partenaires ne sont plus considérés seulement en tant que sujet présentant des comportements observables ou des expressions manifestant leurs états affectifs [...] L'interaction fantasmatique est alors l'étude de la manière dont les fantasmes des partenaires trouvent leur expression dans l'interaction et la manière dont les fantasmes de chaque partenaire répondent à – et modifient- ceux de l'autre » (Mazet & Stoleru, 2003, cités in Jegou, 2014, p.42).

Les interactions fantasmatiques comprennent l'influence réciproque du développement psychique de la mère et de l'enfant. Ce type d'interaction donne sens et raison aux différentes manières dont la mère et l'enfant vont mener les interactions comportementales. C'est un aspect inconscient.

La mère, l'enfant, mais aussi l'environnement vont modifier le type d'interactions qu'auront ces deux personnes. La qualité de ces échanges sont repérables dans les différentes activités de la vie quotidienne comme les jeux, les soins, les repas, etc.

L'ajustement des deux protagonistes pour aboutir à une interaction harmonieuse dépend ainsi de plusieurs facteurs dans la relation, tels que la capacité à percevoir les signaux d'alarme, le déchiffrement de ceux-ci mais aussi la capacité à y donner une réponse appropriée.

1.4. Le travail avec ces binômes

Un des objectifs de mon travail de bachelor que j'explicitais dans mon projet est de connaître le devoir du travailleur social qui, lorsqu'il travaille, doit faire face à un binôme mère-enfant qui interagit avec un certain type d'interaction. Je souhaitais identifier les outils qu'il peut mettre en place pour parvenir à améliorer la relation entre la mère et son enfant.

Afin d'y parvenir, je me suis basée sur les écrits de plusieurs auteurs qui parlent du travail complexe du professionnel intervenant avec des enfants ayant été exposés à de la violence conjugale ainsi que des mamans qui la subissaient. Le travail peut, par contre, se dérouler dans plusieurs contextes et avec des types d'enfants différents. C'est la raison pour laquelle j'ai divisé ce sujet en plusieurs sous-chapitres.

Arrivée et rapport à la mère :

Dès l'arrivée de la mère dans le foyer d'hébergement, il est important d'instaurer rapidement un rapport de confiance et d'informer la mère sur ses droits et ses devoirs. Cela car, dans plusieurs cas, il a été constaté que celles-ci sont très soucieuses de leur droit de garde envers leurs enfants ; elles ont peur que leurs démarches leur fassent perdre leurs droit, alors que ce n'est souvent pas ce qui arrivera en réalité (Souffron, 2013, p.41).

Il est important de soutenir la mère et sa relation avec son enfant sur deux axes :

- *Le plan personnel* : la soutenir permettra d'amoindrir les effets de la violence conjugale sur elle et, ainsi, lui permettre de mieux investir sa relation avec son enfant. Le fait qu'elle soit en structure d'hébergement contribuera à cela, étant donné qu'elle se sentira en sécurité et non plus dans un contexte d'hyper vigilance. Il est important, pour le travailleur social, d'accorder de l'importance à l'attention qu'il donnera à la détresse de cette mère. Une mère surchargée sur le plan émotif pourra percevoir les activités mère-enfant comme une surcharge et donc, ses habilités parentales pourraient diminuer. De ce fait, il est important d'écouter attentivement la mère et de diminuer sa détresse.
- *Dans l'exercice de son rôle parental* : la relation mère-enfant est un facteur de protection pour l'enfant exposé à la violence conjugale. Ainsi, il est primordial d'en préserver ou d'en améliorer la qualité. Aussi, il est important de travailler sur :
 - L'éducation de stratégies d'autorité basées sur la responsabilisation de l'enfant
 - Les pratiques éducatives positives
 - L'introduction, chez la mère, d'une figure d'attachement sur qui l'enfant peut compter
 - L'introduction d'une communication émotive mère-enfant (briser le silence, verbaliser les émotions)
 - La reconnaissance des émotions de l'enfant, l'expression de celles-ci
 - L'éducation aux besoins et aux rôles de l'enfant, en fonction de son développement

Afin d'aboutir à une telle prise en charge, les comportements et attitudes des deux parties doivent être observées (Racicot, 2010, p.332).

Toutefois, il faut être très vigilant sur un certain point, en ce qui concerne le travail sur la relation mère-enfant. Solidarité Femmes Genève (1997, p.11) le définit ainsi : « *Il est indispensable de respecter le rythme d'un cheminement parfois long, chaque nouvelle*

étape ne se révélant qu'avec la résolution de la précédente. Le premier souci exprimé en cache souvent d'autres, qui n'apparaîtront qu'à leur tour. Vouloir précipiter ce mouvement ne risquerait que d'en briser l'élan. ».

Travail en lien avec le type d'attachement :

Afin d'aider l'enfant et sa mère, la mission du travailleur social est d'aider les parents et l'enfant à créer une relation de confiance. Pour y parvenir, il est plus facile de rencontrer les parents séparément, cela afin que la mère ne soit pas sous l'emprise de son partenaire. Dans le but de créer ce lien de confiance, il est essentiel que les parents reconnaissent les effets néfastes de la violence conjugale sur leur enfant et il s'agit d'essayer de les sensibiliser aux besoins de celui-ci, comme l'importance de son sentiment de sécurité, principalement (Simoens, 2013, p.6).

Dans le but d'arriver à un type d'attachement sécuritaire de l'enfant, le plus important est de soutenir la mère dans son rôle et dans sa capacité à faire que la relation mère-enfant soit sécuritaire. Le professionnel devra être attentif, dans sa prise en charge, à ce que le type d'attachement qu'il propose à l'enfant soit plus « sécuritaire », cela pour que l'enfant expérimente ce nouveau modèle d'attachement et puisse le reproduire avec sa mère (Simoens, 2013, p.6).

Travail en lien avec le rôle :

Baker et Cunningham (2004, p.30) évoquent, dans leur livre consacré aux enfants victimes de violences conjugales, les différentes raisons pour lesquelles un examen des rôles que ceux-ci adoptent au sein d'une famille est important. Elles y écrivent :

- *« Cet examen nous aide à comprendre comment un enfant interprète et affronte la violence (de manière à pouvoir intervenir efficacement).*
- *Il nous aide à comprendre comment divers enfants de la même famille peuvent avoir une interprétation très différente de ce qui se passe dans leur foyer.*
- *Il nous aide à comprendre comment un enfant pourrait penser et se sentir après le départ de l'agresseur.*
- *C'est un cadre qui permet de mieux comprendre comment la tension peut monter entre des frères et/ou des sœurs ou bien entre la mère et les enfants ».*

Cet examen permet au travailleur social d'être attentif à des comportements de l'enfant ou des situations dans lesquels il se positionne comme :

- Le gardien, qui pourrait subir des difficultés d'adaptation lorsqu'il doit revenir à son rôle d'enfant.
- L'adjoint de l'agresseur, qui pourrait prendre un rôle de maltraitant suite à la séparation de ses parents.
- Le bouc-émissaire, qui pourrait souffrir d'isolement ; cela d'autant plus s'il a le sentiment d'avoir la responsabilité de la rupture de ses parents.
- L'enfant parfait, qui pourrait ressentir de la colère envers sa fratrie, éventuelle déclencheuse de la violence de l'agresseur (Baker & Cunningham, 2004, p.30).

Travail en lien avec la parentification :

« *À ces enfants divers, prématurément adultes, il faut faire entendre sereinement et les persuader que « personne n'est responsable de ses parents ; la naissance est un hasard ».* » (Jasmin, cité in Peille, 2011, p.276).

On peut donc affirmer que la parentification, de manière globale, est passablement mauvaise même si elle a quelques points positifs comme l'explique Fortin (2011, p.81) : « *Comme le note Hetherington (2003), la parentification apprend à l'enfant tôt dans la vie à prendre soin de l'autre, à devenir empathique et à développer ses habiletés interpersonnelles.* » Il complète toutefois, sur le même principe que Jasmin, que cette parentification est à diminuer au maximum par les propos suivants. « *Mais, la parentification a un coût pour l'enfant, c'est pourquoi il importe de mieux la comprendre de façon à en contrer la présence et en diminuer les effets.* ».

Ces constats, réalisés dans des familles où la violence conjugale n'existe pas, laissent croire que la parentification des enfants exposés à celle-ci n'apporte pas beaucoup de positif à ceux-ci. Le rôle du professionnel serait donc de faire diminuer au maximum les signes de ce type de stratégie d'adaptation. Toutefois, Sadlier (2010, p.42) affirme que le problème dans ces familles est la rigidification des rôles. En effet, les échanges au sein des familles deviennent stéréotypés et ainsi, ce mode d'échange s'applique aussi en dehors de la famille, ce qui peut devenir problématique, car l'enfant n'a plus qu'un monde unique d'interaction.

Baker et Cunningham (2005, p.23) complètent cette théorie en écrivant : « *Une fois que la famille est en sécurité, on peut graduellement laisser tomber les stratégies qui ont des conséquences négatives et le fait de les remplacer par des stratégies plus saines peut être la clé pour aider les enfants qui ont vécu dans un environnement marqué par la violence faite à leur mère et envers eux-mêmes* ».

Aussi, Solidarité Femmes Genève (1997, p.5) explique qu'il est important, une fois que l'enfant s'est apaisé, de lui permettre de s'identifier en tant qu'enfant dans ses activités et ses préoccupations. Afin d'y parvenir, il importe d'instaurer un rapport de confiance entre lui et sa mère et ainsi, pouvoir tisser une alliance. Celle-ci lui permettra de se libérer de son rôle parentifiant, qui le poussait jusqu'ici à prendre sa maman sous son aile. Ensuite, il peut être judicieux de contacter le réseau (école ou autres services concernés), dans le but d'avoir une cohérence dans les attentes des adultes vis-à-vis de l'enfant.

Par conséquent, les rôles, bien que négatifs pour le développement de l'enfant, sont importants pour sa survie au sein de sa famille pathogène. En effet, le type d'attachement que l'enfant a avec ses parents et, principalement, avec sa mère est très important pour son bon développement. C'est au moment où la famille a retrouvé un équilibre qu'il est intéressant, pour le professionnel, de travailler sur un éventuel changement du positionnement de l'enfant. Un changement sur la vision qu'ont les parents de leur enfant est aussi à mettre en œuvre, mais cela dans un deuxième temps.

Pour conclure, Solidarité Femmes Genève (1997, p.14) écrit une phrase qui résume l'objectif de la prise en charge des enfants vivant dans les structures d'accueil et qui a pour but un nouveau départ, avec une expérience supplémentaire : « *Redonner des repères à l'enfant, lui permettre de comprendre ce qui est arrivé est essentiel pour qu'il reste en contact avec la réalité et continue à se bâtir sur des bases stables. Dans le même temps, une perspective de prévention sous-tend l'ensemble : elle repose sur la conviction qu'une issue à la violence a été révélée, que le souvenir de cette expérience est acquis à l'enfant, comme un bagage qu'il emportera.* ».

2. Méthodologie

2.1. Hypothèses

Suite à l'apprentissage de différentes notions théoriques et dans l'idée des résultats de mon enquête de terrain, j'ai défini une hypothèse principale ainsi que trois sous-hypothèses. Ce sont des réponses provisoires à ma question de recherche. Les différentes variables sont explicitées clairement dans ma fiche d'observation (annexe 1).

H 1 La plupart des interactions entre la mère et son enfant visent à combler un manque affectif et à soutenir affectivement l'autre.

La théorie étudiée m'apporte des pistes qui tendent à penser que les enfants ont certaines interactions avec leur mère dans le but d'obtenir ou de donner des signes de reconnaissance positifs. Par les observations que je vais mener, je pourrai observer les interactions qu'ont une mère et son enfant, sur une certaine période. Dans la partie « analyse de la méthodologie », je pourrai me questionner sur le but qu'ont ces observations. Je pourrai les lier à certains rôles ou/et à un type d'attachement et ainsi, savoir comment l'enfant se positionne envers sa mère, de manière générale. De ce fait, je saurai comment travailler, en tant qu'assistante sociale, avec un tel type de binôme.

H 1.1 L'enfant prend l'initiative d'aller vers sa mère durant les moments non formels.

Durant les moments non formels (pas de présence active d'un professionnel), je suppose que c'est l'enfant qui prend l'initiative de se rapprocher de la mère, lorsqu'il le doit ou le souhaite. Cette initiative peut se réaliser de différentes formes (orale, physique, par ses émotions) et aussi, dans chacune de ces formes, de différentes manières (appelle la mère, pose des questions, va serrer la mère dans ses bras, etc). Ainsi, je suppose que c'est lui qui cherche le contact (de différentes manières) pour aller à la rencontre de sa mère ou lui donner des signes durant les moments non formels, ceux qui ne nécessitent pas nécessairement d'intervention de la mère.

H 1.2 Lorsque l'enfant prend l'initiative, la mère apporte des réponses de type affectives.

L'enfant, par ses interactions envers sa mère telles que je peux les décrire dans mon cadre théorique, cherche à combler un manque d'attention et d'affectivité. De ce fait, il va faire en sorte de manière amplifiée, par différents moyens, d'acquérir des marques d'attention de la part de sa mère. Je soumetts donc l'hypothèse que la mère va répondre de manière affective aux sollicitations de l'enfant. Ces réponses pourront être orales (nom affectif, compliment, valorisation), émotionnelles (traduites par sourire), physiques (embrasser, serrer dans les bras, toucher le corps avec la main) ou encore matérielles (jouer avec l'enfant, lui apporter un objet).

H 1.3 L'enfant, qui sollicite des demandes, reçoit des réponses fluctuantes de la mère.

Selon les différentes théories développées ci-dessus, l'enfant ayant fait face à des violences dans le couple de ses parents, aura davantage de risques de développer un attachement désorienté-désorganisé (Sadler, 2015, p.40). La mère

aussi pourra avoir un certain attachement pouvant promouvoir un tel type d'attachement avec son enfant.

L'attachement de type désorienté-désorganisé est caractérisé par des réponses fluctuantes de la figure d'attachement à l'enfant. Je soumetts donc l'hypothèse que la mère donnera des réponses fluctuantes aux sollicitations de son enfant. Il y a deux types de réponses fluctuantes : celles où la mère répond de différentes manières à un stimulus identique (des pleurs de l'enfant par exemple) ou alors, donne une certaine réponse à l'enfant puis change d'avis en lui en donnant une autre. Je me baserai principalement sur ce dernier type de « réponses fluctuantes ».

H 1.4 L'enfant, durant l'interaction, est à l'écoute de sa mère, la soutient par des attentions physiques et des paroles calmantes.

Comme décrit ci-dessus, une grande partie des enfants exposés à la violence conjugale de leurs parents ont recours à un certain rôle, celui de la parentification. Par cette position, l'enfant soutient physiquement et émotionnellement sa mère. À travers cette affirmation, je suppose donc que l'enfant accorde une écoute particulière à sa mère lorsque celle-ci lui parle, dans toutes les circonstances.

Je suis en mesure de remarquer si l'enfant écoute vraiment la mère, de par des éventuels signes d'acquiescements, un regard visuel, une réponse à la demande ou encore par l'arrêt de l'activité menée par l'enfant. Je pense aussi, plus particulièrement, qu'il la soutient et lui apporte du réconfort grâce à des attentions physiques (lui toucher une partie du corps avec sa main, la serrer dans les bras, l'aider dans des tâches ménagères, lui apporter quelque chose, etc) ou par des paroles calmantes lorsqu'elle ressent des émotions négatives (ton de voix calme, débit de parole lent, compliment, valorisation, etc).

2.2. Choix de la méthode de l'observation

Afin de répondre à ma question de recherche ainsi que dans le but de répondre à mes hypothèses, j'ai décidé d'utiliser l'observation comme méthode d'enquête. Plus précisément, j'utiliserai la description détaillée de ce que j'ai vu et entendu. Cette technique est décrite par Arborio et Fournier (1999, p.49) comme le fait de : « *Décrire les éléments de la scène, les vêtements des acteurs, les objets qu'ils manipulent, le décor et leur rencontre et de leur interaction. Décrire aussi les enchaînements d'actions qui font la situation observée, le détail des gestes, l'ordre des prises de parole, les compétences, les arguments sollicités* ». Etant donné que cette recherche tend à identifier des aspects quantitatifs de l'interaction, l'observation semble la plus appropriée. L'observation permet d'identifier les variables dans la prise d'initiatives, dans les réponses à celles-ci, cela autant chez la mère que chez l'enfant.

Dans la rédaction d'observations, la neutralité est un élément important à prendre en compte. Comme Dépelteau (2011, p.338) le cite : « *les résultats de la recherche sont valables car le chercheur a vu de ses propres yeux ce qu'il décrit et explique.* ». Le devoir du chercheur dans l'observation d'un phénomène social est de le faire de manière empirique et scientifique, autrement dit avec rigueur et objectivité (Dépelteau, 2011, p.339). Pour y parvenir, l'utilisation d'un vocabulaire simple, clair et précis, ainsi que des phrases courtes permettent à mes informations d'être le plus rigoureuses possibles. J'ai donc été attentive à ce que mes filtres personnels n'apparaissent qu'au minimum dans mes grilles d'observation.

Les observations sont de type « participante » étant donné que je participe activement au phénomène que j'étudie. De cette manière, l'intégration dans la vie des femmes et des enfants permet une meilleure compréhension de leur situation. L'accès aux véritables interactions entre une mère et ses enfants est facilité par cette intégration totale. Ma démarche inductive me permet d'être prête et préparée à observer des critères précis (Dépelteau, 2011, p.342).

2.3. La réalisation des observations

J'ai choisi d'observer les moments non formels, autrement dit pendant lesquels les assistantes sociales¹ n'étaient pas présentes ou, du moins, n'interagissaient pas entre la mère et son enfant. Ces moments-là me paraissent les plus pertinents, étant donné que ce sont ceux où l'enfant est le plus libre de parler à sa mère comme il le souhaite, de faire des demandes de manière spontanée et aussi, pour la mère, de prendre en charge son enfant comme elle l'entend, sans l'aide des professionnelles. J'ai passé une semaine et demie à observer ces binômes interagissant. Je les ai accompagnés durant les journées entières à savoir : durant les repas, les moments de transition foyer-école, les moments de détente en soirée, les sorties à l'extérieur, l'entretien de la maison, etc.

Durant ces moments, mon but était d'identifier les variables dans la prise d'initiative des interactions entre la mère et l'enfant (qui prend l'initiative d'aller vers l'autre, à quels moments, avec quels types de demandes, à quelle fréquence ?). J'ai tenté d'identifier comment l'autre répondait à la sollicitation du demandeur. Aussi, je voulais observer comment l'enfant mettait en place une stratégie pour obtenir des signes de reconnaissance de sa mère, ainsi que la réponse qu'elle lui donnait.

Les observations relevées ne sont que des échanges très brefs. Ce sont des échanges d'une initiative et de sa réponse, significatifs de la relation entre la mère et son enfant. L'initiative peut venir de la mère et la réponse de l'enfant, ou inversement. Le but étant de s'imprégner de la nature de la relation, à travers un échange de quelques secondes. Par conséquent, les observations retenues pour l'analyse sont choisies au fil des interactions. Lorsqu'un moment paraît pertinent et significatif, j'en prends note.

2.4. Moyen de récolte des informations : grilles d'observation

Plus précisément, l'utilisation de grilles d'évaluation a été choisie pour l'écriture de mes observations. Toutefois, comme le décrivent Arborio et Fournier (1999, p.52) : « *Observer ou bien noter : tel est bien l'un des dilemmes de l'observation sur le terrain.* ». Cette phrase soulève l'importance d'adopter une technique de prise de notes adaptée à la recherche et à la population côtoyée. Mon choix s'est porté sur un journal de notes que j'ai utilisé sur le terrain. Mes notes prises sur l'instant même de l'action avaient la forme de description (ce que je voyais et ce que j'entendais), ainsi que de réflexions personnelles (impressions, notes). Ce mélange m'a permis, au moment de remplir les fiches d'observations, de me rappeler au mieux des situations que j'avais décidé de retranscrire (Arborio & Fournier, 1999, p.58). J'ai privilégié d'observer, et non de « noter » ce que je vivais durant mes journées au sein de ce foyer. Un petit carnet a donc été l'unique moyen de récolter mes notes durant mes séances d'observation.

¹ Le terme « assistantes sociales » est celui employé pour désigner les professionnelles du centre. Aussi, il n'y avait que des femmes qui étaient autorisées à entrer dans l'enceinte de la maison d'accueil. Ainsi, les professionnelles étaient exclusivement féminines.

Mes fiches d'observation rendent compte de l'endroit où s'est déroulée la situation, de l'ambiance, des personnes présentes et de l'éventuelle présence d'une professionnelle dans la pièce. Ces éléments me paraissaient importants afin de pouvoir me remémorer les situations, mais aussi car ils pourraient avoir une influence particulière dans l'interaction de la mère avec son enfant. Mes fiches comprenaient aussi une description exhaustive de la situation ainsi qu'un tableau avec certains items à cocher. Ces items correspondent à un choix d'initiatives de l'enfant (appelle la mère, lui demande quelque chose, lui montre quelque chose, etc) ainsi qu'un choix de réponses de l'enfant (acquiesce, contact visuel, s'interrompt de parler, etc) et de la mère (valorise l'enfant, ne lui répond pas, sourit, etc) (annexe 1).

2.5. Terrain d'enquête

Pour répondre à ma question de recherche et pour évaluer mes hypothèses, j'ai défini une population cible. Les personnes qui sont en position d'y répondre sont des femmes et des enfants, vivant en maison d'accueil suite à des violences conjugales. En effet, afin d'observer les moments relationnels, une structure d'hébergement était l'endroit le plus approprié afin que je sois présente durant ces instants, ce qui n'est pas possible ou plus difficile dans un cadre privé. J'ai côtoyé ces familles au sein du service d'hébergement « SOS Femmes », qui se trouve à Coromandel, à l'Île Maurice.

Cette organisation non-gouvernementale « a été fondée en 1988 pour donner des conseils, un soutien et un abri aux femmes et enfants mineurs victimes-survivantes de violence domestique, d'inceste et de viol » (SOS Femmes, 2009). Cette organisation est dirigée par Madame Ambal Jeanne. Elle engage six assistantes sociales, une secrétaire, deux enseignantes et une aide-ménagère. La capacité d'accueil du centre est de 40 personnes au total. Lors de mon passage, 13 femmes étaient présentes et 14 enfants.

Le choix d'une institution à l'Île Maurice s'est concrétisé, d'une part, car je réalisais ma formation pratique là-bas et que, par conséquent, j'étais présente sur une longue période dans ce pays. D'autre part, l'aspect traditionnel est très présent dans ce pays. Durant mon passage à l'Île Maurice, j'ai pu rencontrer Madame Wendy Rose qui m'a donnée des informations sur les enfants dans ce pays, la violence conjugale et la vision de la population sur ce problème². Elle me transmettait durant notre entretien : « *Ca a beaucoup évolué. Maurice étant une société encore maintenant patriarcal, il fut un temps que c'était que la maman qui s'occupait [...] des enfants. Car le papa travaillait. [...] Le souci c'est que même encore maintenant les papas qui donnent un coup de main le font car ils veulent bien le faire, tandis que la maman c'est son rôle et son devoir.* ». De part cette affirmation, je peux sous-entendre que les hommes sont vus comme dominants comparés aux femmes. La théorie est donc d'autant plus intéressante à confronter à la réalité d'un pays patriarcal. En ce qui concerne la relation mère-enfant d'un tel pays, l'universalité du lien d'attachement et de l'amour entre une mère et son enfant sous-entend une relation identique qu'en Suisse. Ainsworth (cité in Caron-Lefèvre, 2003, p.28) a décrit trois catégories d'attachement : anxieux-évitants (22%), sécures (66%) et anxieux résistants ou ambivalents (12%). Van Ijzendoorn et al. (1988, p.167, cités in Caron-Lefèvre, 2003, p.28) ont, quant à eux, réalisés des comparaisons transculturelles à propos de ces proportions et ont découvert que dans trente-deux populations étudiées, les résultats étaient les mêmes. Leur étude est donc une « *sorte de vérification de*

²Entretien du 8 juin 2015. Madame Rose possède une licence en travail social et une maîtrise en développement social de l'université de Maurice. Elle fait actuellement son doctorat en sociologie et anthropologie à l'Open University of Mauritius. Elle a travaillé dans divers départements de la protection de l'enfance mauricienne et est actuellement responsable du secteur « interculturelité » de l'institut Cardinal Jean Margot de l'Île Maurice.

l'universalité du propos » (Caron-Lefèvre, 2003, p.28). J'imaginai donc que, sur mon terrain d'enquête, les mamans auraient des pratiques quelque peu différentes qu'en Suisse mais que l'instinct maternel et l'attachement serait identique.

La directrice de SOS Femmes a été contactée par e-mail via une correspondante de stage à l'Île Maurice (annexe 2). Cette lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae, envoyée quelques mois avant mon passage à SOS Femmes, relate ma démarche, mes attentes et mon souhait de réaliser mes observations dans un tel lieu. Une réponse de la directrice, par mail, m'a été adressée me stipulant que j'étais volontiers accueillie durant une semaine et demie au sein de cette structure.

« SOS Femmes » est l'unique hébergement pour femmes violentées à Maurice. Ce centre accueille toutes les victimes, qu'importe leur religion, leur culture, leur classe sociale ou encore leur éducation. « *S.O.S Femmes est fortement engagée dans sa mission de **'remettre les femmes debout'** et de donner aux victimes-survivantes et leurs enfants toute l'assistance et le soutien dont ils ont besoin.* ». (SOS Femmes, 2009). L'un des objectifs d'SOS Femmes (2009) est de : « *Donner du pouvoir aux femmes de dire 'Non' à la violence et de briser le silence entourant la violence domestique, le viol et l'inceste* ». Les assistantes sociales incitent donc l'empowerment des clientes, dans le but qu'elles refusent à toutes formes de violence. Le Bossé (2007, p.11) décrit l'empowerment comme : « *[...] la capacité concrète des personnes (individuellement ou collectivement) d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient.* ». Grâce à un travail dans ce sens, les femmes sortiront du centre avec une meilleure maîtrise de leur vie et pourront ainsi dire non aux violences de leur plein gré, car elles l'ont décidé.

Les services (tous gratuits) que le centre propose sont :

- un soutien psychologique et juridique
- un accompagnement éducatif et scolaire pour les enfants
- une réhabilitation à travers une recherche d'emploi, de logement
- des campagnes d'information et de sensibilisation
- des recherches sur la violence domestique

Chaque femme est accueillie avec ses enfants, peu importe leur nombre. Ces enfants sont déscolarisés durant leur premier mois au foyer. Des enseignantes se chargent de leur apporter les enseignements primaires. Après un mois au centre, ils peuvent intégrer une école dans le village même où se trouve le centre. Ceux-ci sont toujours accompagnés d'un chauffeur durant les déplacements afin que le père ne les approche pas (service payant pour les mamans).

« SOS Femmes » offre un lieu propre, accueillant, sécurisé et où ces femmes et enfants sont protégés au maximum. Le centre est 24h/24 sous surveillance vidéo. Les téléphones des femmes se font exclusivement en présence d'assistantes sociales, les visites sont contrôlées et aucun homme n'a le droit d'entrer dans l'enceinte du bâtiment. Deux assistantes sociales minimum sont présentes 24h/24 et 7j/7.

2.6. Echantillon

Le public cible est donc constitué de femmes qui avaient quitté leur domicile à cause de violences conjugales et qui avaient un enfant entre 4 et 10 ans. Les enfants d'un tel âge ont la capacité de s'exprimer et d'interagir avec leur mère, élément primordial pour ma recherche. À cet âge aussi, l'enfant : « *se conforme plus souvent aux demandes de ses parents, surtout lorsqu'il est question de limites* » (Naître et Grandir, 1998-2005). L'enfant a donc besoin que leur figure maternelle soit présente afin d'avoir un cadre. Cet âge est

donc le plus adapté en ce qui concerne mon questionnement. Il était prévu que l'observation s'appuie sur cinq binômes mère-enfant. Je souhaitais que, dans les cinq enfants observés, il n'y ait pas de frères et sœurs. Par conséquent, les mamans seraient les cinq différentes.

Cependant, une fois sur place, il n'y avait pas assez d'enfants entre 4 et 10 ans ne venant pas de la même fratrie. De ce fait, j'ai élargi les règles préalablement établies et suivi un petit garçon de moins de 4 ans (3 ans et demi). Ainsi, l'âge était proche de celui recherché. Je n'ai donc pas dû choisir entre plusieurs mamans et enfants vu que le nombre de ceux-ci correspondait exactement à celui que je recherchais. S'il y avait eu plus de cinq mamans avec des enfants dans la tranche d'âge que je recherchais, je pense que je me serais centrée sur celles qui parlent français, celles qui j'aurais pu communiquer au maximum.

Aucune exigence en ce qui concerne le milieu social, le passé, le type de violence ou encore la date d'arrivée au foyer du binôme était nécessaire pour mener ma recherche. Bien que certains de ces facteurs puissent déterminer la relation, je ne souhaitais pas me centrer uniquement sur un groupe, cela dans le but de pouvoir observer cinq relations différentes. Toutefois, une fiche d'observation pour chaque binôme a été réalisée (annexe 3). Elle comprend l'âge de la mère et de l'enfant, le sexe de l'enfant, la présence d'une fratrie, leur histoire, etc. Elles m'ont permis d'établir certaines conclusions dans l'analyse de mes résultats. Ces fiches ont été complétées grâce aux informations reçues des assistantes sociales, dans les discussions avec les mamans et dans les dossiers des hébergées, auxquels j'avais accès.

ENFANTS :

Prénom ³	Arthur	Alice	Marie	Cédric	Jessica
Sexe de l'enfant	H	F	F	H	F
Âge de l'enfant	7 ans	4 ans	6 ans	3 ans ½	4 ans ½
Fratrie	3 frères (2 ½, 11 et 12 ans)	3 (19- 24 ans), pas au centre	1 sœur (7 ans)	1 frère (16 ans), pas au centre	1 frère (12 ans)
Scolarisé actuellement	NON	NON	NON	NON	OUI
Durée au centre avant les observations	5 jours	10 jours	Arrivée pendant	9 jours	4 mois

MERES :

Âge de la maman	35 ans	40 ans	29 ans	37 ans	34 ans
Employée actuellement	NON	NON	NON	NON	OUI
Formation	Aucune, marchande ambulante avant	Aucune	Aucune	Aucune, femme de ménage avant	Employée en usine textile
Passage à SOS Femmes	1 ^{er}	2 ^{ème}	2 ^{ème}	1 ^{er}	1 ^{er}

³Les prénoms utilisés sont des prénoms emprunts afin de garantir l'anonymat des enfants observés

Sept observations ont été réalisées chez chacun de ces cinq binômes. Au final, trente-cinq situations étaient donc relatées afin de réaliser l'analyse. Les endroits où se sont déroulées les observations sont :

- Huit dans la cuisine
- Quatorze dans le salon (échanges sur le canapé, devant la télévision, durant les moments de repos, en fin de journée, etc.)
- Six à l'école (souvent sur le petit pavillon d'entrée de celle-ci, lorsque les enfants prennent le repas par exemple)
- Cinq dans le parc extérieur
- Deux hors du foyer (une à l'hôpital et une dans une boutique des environs de l'hôpital)

Durant toutes ces interactions entre les mamans et leurs enfants, aucune professionnelle n'est intervenue. Les échanges comprennent des paroles, des gestes, des émotions et/ou des regards entre l'enfant et sa mère uniquement.

2.7. L'analyse de données

Grâce aux fiches d'observations remplies, je me suis servie des tableaux d'analyse, préalablement préparés pour analyser mes données. Je les ai remplis afin d'avoir une vision de chaque binôme ainsi qu'une vue globale des observations. Ces tableaux m'ont permis de structurer mon analyse et la vérification de mes hypothèses.

2.8. Ethique

Ma présence a été expliquée aux assistantes sociales et aux mamans comme un stage de quelques jours. La directrice, quant à elle, était informée de mes observations et de ma démarche de recherche. Afin de ne pas biaiser les observations que j'ai réalisées, je n'ai pas informé les mamans de celles-ci. Je les ai toutefois informés que je réalisais un travail sur la relation mère-enfants lors de violences conjugales et qu'ainsi, il était intéressant pour moi de pouvoir réaliser ce stage dans cette structure.

Mes observations ont été totalement confidentielles. Aucun nom n'apparaît dans celles-ci. L'objectivité et la précision que j'ai tenté d'atteindre dans mes fiches d'observations avaient aussi pour but de ne laisser aucun sous-entendu quant à la famille à laquelle je faisais référence. Les fiches d'observations ont été uniquement destinées à la réalisation de l'analyse de mon travail de bachelor et seront détruites après la validation de celui-ci.

En plus de l'attention que je porte au fait que mes informations soient confidentielles, elles sont aussi privées. J'ai transmis oralement le résultat de mes observations à la directrice mais je ne les lui ai pas retournées sur papier. J'ai eu la chance de beaucoup échanger avec cette dame, qui possède une grande expérience avec ces binômes. Ainsi, j'ai reçu des informations en lui exposant mes observations et en écoutant sa manière de percevoir ces relations. J'ai pu discuter et échanger sur mes observations avec les assistantes sociales en insinuant me poser des questions sur certaines situations. Elles m'ont donné des pistes et des informations pertinentes en lien avec celles-ci.

3. Résultats

3.1. Introduction

Cette partie constitue l'élément principal de mon travail de recherche. Elle reprend l'essentiel de mes découvertes et mes enseignements du terrain préalablement cité. J'y reprendrai les différentes théories citées dans la première partie de ce travail et les confronterai à la réalité du terrain que j'ai eu l'occasion d'observer.

Les données proviennent des résultats de mes grilles d'observations, mais aussi des échanges avec la directrice et les assistantes sociales, qui m'ont beaucoup appris du travail avec ces femmes, de leur passé, de la problématique de la violence conjugale et du rapport à leurs enfants. Les mamans m'ont, elles aussi, livrées des informations qui m'ont aidée à réaliser cette partie de mon travail. Des informations tirées des « dossiers résidentes », auxquels j'avais accès, ont aussi été citées dans les descriptions de chaque binôme, en gardant toutefois l'anonymat des femmes et des enfants concernés.

J'ai choisi de décrire quatre de mes observations (sur sept) pour chacun des binômes. Ces situations que je relate ci-dessous me paraissent être les plus significatives de la relation qu'avaient la mère et son enfant de par les paroles et les émotions qu'il s'y dégage. J'ai aussi privilégié les échanges où le binôme interagissait seul, sans la présence de quiconque (un enfant, une autre maman, etc), cela dans le but de comprendre au mieux le lien entre ces deux individus.

3.2. Binôme 1 - Arthur et sa mère⁴

Arthur a 7 ans, il est le troisième d'une fratrie de quatre enfants. Lors de son arrivée à SOS Femmes, il est accompagné de sa maman et de son petit frère. Comme j'ai pu le lire dans l'état des faits que la mère a rédigé en arrivant au centre, le père de ces quatre enfants était très violent avec elle ; il l'a menacée de mort, l'a violentée physiquement et l'obligeait à avoir des relations sexuelles. Les cicatrices sur son visage dues à de l'acide me font prendre conscience de la gravité de la violence subie. Cet homme disait vouloir la rendre handicapée et qu'elle soit en chaise roulante et ainsi, totalement sous sa dépendance.

Selon le rapport des assistantes sociales à l'arrivée de la famille, Arthur est, comme ses frères, affecté par la relation qu'avaient ses parents. Son mal-être se traduisait par des peurs et des pleurs à la maison. La maman et les quatre enfants ont vécu quelques jours chez la sœur de Madame avant d'arriver au centre. La maman avait laissé à contrecœur ses deux plus grands garçons chez leur père car elle pensait que seulement deux enfants étaient acceptés au centre. Elle a été avertie deux jours après son arrivée par un membre de sa famille qu'ils subissaient maltraitances et négligences par le père. Elle en a immédiatement averti la directrice du centre et ces deux jeunes garçons de 11 et 13 ans ont intégré le centre le jour même.

Les trois aînés (dont Arthur) étaient scolarisés dans leur village. Dès lors, ils ne pouvaient pas suivre leur scolarité durant cette période à cause de la distance géographique. Au centre, ils prenaient beaucoup de temps à lire leurs cahiers et à avancer dans leurs exercices, durant les heures de classe dispensées par les enseignantes de SOS

⁴Les prénoms utilisés sont des prénoms empruntés afin de garantir l'anonymat des enfants observés

Femmes. Je n'ai pas eu l'occasion de voir beaucoup les deux plus grands garçons car ils sont arrivés trois jours avant la fin de mon passage à l'ONG. Je n'ai toutefois pas ressenti une grande complicité entre les quatre enfants mais plutôt deux duos, les deux grands et les deux petits. En effet, les quatre jouaient très peu ensemble ; les grands jouaient ensemble et de même pour petits. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette situation : premièrement, leur histoire qui les a séparés durant plus d'une semaine et ainsi, les grands frères ont vécu une réalité différente des deux petits. Aussi, leur différence d'âge peut provoquer un décalage entre eux. Les deux grands sont des pré-adolescents, alors que les plus jeunes ne sont encore que des enfants. Le cadet de la famille avait toutefois une place privilégiée, étant donné que ses trois frères l'affectionnaient et en prenaient grand soin. Je mentionnerai ci-dessous des exemples en lien avec cette affirmation. J'ai décidé de réaliser mes observations sur Arthur, étant donné que son âge était adapté à l'échantillon souhaité, alors que l'âge de son petit frère ne l'était pas. La maman, âgée de 35 ans, passait la majorité de son temps à faire la cuisine et à discuter avec les autres mamans.

3.2.1. Observations

Comme je le citais ci-dessus, dans cette famille, le plus petit des garçons (2 ans et demi) demandait beaucoup d'attention par ses pleurs et ses sollicitations d'affection. L'attention était focalisée sur le petit, autant de la part de la mère que de la part d'Arthur. Il pleurait beaucoup durant les journées. Arthur venait le consoler, l'embrasser ou encore jouer avec lui tout au long de la journée. Ça semblait être sa manière de soutenir son petit frère.

Moment 1 : Le repas

Le premier jour où ils étaient au centre, le petit s'est mis à pleurer durant son repas. Étant donné qu'il se trouvait dans le petit pavillon réservé à l'école, c'est le grand frère, qui était assis à côté de lui, qui l'a soutenu. La mère se trouvait dans la cuisine, à quelques mètres d'eux. De sa position, elle pouvait observer les enfants mais elle n'a pas réagi.

Lorsque le petit s'est mis à pleurer, Arthur lui a pris son assiette et sa fourchette d'une main afin de lui donner des bouchées et de l'autre, lui a frotté le dos. Les yeux d'Arthur, fixés dans ceux de son petit frère, laissant apparaître de l'empathie. Il ne lui délivrait aucune parole mais se contentait de le regarder ainsi que de lui toucher le dos. Il était assis très proche de lui. Il n'a pas quitté son frère du regard jusqu'au moment où celui-ci a fini son repas et arrêté de pleurer. Arthur n'a pas regardé sa mère durant ce moment. La mère, qui se trouvait à quelques mètres d'eux (observable par les enfants), n'a pas détourné son attention non plus en direction de ses fils.

Moment 2 : En soirée

Le soir, devant la télé, j'ai pu observer Arthur, assis aux pieds de sa mère. Celle-ci était sur un fauteuil avec son petit frère sur ses bras. La maman tenait le petit très fortement contre elle, elle avait les yeux rivés sur la télévision. Arthur a sollicité à plusieurs reprises sa mère en l'appelant « maman ». Celle-ci n'a pas détourné son regard de la télévision et a continué à observer son émission télévisée. Lorsqu'au bout d'une dizaine de minutes, le petit frère est descendu pour jouer, Arthur s'est déplacé pour aller s'asseoir à côté de sa mère, sur le fauteuil. Il a posé sa tête sur son épaule et ses jambes sur celles de sa maman. Durant toute la période, la maman n'a pas détourné le regard en direction de son fils. Elle s'est décalée de quelques centimètres pour que celui-ci puisse s'asseoir correctement de par la petite largeur du fauteuil, mais ses yeux n'ont pas quitté la télévision.

Moment 3 : Dans la cuisine

J'ai aussi pu observer la manière dont la mère répondait à des demandes orales de son enfant. J'étais dans la cuisine lorsqu'il est arrivé et lui a demandé quel était le repas du jour. La mère était en train de boire le thé avec les autres dames du centre. Elles étaient assises autour de la table et discutaient. Elle a répondu instantanément à Arthur : « macaronis ». Il était allé se positionner très près d'elle, sur sa droite et celle-ci lui a répondu l'unique mot « macaronis » en tournant la tête une fraction de seconde dans sa direction. Le garçon est resté ainsi un instant, collé à sa mère, en la regardant discuter et rire avec les autres mamans avant de repartir en direction de l'école du centre. La maman a aussitôt repris sa discussion après avoir répondu à sa question.

Moment 4 : Épouillage

J'ai observé Arthur suivre sa mère à la trace en pleurnichant. Ces deux marchaient à l'extérieur, en direction de la place de jeux. Elle ne le regardait pas et marchait d'un pas déterminé. Celle-ci s'est arrêtée net, s'est assise sur un banc. Elle a soulevé Arthur pour le poser sur ses genoux. D'une main, elle a baissé la tête de son fils et a commencé à l'épouiller. C'est une pratique qui consiste à écraser les poux vivants dans les cheveux. Arthur n'a plus dit un mot dès l'instant où elle l'a soulevé sur ses genoux. Ce moment d'environ dix minutes s'est déroulé en silence. J'ai ainsi pu observer Arthur assis, et le dos arrondi, pour que sa mère puisse regarder dans ses cheveux, calme et vivant un moment privilégié avec sa mère.

Ces différentes observations, choisies parmi les sept menées car elles me semblaient être représentatives de la relation, m'amènent à penser qu'Arthur est un enfant indépendant de par le fait qu'il aide son frère plus jeune, qu'il n'a pas forcément l'affection demandée mais ne pleure pas pour autant. Il semble toutefois manquer grandement d'affection. Il donne beaucoup de temps et d'amour à son frère. Au contraire, Arthur ne perçoit pas ces attentions de la seule personne qui serait à même de le faire dans le centre, sa mère. Toutefois, je n'ai jamais vu Arthur se fâcher ou en vouloir à sa mère, même lorsque celle-ci ignorait ses demandes. Son regard semblait triste et déçu mais aucune parole ou signe ne laissait entrevoir un quelconque mécontentement.

3.2.2. Résumé et interprétations

Au vu de ces différentes observations, je peux remarquer que la mère d'Arthur lui donne des réponses plutôt divergentes. En effet, parfois elle ne lui donne pas d'attention alors que celui-ci en demande, et à d'autres reprises, elle lui délivre un instant de partage alors qu'à première vue, rien ne laissait présager une telle attitude. Le seul élément qui pourrait justifier le comportement différent de la mère envers son fils est le fait que dans la situation de l'épouillage, aucune autre maman n'était présente ; personne n'était au même endroit que le binôme.

Je remarque que c'est toujours lui qui fait le premier pas pour demander des signes d'amour et d'affection à sa mère et que selon les observations, il n'est pas toujours contenté. Sa demande et son besoin ne sont pas satisfaits. Ces constatations me laissent penser qu'il se sacrifie beaucoup pour son frère. Il en prend un grand soin lorsqu'il le console, l'aide dans les activités de la vie quotidienne. Il joue ainsi, en apparence, le rôle de maman protectrice que ce petit n'a pas, durant cette période.

Arthur est un enfant de 7 ans qui donne beaucoup de sa personne. Tant en ce qui concerne son petit frère qu'il soutient, mais aussi lorsqu'il s'agit d'être autonome et d'accepter de ne pas recevoir l'attention espérée de sa mère. J'associe les comportements d'Arthur à un attachement désorienté-désorganisé, tel que décrit par Bowlby (cité in Simoens, 2013, p.4). En effet, l'attention de sa mère quasiment absente

induit chez lui des comportements ambivalents. Lorsqu'il demande de l'attention à sa mère et que celle-ci ne répond ni oralement ni physiquement, il ne dit rien et se contente de baisser la tête ou de partir. Toutefois, il continue inlassablement de lui demander de l'attention durant toute la période où je suis présente.

Je pense qu'Arthur a développé une stratégie d'ajustement de type « prise en charge comme gardien protecteur » tel que décrit par Baker et Cunningham (2004, p.42). Dans mes observations, il a, à trois reprises, pris soin de son petit frère lorsqu'il pleurait en le consolant, en lui donnant à manger ou encore en jouant avec lui lorsque sa maman n'était pas disponible ou ne répondait pas aux besoins du petit frère. Il lui apportait beaucoup d'affection et de soutien lorsque sa mère ne le faisait pas. C'est un enfant parentalisé, étant donné qu'il semble porter le poids du bien-être de son petit frère sur lui.

La relation entre lui et sa mère semble assez distante. Bien qu'il fasse des demandes à sa mère comme dans la situation du repas, je n'ai jamais observé de véritable échange entre lui et sa maman où celle-ci répondait à sa demande par une petite discussion. Les initiatives de la mère envers Arthur sont absentes. C'est donc toujours lui qui va vers elle lorsqu'il semble en avoir besoin. La mère, certainement très affectée par sa situation et présente au centre depuis peu, ne donnait apparemment pas spontanément des marques d'attention ou d'affection à Arthur. Sur sept échanges, à quatre reprises, la mère ne répond pas spontanément, ni par le regard, ni par la parole, à son fils Arthur.

3.3. Binôme 2 - Alice et sa mère

Alice est une petite fille de 4 ans. Elle a trois demi-frères et sœurs qui ont entre 19 et 24 ans. Ils sont issus d'un premier mariage de la mère. Comme j'ai pu le lire dans le dossier de cette famille, ces trois jeunes ne vivaient plus avec leur mère avant son arrivée au centre ; ils avaient chacun un appartement. La maman m'a informée qu'Alice et elle ne voyaient que très rarement les trois aînés. À l'écouter me raconter la violence psychique et physique de son mari envers elle, celle-ci semblait être très forte. La mère est arrivée au centre dix jours avant moi. Elle avait un pouce fracturé et des ecchymoses sur plusieurs parties du corps lorsque je l'ai rencontrée.

C'est le deuxième passage au centre de cette dame. Elle a 40 ans et est divorcée. Son premier passage à SOS Femmes remonte à son premier mariage. En effet, elle subissait déjà des violences conjugales à cette période. Cela faisait six ans qu'elle vivait en concubinage avec l'homme actuellement violent. Ils ont eu la petite Alice ensemble. Au début de leur relation, les violences étaient inexistantes. Elles ont commencé après quelques années de concubinage. La maman me dit penser avoir subi un mauvais sort, étant donné qu'elle tombe toujours sur des maris violents. Elle souhaite, actuellement, quitter Maurice pour la France ou la Suisse car elle pense que la violence dans le couple n'existe que très peu dans ces pays.

J'ai appris, dans le rapport des assistantes sociales, qu'Alice pleurait beaucoup lors des épisodes de violence à la maison et qu'elle allait se réfugier dans sa chambre lorsque son père battait sa mère. Au centre, Alice était une fillette très vive. Elle ne restait pas assise sur une chaise plus de cinq minutes et voulait toujours sortir du pavillon de l'école. Les enseignantes me disaient être fatiguées par les comportements de la fillette qui leur demandait beaucoup de travail. Alice passait beaucoup de temps avec les autres enfants, à jouer avec les dames présentes au centre et à faire des bêtises. Au salon, alors que les autres dames regardaient la télévision, Alice était sans cesse en train de danser, de sauter ou de parler aux dames. Toutes les dames la connaissaient bien et l'affectionnaient, appréciant son énergie débordante.

La mère, âgée de 40 ans, passait la majorité de son temps assise à l'extérieur, sur un banc, à regarder sa petite fille dans l'école, jouer avec ses camarades. Cette maman avait une place très marquée au centre de par sa forte voix et toutes les histoires qu'elle racontait. Elle parlait de son histoire et de la violence dans son couple à toutes les mamans et les professionnelles. Elle mobilisait très souvent les assistantes sociales pour des questions diverses ou simplement pour discuter. Cette dame semblait se sentir au centre comme à la maison.

3.3.1. Observations

Dans la situation d'Alice, c'est souvent sa mère qui prenait les initiatives dans les échanges. Lorsque c'est Alice qui sollicitait un échange, c'était bien souvent en faisant des bêtises et ainsi, cela provoquait une réaction de sa mère.

Moment 1 : Le repas

J'ai pu observer la maman participer au repas de sa fille. Ce jour-là, elle était positionnée juste en face d'elle, les coudes posés sur la table, dans le petit pavillon de l'école. En effet, c'était un jour de semaine, et Alice mangeait à l'école. La maman était venue, de son plein gré, s'asseoir près d'elle et l'observait manger attentivement. Cette manière de faire n'est pas forcément appréciée de la maîtresse qui préfère que les mamans restent en dehors du pavillon. Alice prenait son temps pour manger son repas et de ce fait, sa maman lui disait à plusieurs reprises : « Mange ma fille » ou alors « Mange Alice ». Alice

ne changeait pas pour autant la vitesse de son repas.

Au bout de quelques minutes, la maman semblait s'énerver et a crié : « Bourrique là », en tapant sur la table. Aussitôt, la maîtresse est venue vers la table et a demandé à la maman de faire attention à ses paroles. Elle lui a dit que beaucoup d'enfants étaient en train de manger sur les tables à côté et donc, l'entendaient. Elle lui a précisé aussi que ce n'était pas la bonne méthode pour parler à sa fille. La mère a acquiescé par un contact visuel. Instantanément, elle s'est levée rapidement et est sortie du pavillon de l'école. Elle est allée s'asseoir sur un banc non loin de l'école. Elle a posé sa tête entre ses mains. Elle semblait vivre difficilement cette situation. La fille a regardé sa mère aller s'asseoir sur le banc et a continué de manger à la même vitesse qu'auparavant en la regardant. La mère, quant à elle, n'a pas levé le regard en direction de sa fille.

De manière plus globale, la mère regardait manger sa fille à presque tous les repas. Elle était positionnée sur ce fameux banc et lui disait, de loin, de manger, que tous les enfants doivent manger pour grandir. Si Alice ne mangeait pas assez vite ou pas assez, la mère venait la prendre et lui donnait elle-même des grosses cuillères de nourriture à avaler.

Moment 2 : Aide à la lessive

Étant donné que la maman d'Alice avait le bras dans le plâtre à cause de son pouce cassé, elle avait l'autorisation d'utiliser l'unique machine à laver le linge du centre. Normalement, celle-ci est réservée aux draps et aux linges.

De l'école, j'ai pu observer la mère prendre un bac de linge et aller sortir les habits mouillés de la machine. En route, elle a dit à sa fille Alice de venir l'aider. La petite l'a suivie sans dire un mot. Elles se sont dirigées ensemble vers les fils pour suspendre le linge. La maman a commencé à suspendre quelques habits. Elle a donné une chemise à sa fille et celle-ci l'a posée un peu maladroitement sur les fils. Alice étant trop petite pour les atteindre, elle y a suspendu la chemise en la jetant sur les fils. La maman s'est de suite écriée : « Alice, ce n'est pas comme cela qu'on pend des habits. ». Elle a pris la chemise et l'a positionnée de manière à ce qu'il n'y ait plus aucun pli. Elle a regardé sa fille et lui a dit : « Regarde » en lui montrant du doigt la chemise bien positionnée. La petite a regardé la chemise, le visage impassible, sans un mot. La maman a continué son travail alors qu'Alice prenait les habits restant dans le bac à linge pour lui donner. Durant cet échange, Alice et sa mère ne se parlaient pas et ne se regardaient pas non plus. La fille se contentait uniquement de lui donner les habits les uns après les autres.

Moment 3 : Danse Séga

Un soir, la maman a proposé à sa fille de me faire une démonstration de Séga, une danse traditionnelle mauricienne. Nous n'étions que les trois dans une petite pièce dédiée à la sieste des bébés. Spontanément, après avoir fait la demande, la maman a commencé de chanter une chanson de l'île. La petite s'est mise à danser après quelques secondes. La maman tapait des mains et regardait sa fille avec un large sourire. Elle lui a demandé au milieu de la chanson : « Cassé les reins, déhanché ». Alice s'est mise à se baisser en pliant les genoux. La mère avait les yeux grands ouverts, un large sourire, elle semblait éblouie par sa fille qui se déhanchait. La maman s'est arrêtée de chanter après environ une minute. Alice regardait sa maman et celle-ci lui a tapoté la tête avec sa main en lui disant : « Bravo ma fille ! ». Alice sautillait et regardait sa mère avec un grand sourire. J'ai ressenti de la fierté dans les yeux d'Alice.

J'étais ébahie de voir une mère féliciter sa fille de la sorte et en être si fière. C'est l'unique moment de mes observations pendant lequel j'ai pu observer une mère solliciter un échange de type récréatif avec son enfant.

Moment 4 : Nargue sa fille

Durant un après-midi, j'ai pu voir la maman d'Alice narguer sa fille. En effet, Alice était assise sur le sol de la petite terrasse se trouvant devant la classe. La terrasse est entourée de barreaux et sa mère s'y trouvait derrière. Alice tenait de ses deux mains les barreaux qui la séparaient de sa mère. Celle-ci, quant à elle, était assise sur le banc à quelques mètres de sa fille avec une autre maman. Je l'ai aperçue faire des câlins et des bisous à l'autre maman. Elle la prenait dans ses bras et regardait sa fille. La deuxième maman riait doucement alors que la maman d'Alice affichait sur son visage un large sourire. Alice s'est mise à sautiller en appelant sa maman, qui a continué à embrasser l'autre maman jusqu'à ce que la petite fille pleure et crie « maman » à plusieurs reprises.

La maman s'est arrêtée et a crié à sa fille : « Ne pleure pas ». Elle a répété plusieurs fois cette phrase en ajoutant un petit « Alice », d'un ton très doux. Alice ne changeait pas de comportement et pleurait toujours très fortement. La maman s'est énervée et a dit à deux reprises : « Alice, maintenant tu ne pleures plus ». Toutefois, elle n'a pas bougé du banc et a continué à regarder sa fille, à deux mètres d'elle. Étant donné que les pleurs d'Alice ne cessaient pas, sa mère est allée ramasser quelques fleurs par terre et s'est approchée d'elle pour les lui mettre dans les cheveux, à travers les barreaux. Alice s'est arrêtée de pleurer à ce moment-là.

La mère semblait désirer que sa fille lui montre de l'attention. J'ai le sentiment qu'elle a tenté d'atteindre ce but en rendant sa fille jalouse. Toutefois, une fois que la petite pleurait et qu'ainsi, elle lui avait démontré son amour, la mère ne semblait pas avoir les ressources pour calmer sa fille, ce qui l'a vite énervée. Elle a toutefois, après quelques minutes, trouvé un moyen, avec les fleurs, de calmer sa fille.

3.3.2. Résumé et interprétations

Dans son foyer familial, soit avant d'arriver au centre, Alice semblait avoir développé une stratégie d'ajustement de type « *déconnexion émotionnelle* », tel que décrit par Baker et Cunningham (2004, p.42). Cette stratégie, mise en place « *afin de ne pas succomber au déferlement d'émotions qui leur [les enfants] font mal* », a certainement permis à Alice d'accepter la situation face à laquelle elle devait faire face (Baker & Cunningham, 2004, p.42). Elle allait se réfugier dans sa chambre lorsque des conflits éclataient entre sa mère et son père. Au centre, contrairement à la maison, beaucoup de personnes étaient présentes pour l'entourer. Le besoin d'aller dans sa chambre pour se réfugier étant absent, je ne l'ai jamais aperçue seule dans une pièce.

Les observations citées ci-dessus me paraissent être les plus pertinentes parmi celles que j'ai réalisées, il me paraît important de soulever la relation qui me semble comme quelque peu étrangère que la mère a avec sa fille. En effet, tantôt elle la félicite, elle est très fière d'elle (danse Séga) et tantôt elle lui fait des remarques sur ses comportements, comme lorsque la petite pleure et que la mère ne semble pas supporter cela. La mère passait beaucoup de temps à regarder sa fille dans l'école mais ne supportait pas qu'elle vienne lui dire bonjour et qu'elle pleure quand elle souhaitait aller vers elle. Alice ne semblait pas être capable de jouer avec ses amis avec indifférence si sa mère restait à quelques mètres d'elle à la regarder durant toute la journée. Elle ne pouvait pas agir librement, étant donné qu'elle était observée.

La manière dont cette mère montre son affection à sa fille apparaît comme particulière. Elle se décline sous plusieurs angles. De par mes observations, je peux déduire que la mère est, en règle générale, très aimante avec sa fille. Les activités de ses journées sont toujours dirigées de telle manière à passer de temps aux côtés de sa fille. Toutefois, elle est très contrôlante et décide de ce que sa fille doit faire, à quel rythme et dans quelles

circonstances. La mère utilise des techniques très primaires pour rechercher de l'amour auprès de sa fille (en suscitant de la jalousie par exemple). J'en déduis qu'elle aime partager des moments avec Alice et en prend soin, mais ne trouve pas forcément les meilleurs moyens pour lui démontrer cet amour. Sa fille me semblait être son unique raison d'être dans ce centre et sa motivation à s'en sortir, étant donné qu'elle passait la majorité de son temps à l'observer et à en prendre soin. De par ces observations, je suppose qu'Alice avait un attachement que je qualifie d'anxieux ambivalent, selon Bowlby (cité in Simoens, 2013, p.4), avec sa mère. Celle-ci donnait des réponses fluctuantes à sa fille, ce qui induit ce type d'attachement.

Je pense qu'Alice endossait un rôle de type « confident de la mère », tel que le décrivent Baker et Cunningham (2004, p.42). J'ai appris, par les assistantes sociales, que sa mère lui parlait souvent de la relation qu'elle avait avec le père. Les attitudes que la maman avait avec Alice dans mes observations et ce que j'ai appris par les assistantes sociales, me font penser à ce rôle. De plus, Alice semblait entretenir une relation très forte avec sa mère étant donné que ces deux n'étaient jamais séparées. Ainsi, il serait probable que le rôle de confident qu'Alice semble endosser, aux dires des assistantes sociales, lui soit indirectement imposé par sa mère de par ses comportements envers elle.

D'ailleurs, l'attachement d'anxieux-ambivalent se lie avec le rôle de « confident de la mère » dans le passage que décrit Sadlier et al. (2015, p.20) : « *Les enfants ayant un attachement ambivalent sont particulièrement préoccupés par l'attitude des adultes et plus dépendants émotionnellement que les enfants ayant un attachement sécurisant* ». L'attitude d'Alice qui pleure lorsque sa maman l'embête en jouant avec une autre maman illustre, à mon avis, la dépendance émotionnelle qu'elle ressent envers elle.

Toutefois, comme je le décrivais dans la description de ce binôme, Alice passait beaucoup de temps à jouer et à faire des bêtises. Au salon, elle dansait, sautait et animait les soirées. Ses comportements pourraient donc faire penser qu'elle adoptait parfois le rôle de « clown » (Croissant 2004, p.554) afin de faire passer du bon temps aux mamans qui semblaient apprécier sa joie de vivre.

3.4. Binôme 3 - Marie et sa mère

Marie est une fille de 6 ans. Elle a une sœur aînée de 7 ans, présente au centre avec elle. Cette famille est arrivée au centre durant la période pendant laquelle j'y étais. La maman a 29 ans et n'a aucune formation. Elle n'avait pas d'emploi avant d'arriver au centre. Les filles ne parlent que le créole. La mère, quant à elle, parle très bien l'anglais, mais ne parle absolument pas le français. Durant les jours où nous nous sommes côtoyées, j'ai eu l'occasion d'échanger quelques mots avec cette maman. Cependant, de part mon niveau d'anglais, nos discussions n'étaient pas très élaborées. Les informations décrites ci-dessous proviennent majoritairement du dossier de la bénéficiaire et des informations que les assistantes sociales m'ont données. Mes observations ont été le seul moyen de comprendre le fonctionnement de cette famille, étant donné que je ne pouvais pas échanger avec elle.

C'est leur deuxième passage au centre. Les violences physiques, psychiques et sexuelles que le père fait subir à la mère durent depuis cinq ans. Le précédent passage de cette mère et de ses filles remonte aux premières violences, soit il y a cinq ans. La mère n'avait alors que 24 ans. Depuis ce passage et au fil des années, j'ai pu lire que les comportements des filles ont passablement changé. En effet, cinq ans auparavant, elles étaient très jeunes et ne comprenaient pas la situation. Selon le rapport de ce passage, les filles avaient un bon lien avec le père. Ensuite, au fil des années, la violence a perduré, les filles ont grandi et se sont éloignées du père. Actuellement, selon le rapport de la psychologue, elles ont une relation très distante avec leur père mais, par contre, un très bon lien avec la mère.

La mère et les filles vivaient chez une amie depuis quelques jours avant d'arriver à SOS Femmes. Elles ont pris toutes leurs affaires afin de ne plus jamais réintégrer leur maison. À l'entendre parler, la mère semblait déterminée et prête à quitter le foyer définitivement. Les filles ont été retirées de leur école qui se trouvait trop loin du centre. La mère portait toutefois une attention particulière, tous les matins, à leur apporter leurs sacs d'école pour leur rappeler et les encourager à travailler, afin qu'elles ne perdent rien de leur scolarité.

Au centre, la famille était très discrète. En effet, la mère ne participait pas aux moments d'échanges (télévision, thé) et ainsi, je n'ai pas observé une relation se créer avec les autres mamans. Les filles, quant à elles, passaient la majorité de leur temps ensemble et discutaient très peu avec les autres enfants. Durant les repas, elles étaient les trois l'une à côté de l'autre et parlaient principalement ensemble.

3.4.1. Observations

Moment 1 : Balançoire

Deux jours après l'arrivée de la famille, j'ai observé Marie se balancer sur l'une des deux balançoires du centre. Elle a regardé sa mère qui discutait avec une autre maman pour lui dire : « Maman, stop balanz ». Celle-ci, assise sur un banc, s'est levée immédiatement pour aller l'aider à descendre. Elle a arrêté la balançoire avec une main et donné la seconde à sa fille pour l'aider à en descendre. Une fois à terre, la maman a montré à sa fille, en s'asseyant sur la balançoire, comment faire pour en descendre sans aide. Elle a montré, en lui expliquant oralement, qu'il fallait mettre ses mains le long des chaînes et baisser les pieds jusqu'au moment où ceux-ci touchent le sol. Marie a approuvé par un signe de tête en la regardant attentivement. La mère s'est ensuite retournée et est retournée s'asseoir à la place où elle se trouvait auparavant.

Dans cet échange, Marie a sollicité sa mère car elle en avait besoin. Sa maman est venue répondre à sa demande immédiatement et lui a aussi expliqué comment faire pour que, la

prochaine fois, sa fille puisse réaliser ce geste seule. La mère a été attentive à ses besoins et lui a apporté une réponse qui apparaît comme exhaustive avec des explications et de l'attention. On peut donc poser l'hypothèse qu'elle lui a apporté un enseignement éducatif visant à son autonomie dans ses activités.

Moment 2 : Demande de danser

Un soir, Marie ainsi que plusieurs autres mamans et moi-même, regardions la télévision. La maman de Marie est arrivée de la cuisine et s'est dirigée vers sa fille qui était assise sur une petite chaise, un peu à l'écart des mamans et des autres enfants. Une fois arrivée à sa hauteur, la maman a regardé quelques secondes la télévision. C'était une série d'amour et de danse de type « Bollywood ».

La maman a regardé une autre dame et lui a demandé si elle connaissait un certain film en précisant que sa fille savait danser la chorégraphie de celui-ci (les films Bollywood comprennent beaucoup de chorégraphies). L'autre dame a répondu qu'elle le connaissait, avec un large sourire. La maman a donc regardé sa fille et lui a proposé, d'une voix chaleureuse et avec un grand sourire, de faire cette danse. La fille a immédiatement refusé avec un signe de la tête et un petit sourire. Marie a ensuite baissé le regard et fixait ses pieds. La maman semblait approuver son choix en lui adressant un petit sourire complice et a, ensuite, regardé l'autre dame en lui faisant un petit signe des épaules en guise d'excuse. Après cet échange, la maman est repartie d'où elle était venue après cet échange.

Dans cette situation, la mère a fait une demande à sa fille. Celle-ci ne l'a pas acceptée, mais la mère a gardé son sourire et a accepté le choix de sa fille sans reformuler une nouvelle fois sa demande. J'ai pu remarquer qu'une certaine complicité était observable entre Marie et sa mère. Leurs regards et leurs sourires me font penser qu'une relation de confiance est réellement présente entre elles.

Moment 3 : Attente à l'hôpital

Alors que je me trouvais à l'hôpital avec une bénéficiaire du centre, j'ai vu Marie, sa sœur et sa mère sur le banc voisin du mien. Elles me faisaient des signes pour attirer mon attention. Nous nous sommes donc, avec la bénéficiaire que j'accompagnais, déplacées afin d'aller nous asseoir à côté d'elles. Dans les hôpitaux mauriciens, l'attente pour rencontrer un médecin peut durer plusieurs heures. Elles s'y étaient déplacées afin de faire des radios du genou de sa fille cadette.

La maman était assise sur une chaise, entre ses deux filles. Cela faisait déjà plus de quatre heures qu'elles attendaient là. Après quelques temps à attendre ainsi, j'ai entendu Marie gémir : « Maman », en pleurnichant et en posant sa tête contre l'épaule de sa maman. Elle lui a alors frotté le dos avec sa main. Elle lui a répondu en créole : « C'est bientôt à nous, patiente encore un peu ». Elle a serré sa fille contre elle, la main sur son épaule. La maman a posé sa tête contre celle de sa fille. Marie est restée dans la même position avec un air qui semblait triste.

Suite à la demande de Marie, la maman lui a donné une réponse et lui a montré de l'affection pour calmer son impatience. Elle semblait chaleureuse avec sa fille et empathique envers elle. La maman avait vraiment l'air compatissante et a démontré, à travers ses gestes (prendre sa fille dans ses bras), qu'elle souhaitait réellement la reconforter.

Moment 4 : Maman amène les sacs

Cette situation s'est déroulée dans la salle de classe. Alors que quelques enfants jouaient au fond de la salle, l'enseignante et moi discutons. La maman est entrée dans la classe avec les sacs des deux filles dans chacune de ses mains. Ceux-ci étaient très remplis, étant donné que les filles ont dû emporter toutes leurs affaires en quittant leur école pour venir au centre. La maman s'est dirigée vers ses filles qui étaient assises à une petite table. Elles étaient en train de dessiner et de rigoler avec les autres enfants. Elle a ouvert les sacs et a posé celui de Marie et de sa sœur à leur droite. La mère a regardé ses filles et leur a dit : « Travaillez bien » en créole, avec un grand sourire. Les filles, quant à elles, lui ont rendu ce sourire. La maman a ensuite pris un sac en plastique dans le sac de Marie et est partie dans la direction de l'enseignante.

Dans cette situation, j'ai remarqué que la mère portait une attention particulière à ce que les filles, bien qu'au centre, continuent de travailler. Elle participait à cette démarche en leur apportant leur sac et en les encourageant, à travers ses paroles et son sourire, à étudier.

3.4.2. Résumé et interprétations

Dans cette situation, je prête souvent attention aux deux filles et non uniquement à Marie. J'ai pu remarquer que la maman avait un lien identique avec ses deux filles, c'est donc la raison pour laquelle j'ai décrit la situation de cette manière. Elle leur donnait la même attention, les mêmes réponses et ainsi, mes conclusions sont similaires concernant Marie et sa sœur.

Dans leur foyer et selon les informations que j'ai pu obtenir, je pense que les deux filles ont mis en place une relation privilégiée avec leur mère. Les filles ont certainement pris conscience de la position d'agresseur de leur père et se sont donc rapprochées de leur mère qui, elle, était en position de victime. Toutefois, aucune information ne peut m'orienter vers un rôle qu'elles auraient pu adopter dans leur foyer.

Selon les observations que j'ai menées au centre, j'ai pu observer une complicité entre Marie, sa mère, ainsi que sa sœur. J'ai pu contempler une maman à l'écoute de ses filles, qui répondait aux demandes lorsque Marie la sollicitait (dans le cas de la balançoire) et qui savait consoler ses filles (dans la situation où la famille était à l'hôpital). Marie semblait être contentée par les réponses que sa mère lui apportait, ce qui me laisse penser qu'elles étaient adaptées aux demandes. J'ai pu remarquer que la mère donnait de l'attention physique à sa fille (lorsque Marie trouvait le temps long dans l'hôpital et que sa maman l'a prise dans ses bras pour la consoler). Sa maman respectait ses choix (lorsque Marie ne souhaitait pas danser).

De par ces différentes observations et réflexions, je ne suis pas en mesure de définir quel rôle Marie pourrait jouer. Je suppose qu'elle a un attachement sécurisé avec sa mère, comme le décrit Bowlby (cité in Simoens, 2013, p.4). Ainsi, elle n'a pas besoin de développer une stratégie et/ou un rôle qui lui permettrait de palier à des manques au niveau de l'attachement. En effet, elle semble avoir une base de sécurité solide avec sa mère et est en confiance avec celle-ci. Sa figure d'attachement, soit sa mère, répond à ses besoins et sait, apparemment, la consoler. Ces signes, représentatifs de l'attachement sécurisé, sont exactement les éléments que j'ai pu remarquer concernant cette famille.

3.5. Binôme 4 - Cédric et sa mère

Cédric est un garçon de 3 ans et demi. Il est entré au centre avec sa maman une semaine avant mon arrivée. La maman est âgée de 37 ans. Elle n'a pas de formation mais a terminé sa scolarité obligatoire. Elle a travaillé quelque temps comme femme de ménage avant d'arriver au centre.

Selon ce que j'ai pu lire dans le dossier de la bénéficiaire, le couple que formaient les parents de Cédric vivait sous le même toit depuis 19 ans et s'était marié en 1996. Depuis environ six mois, le mari était devenu violent et infligeait à sa femme de la violence physique, psychique et sexuelle. Il était souvent sous l'influence de l'alcool. Je n'ai pas trouvé d'informations concernant l'éventuelle violence qui aurait pu déjà exister au sein de ce couple avant ces six mois. Selon le rapport de la psychologue, Cédric avait toutefois un très bon lien avec son père, Cédric lui portait une attention particulière. L'enfant pleurait beaucoup durant les nuits à la maison.

Cette mère a donc mis au monde Cédric après quinze ans de relation avec son mari. Je n'ai pas reçu d'informations sur la volonté qu'avait cette mère d'avoir cet enfant. Cet élément reste toutefois important à relever, d'autant plus dans le contexte mauricien où la norme est d'avoir un enfant très jeune, lorsque l'on vit dans la société populaire.

Selon ce que j'ai appris des assistantes sociales, durant les premiers jours passés au refuge, la mère donnait des coups à son enfant à différents moments de la journée. Ces coups étaient donnés lorsque son fils faisait des bêtises ou ne respectait pas ses demandes. À ma connaissance, les coups étaient multiples durant une journée. Les professionnelles ont immédiatement averti la mère que la violence était interdite au sein du refuge et qu'elle devait cesser ses actes sous peine de devoir quitter le centre. En effet, la tolérance zéro est de rigueur. Je n'ai eu aucun retour de la psychologue sur les éventuelles violences de la mère sur l'enfant, avant d'arriver à SOS Femmes.

Au centre, la maman de Cédric discutait souvent avec les autres mamans et passait beaucoup de temps à jouer avec les deux bébés présents durant cette période. Elle les portait, leur faisait des petits gazouillis et leur souriait. Elle échangeait de réels moments d'échange et de complicité avec eux. C'était une personne timide mais souriante. Personnellement, j'ai très peu échangé avec elle. Elle avait souvent un regard froid et fuyant lorsque je la croisais. Avec Cédric, il m'a fallu du temps pour avoir un échange oral. Il semblait souvent gêné et fuyait ma présence. Après plusieurs minutes de discussion, il finissait toutefois par s'ouvrir et me livrer quelques mots mais cela était rare. L'enfant était la plupart du temps seul et ne créait aucun lien avec les autres enfants ou les mamans présentes au centre.

3.5.1. Observations

Moment 1 : Cédric passe la tête par les barreaux de la fenêtre

Cette situation s'est déroulée en fin de journée. Les mamans, dont celle de Cédric, regardaient la télévision. Cédric, quant à lui, se trouvait seul, au fond de la pièce où se trouve la télévision. Il était en train de regarder à l'extérieur, par la fenêtre ouverte. À l'Île Maurice, la majorité des fenêtres ont des barreaux quadrillés, pour se protéger des éventuels voleurs. Je l'observe passer sa tête à travers l'un de ces carreaux rectangulaires de la fenêtre, qui est ouverte.

Sa mère, assise sur le canapé, se retourne et le voit en train d'enfoncer sa tête entre un des carreaux. Elle dit immédiatement, d'une forte voix : « Cédric, ne fais pas ça ! », tout en se levant puis marchant en sa direction d'un pas affirmé. Arrivée vers lui (Cédric ne se

trouve qu'à quelques mètres), elle se tient debout, à sa droite et le regarde fixement. Lui, ne peut pas voir le visage de sa mère étant donné qu'il ne peut pas tourner la tête, mais l'entend extrêmement bien vu qu'elle se trouve juste dans son dos. Elle ne dit pas un mot mais attend, statique, qu'il enlève sa tête des barreaux. Cédric, après quelques secondes, obéit. Sa mère, sans échanger un mot, retourne s'asseoir à sa place. Durant ces quelques minutes, Cédric n'a pas dit un mot et n'a pas eu d'échange visuel avec sa mère.

Moment 2 : Colonie de fourmis

Le soir, au centre, les mamans mangent avant les enfants. Ce soir-là, les enfants étaient donc en train de regarder la télévision pendant que les mamans prenaient le repas. Une maman est entrée dans le salon pour nous informer qu'il y avait une colonie de fourmis géantes qui entraient par la fenêtre. L'éducatrice, qui se trouvait dans le bureau et qui a entendu cette interaction, est de suite arrivée dans le salon avec une bombe insecticide à la main. Tous les enfants se sont mis à courir dans tous les sens, excités par cet événement.

L'éducatrice est allée vers la fenêtre et a tiré le rideau qui, jusque-là, cachait le nid de fourmis. Tous les enfants crient, sautent dans tous les sens. Plusieurs d'entre eux partent en direction de la cuisine pour voir ce qu'il s'y passe (par la porte-fenêtre, on peut y voir les fourmis qui entrent dans le salon).

Cédric, quant à lui, se déplace vers la fenêtre pour observer le nid de fourmis. Sa maman arrive à ce moment dans le salon. Elle dit à haute voix : « Cédric, viens ici ». Elle l'observe sans bouger. Elle me regarde et dit immédiatement : « Il adore les bêtes ». À ces paroles, Cédric quitte l'endroit où il se trouvait et se dirige vers les autres enfants, dans la cuisine. Il ne se retourne pas en direction de sa mère et n'échange donc aucun regard avec elle.

Moment 3 : Service du petit déjeuner

Cette situation, bien que simple, m'a marquée. Un matin, j'arrivais dans la cuisine lorsque Cédric et sa mère se mettaient à table. J'ai pu observer la mère, cuisant le lait sur les plaques électrique de la cuisinière. Cédric était assis à la table, le visage baissé en direction de la table. Il était dans cette position, ne faisant aucun mouvement. La mère tournait le dos à l'enfant étant donné que le potager se trouvait derrière lui.

Une fois prêt, elle a versé le lait dans la tasse de son enfant et lui a posé celle-ci sur la table, à quelques centimètres de son visage. L'enfant n'a pas regardé sa mère et a gardé le regard fixé en direction de la table. Il a pris sa cuillère, s'est mis à boire son lait pendant que la mère finissait de préparer son petit-déjeuner. Elle s'est installée à côté de lui et a commencé, de la même manière que lui, à prendre son déjeuner. Ni une parole, ni un regard n'ont été échangés durant ces quelques minutes.

La manière dont s'est déroulé ce petit-déjeuner m'a marquée. En effet, j'avais le sentiment d'observer deux personnes qui n'ont aucun lien, rien à se dire. La mère ne semblait pas passer un moment convivial en prenant ce repas. J'avais le sentiment qu'elle remplissait une obligation, celle de se nourrir et de nourrir son enfant.

Moment 4 : Demande d'affection de la part de l'enfant

Un soir, alors que plusieurs mamans et enfants regardaient la télévision, j'ai observé la maman de Cédric, assise sur le canapé, qui jouait avec le bébé d'une autre maman. Il était debout sur ses jambes, elle lui tenait les mains et celui-ci sautillait sur ses cuisses. Elle lui faisait des sourires, des grimaces et semblait partager un réel moment convivial avec lui. Le bébé souriait et rigolait également. La maman et ce petit garçon avaient les yeux rivés l'un dans l'autre.

Cédric, qui se trouvait assis par terre à quelques mètres, s'est approché des jambes de sa mère et lui a touché les genoux. Il était debout et regardait sa mère jouer avec ce bébé, les mains posées contre ses genoux. Il lui a dit : « Mamie » à deux reprises, d'une voix très calme et douce. La maman n'a pas réagi et a continué de jouer avec le petit bébé. Cédric a tenté de capter le regard de sa mère pendant un instant, en tapotant avec ses mains sur les genoux de sa mère.

Alors que la maman ne donnait toujours aucune réponse à ses sollicitations, Cédric a écarté les jambes de sa mère à l'aide de ses mains et s'est assis par terre, au centre de celles-ci. Il s'est tourné de manière à pouvoir regarder la télévision. La mère n'a pas porté d'attention à son fils et a continué à jouer avec le bébé.

Dans cette situation, j'ai pu observer la maman de Cédric avoir un véritable échange récréatif avec un enfant. Auparavant, je n'avais jamais observé un tel comportement chez elle. Toutefois, ce n'était pas avec son enfant mais celui d'une autre maman. Je me questionne donc sur la relation qu'elle aurait avec des bébés. Le rapport qu'elle peut avoir à un bébé ou un jeune garçon tel que Cédric est peut-être différent. Du moins, elle semblait plus à l'aise à côtoyer des bébés que des enfants entre 3 et 5 ans.

Dans cette situation, Cédric a souhaité lui demander de l'attention. Je n'ai pas pu savoir s'il était jaloux ou s'il avait envie d'avoir un échange avec sa mère. Toutefois, celle-ci n'a donné aucune réponse à son fils qui l'a appelé à deux reprises et l'a interpellé physiquement en lui tapant le genou. L'enfant s'est ainsi installé entre ses genoux, unique endroit où il pouvait avoir un contact avec elle. Elle n'a pas approuvé oralement le fait qu'il s'assoit à cet endroit mais s'est laissée faire sans refuser qu'il s'y installe.

3.5.2. Résumé et interprétations

Suite à ces différentes observations, je m'interpelle sur la relation qu'entretiennent Cédric et sa mère. Je n'ai jamais observé Cédric avoir un dialogue oral avec sa mère. J'ai pu observer sa mère lui parler et lui, parler à sa mère mais jamais l'un n'a répondu à l'autre. Ils ne se sont jamais posés de questions qui auraient suscité une réponse en lien. La mère, quant à elle, n'a interpellé l'enfant que lorsque cela concernait ses besoins vitaux (donner à manger, le stopper dans ses bêtises). Je n'ai jamais pu observer cette mère aller spontanément discuter avec son fils. La théorie de Fraiberg (cité in Phélip & Berger, 2012, p.95) sur le « gel des sentiments » qu'il qualifie de processus de défense pathologique de l'enfance me fait penser à la situation que vit Cédric. En effet, dans sa situation, « [...] *les images parentales sont insécurisantes puisqu'en permanence vouées à être perdues et l'enfant tente ainsi de se débarrasser de cette souffrance en évitant de s'attacher à un parent, mais au prix d'un clivage de ses sentiments : une partie de lui fait comme si le parent avait peu d'importance, alors qu'une autre aime ce parent et en a besoin.* » (Phélip & Berger, 2012, p.95). Je pouvais observer cette dualité lorsque Cédric fuyait sa mère du regard, ne lui montrait pas d'attention mais aussi lorsque, au contraire, il tentait d'aller vers elle de manière physique (s'asseoir entre ses jambes) et orale (en l'appelant « mamie »).

Je pense donc que l'attachement de Cédric à sa mère est de type « insécure » et plus précisément, de type « anxieux-évitant ». Cédric semblait ne rien attendre de sa mère, on peut supposer qu'il se suffisait à lui-même. Comme la théorie le décrit, ces enfants se tournent vers l'exploration de l'environnement plutôt que vers leur personne d'attachement (soit la maman dans cette situation). L'enfant est donc autonome très rapidement. La maman, elle aussi, rejette les demandes et les sollicitations de son enfant. Elle manifeste même parfois de l'agressivité, du rejet ou de l'indifférence. Par ce type de réponse, l'enfant intègre qu'il ne mérite ni amour ni affection (Vrai, 2012). Ainsi, dans la

situation de Cédric, cette description serait celle qui se rapproche le plus de ce que j'ai pu observer.

J'ai observé plusieurs fois Cédric faire des bêtises, ce qui faisait réagir sa mère. Elle venait vers lui pour lui demander de cesser ce qu'il était en train de faire. À travers cette manière de faire, je suppose qu'il pouvait stimuler de l'attention de sa mère. Comme Baker et Cunningham (2004, p.33) l'expliquent dans leur texte s'adressant aux mamans : « *Les enfants pourraient s'énerver simplement pour attirer votre attention. Si mal se conduire est la seule façon d'attirer votre attention, attendez-vous à ce que ce comportement inacceptable persiste* ».

J'ai observé plusieurs fois Cédric faire des bêtises, ce qui faisait réagir sa mère. Suite à ses agissements, la maman venait vers lui pour lui demander de cesser. À travers cette manière de faire, je suppose qu'il tentait de stimuler l'attention de sa mère. En effet, elle lui montrait, à travers ses remarques, qu'elle faisait attention à lui. Toutefois, lorsqu'il allait vers elle ou tentait de lui parler, sa mère ne répondait pas à ses sollicitations. Ainsi, le fait de faire des bêtises était une technique efficace pour que celle-ci lui montre de l'attention.

De son côté, lorsque sa mère lui parlait ou avait une quelconque attention à son égard, Cédric ne répondait jamais si ce n'est en obéissant à sa demande. Je ne l'ai jamais observé regarder sa mère. Le dialogue oral, visuel et physique entre lui et sa mère était rompu.

Je n'ai pas réussi à comprendre exactement quel rôle jouait l'enfant au sein de cette famille car il me manquait passablement d'informations. Il pouvait être le confident de l'agresseur ou même son adjoint de par le bon lien qu'il avait avec lui. Cela pourrait expliquer les tensions entre la mère et l'enfant. Au centre, c'était plutôt le bouc-émissaire de sa mère, comme le décrivent Baker et Cunningham (2004, p.31). Elles écrivent aussi que l'enfant peut souffrir de ce rôle qu'il va endosser contre sa volonté. Il peut être identifié comme la cause et la source des problèmes qu'ont ses parents (Baker & Cunningham, 2004, p.31). Je justifie cette supposition d'une part car la mère battait son enfant à son arrivée au refuge, et d'une autre part, à cause de ses comportements distants et de son manque de discussion avec son enfant. Les attitudes de Cédric me font penser à ce rôle étant donné qu'il était souvent seul, ne parlait qu'à très peu de monde et mettait beaucoup de temps avant de s'exprimer avec une nouvelle personne.

M'étant beaucoup questionnée sur les raisons qui pourraient induire une telle relation, j'ai supposé une piste, à la vue des informations que je possède. Le fait que la mère battait son enfant à son arrivée est un élément important. D'ailleurs, comme Baker et Cunningham (2004, p.60) l'expliquent : « *L'enfant de bas âge ne choisit pas de mal se conduire. Il peut donc acquérir l'impression qu'il ne vaut pas grand-chose s'il est puni par le châtement constamment* ». Aussi, comme je le citais ci-dessus, Cédric avait un très bon lien avec son père à la maison. Par conséquent, je pense que la mère pourrait donc avoir une relation difficile avec son enfant car il lui rappellerait son mari. Elle pourrait aussi se venger de la relation que son enfant avait avec son mari, maintenant que celui-ci n'est plus là, dans le cas où les violences seraient apparues au centre. Marchal et Dérivois (2014, p.97), affirment qu'un binôme peut rencontrer des difficultés à créer une relation car celle-ci peut être mise à mal si la mère identifie le fils à la dimension violente du père. La maman a certainement intégré le père de son enfant comme violent et peut ainsi reproduire l'image qu'elle a de celui-ci sur son fils, ce qui risque d'empêcher la création d'une relation mère-enfant saine.

Toutefois, étant donné que l'enfant est venu très tard composer cette famille, je peux aussi soumettre l'hypothèse que celui-ci n'était pas désiré. C'est une éventualité qui expliquerait la violence de cette mère envers son enfant.

3.6. Binôme 5 - Jessica et sa mère

Jessica est une fillette de 4 ans et demi. Elle a un frère aîné de 12 ans. Elle est arrivée au centre avec sa maman et son frère, plus de 3 mois avant mon arrivée. C'était leur premier passage à SOS Femmes. La maman, âgée de 34 ans, est venue s'y réfugier suite à des violences psychiques et sexuelles exercées par son mari. Durant cette période, Jessica était très distante de la relation qu'avaient ses parents. Son frère, qui était plus âgé, fuyait le foyer lors des épisodes de violence. Cette maman et ses enfants parlaient créole entre eux mais maîtrisaient tous très bien le français. Ainsi, j'avais la possibilité d'échanger facilement avec eux.

Avant son arrivée au centre, la maman était employée dans une usine textile. Elle avait abandonné son emploi, en quittant la ville dans laquelle elle résidait avec ses enfants et son conjoint. Quelques semaines avant que je vienne faire mes observations, elle a trouvé un emploi similaire dans les environs du foyer. Les enfants, quant à eux, avaient été scolarisés dans deux écoles différentes de la ville de Coromandel. En effet, en quittant leur village, ils avaient quitté leur école. Après deux mois, ils avaient réintégré des écoles publiques de la ville. La famille se reconstruisait petit à petit. La maman souhaitait toutefois rester habiter à SOS Femmes encore quelques semaines, le temps d'économiser assez d'argent, ce qui lui permettrait d'acheter une maison ainsi que tous les biens nécessaires à son emménagement.

Jessica et son frère passaient donc leurs journées de semaine à l'école publique. Jessica revenait vers 15h00 et son frère à 17h00. Leur mère partait très tôt le matin et ne rentrait que vers 18h00, samedi inclus. Durant le temps pendant lequel leur maman travaillait et que les enfants étaient au centre, ils étaient pris en charge par les deux enseignantes ainsi que par les assistantes sociales (dès 17h00). Les autres mamans étaient aussi présentes pour rappeler les règles ou leur préparer leur goûter. Cette manière de faire s'est mise en place spontanément. Les mamans étaient très solidaires entre elles et prenaient donc sous leurs ailes Jessica et son frère durant l'absence de leur mère. J'ai donc pu observer Jessica et sa mère durant les soirées et le dimanche.

La maman de Jessica avait donc concrètement quitté le foyer familial afin de reconstruire une nouvelle vie avec ses enfants. La famille avait ses habitudes au centre, les enfants rentraient de l'école et savaient exactement ce qu'ils devaient faire, la famille semblait s'y sentir comme à la maison. Je pense que la durée de leur séjour en est la raison ; c'est la famille qui y était présente depuis le plus longtemps.

En ce qui concerne la relation de Jessica et son frère, j'ai pu remarquer qu'ils ne communiquaient pas beaucoup. En effet, la petite passait beaucoup de temps avec les enfants du centre alors que le grand frère, le seul adolescent, passait la plus grande partie de son temps libre dans sa chambre ou seul, à jouer à l'extérieur. La maman, quant à elle, semblait être proche autant de sa fille que de son fils. Elle les saluait toujours à son retour du travail et était souvent vers eux durant les soirées.

3.6.1. Observations

Moment 1 : Coiffure

Cette première situation s'est déroulée un soir, dans le salon. Jessica était assise à côté de sa mère, sur un canapé. Elles regardaient la télévision avec quelques mamans qui étaient assises sur les autres canapés. Jessica a tourné la tête en direction de sa mère. En regardant le visage de sa mère, elle lui demande si elle pouvait la coiffer. La maman, les yeux rivés sur la série télévisée, a acquiescé par un signe de tête et a sorti son trousseau de clés de sa poche. Elle n'a pas détourné le regard durant cet échange. Elle a tendu ses clés à Jessica qui les a prises dans ses mains. Elle s'est mise debout sur le canapé et s'est glissée derrière le dos de sa mère, une jambe de chaque côté de celui-ci. À ce moment, Jessica a commencé à passer les clés à travers les cheveux de sa mère ainsi qu'à passer ses doigts entre ceux-ci pour jouer à la coiffeuse. La maman a continué de regarder la télévision en se laissant totalement faire.

Cet échange et la manière dont la mère a sorti le trousseau de clés de sa poche me font penser que cette activité constitue un rituel bien connu du binôme. La fille doit, j'imagine, souvent faire cela à sa mère. Bien que la maman n'ait pas donné de réponse orale à la demande de sa fille, elle l'a toutefois écoutée et lui a répondu physiquement en acquiesçant et en lui donnant ses clés. Je remarque, à travers cette situation, que la mère semble tolérante face au toucher de sa fille. La proximité physique agréable entre cette maman et sa fille est clairement observable dans cet exemple.

Moment 2 : Retour du travail de la maman

Cette situation s'est déroulée en fin de journée, aux environs de 18h00. Les enfants avaient fini leur journée à l'école. Plusieurs d'entre eux étaient assis sur le canapé du salon, les yeux rivés sur la télévision. La maman de Jessica allait rentrer tantôt de sa journée de travail.

Depuis le salon, on peut voir le bureau des assistantes sociales étant donné que la porte qui délimite ces deux pièces est en verre. Assise avec les enfants, on a entendu la porte d'entrée s'ouvrir. Jessica a instantanément tourné la tête en direction du bureau des assistantes sociales et a aperçu sa maman qui y entrant. Elle s'est immédiatement mise debout sur le canapé et a sautillée sur celui-ci avec un large sourire en regardant sa mère. Sa maman a échangé quelques mots avec les assistantes sociales puis a ouvert la porte menant au salon. À peine la porte ouverte, Jessica a crié « Maman ! » d'un ton joyeux. La maman est entrée dans la pièce, a fait un sourire à sa fille et lui a adressé un signe de la main voulant lui dire bonjour. Elle a ensuite fait de même à son fils, assis sur un autre canapé. D'un air fatigué, elle a immédiatement tourné la tête et a continué son chemin en direction des chambres. Jessica l'a regardée pour lui dire bonjour en sautillant, a cessé de bouger lorsqu'elle a tourné la tête vers son frère puis s'est rassise sur le canapé dès que sa mère fut hors de son champ de vision. Les traits de son visage m'ont semblé donner des signes de déception étant donné qu'elle ne souriait plus et que son regard fixait le sol.

Dans cette situation, j'ai remarqué que la maman de Jessica semblait vraiment fatiguée après sa journée de travail. Jessica, quant à elle, semblait heureuse de retrouver sa maman et le lui montrait par des signes d'euphorie. Sa mère n'a pas répondu explicitement à l'euphorie de sa fille mais l'a uniquement saluée de la main. Je pense que cette manière de saluer sa fille n'était pas en adéquation avec les attentes de celle-ci. Je suppose cela de par le visage que Jessica avait lorsque sa mère a quitté la pièce. Elle semblait déçue de ne pas avoir eu un échange plus chaleureux.

Moment 3 : Jessica recherche l'attention physique

Cette situation se déroule dans le salon, en fin de journée. La maman de Jessica est rentrée depuis peu du travail et regarde la télévision, comme beaucoup d'enfants. Jessica est assise sur une chaise et regarde la série télévisée. Elle est assise au centre de la pièce, à quelques mètres des canapés. Sa maman, quant à elle, est assise sur un fauteuil. Alors que je regarde Jessica, elle se lève et se dirige en direction de sa maman. En arrivant devant elle, toujours debout, elle entoure de ses bras les jambes de sa maman pour lui donner un câlin.

La maman soulève de ses mains sa fille par les aisselles. Jessica regarde son visage pendant ce moment. Elle l'assoit à ses côtés en se poussant au maximum pour lui faire une place. Mère et fille se trouvent donc assises l'une contre l'autre sur le fauteuil pour regarder la télévision. Sa maman ne détourne ni le regard lorsqu'elle la soulève, ni ensuite. Elle ne lui parle pas non plus. Jessica sourit et pose sa tête contre le bras de sa maman. Elle continue de regarder la série télévisée en souriant ainsi.

Dans cet échange, j'ai pu remarquer que Jessica est allée chercher de l'affection physique auprès de sa mère. Elle le lui a demandé indirectement en allant se frotter contre ses jambes. Sa maman, bien qu'occupée à regarder la télévision, a répondu à sa demande en l'asseyant tout près d'elle. Ce geste a donné à Jessica une certaine attention physique. Elle semblait être contente d'après le sourire qui rayonnait sur son visage. Jessica a donné un autre signe d'affection psychique lorsqu'elle a posé sa tête contre celle de sa maman.

Moment 4 : Jessica dérange les autres mamans

Cette situation s'est déroulée dans le salon, en compagnie de plusieurs mamans et enfants qui se décontractaient devant la télévision. Quelques enfants jouaient tranquillement dans un coin de la pièce et plusieurs mamans discutaient calmement. Jessica se trouvait devant la télévision et sautait dans tous les sens, en rigolant et en criant. Plusieurs mamans lui ont demandé de cesser car elles regardaient la télévision et Jessica perturbait cette activité. En effet, la fillette se trouve devant la télé entraînant de gesticuler et de crier. Ainsi, les mamans ne pouvaient ni entendre ni regarder l'émission. Elles lui ont clairement dit que son attitude les dérangeait.

Après plusieurs remarques des mamans et aucun changement dans l'attitude de Jessica, sa maman l'a regardée de son fauteuil et s'est exprimée fortement : « Maintenant stop, tu arrêtes Jessica, viens ici ». Sa maman l'a regardée droit dans les yeux en lui faisant cette demande. Jessica réagit aussitôt à sa demande en se déplaçant en direction de sa mère. Sa maman la soulève et l'assied sur ses genoux. Durant cet échange, j'ai pu remarquer que la maman de Jessica sait se faire respecter lorsqu'elle lui demande quelque chose. Jessica obéit à ses demandes sans les remettre en question. Aussi, la manière dont sa mère l'a prise sur ses genoux à la fin de cet échange laisse paraître une certaine affectivité de cette mère envers sa fille. Une proximité est réellement observable au vu de cette situation et des autres citées ci-dessus.

3.6.2. Résumé et interprétations

La psychologue m'a expliquée que dans sa maison familiale, Jessica était très distante avec la relation qu'avaient ses parents. En effet, elle n'en parlait ni à ses parents ni à d'autres personnes. Je pense ainsi que Jessica a mis en place une stratégie dite de « *déconnexion émotionnelle* » telle que Baker et Cunningham (2004, p.42) la décrivent. Cet évitement lui permettait peut-être de palier à sa difficulté de supporter les violences de ses parents. Son frère, plus âgé, semble avoir développé un « *évitement physique* » étant donné qu'il ne rentrait pas à la maison ou fuyait le foyer lorsque les violences étaient

trop fortes (Baker & Cunningham, 2004, p.43). Son âge lui permettait certainement de pouvoir réagir de cette manière-là étant donné qu'il avait 12 ans et était donc plus autonome. Fortin (2009, p.121) explique cette manière de faire en disant que beaucoup d'enfants préfèrent fermer les yeux sur la violence (en utilisant l'évitement physique ou émotionnel par exemple), plutôt que d'en parler, ce qui pourrait ébranler les fondations familiales et alors, ils s'en sentiraient responsables.

Au vu de ces différentes observations, je peux déduire que la maman de Jessica semble attentionnée envers sa fille mais toutefois très prise par sa vie professionnelle. En effet, la maman semblait souvent fatiguée en soirée et ainsi, l'attention que sa fille lui demandait semblait être difficile à assumer. Jessica semblait souvent vouloir aller vers sa mère, qu'elle la porte, qu'elle la prenne sur ses genoux, etc. La maman était toutefois affective avec sa fille en lui donnant l'attention physique que celle-ci recherchait, comme dans la situation où elle la prend à ses côtés sur le sofa. Dans toutes les situations citées, la maman de Jessica répondait toujours aux demandes de sa fille. Bien que la maman passe beaucoup de temps devant la télévision en soirée, elle répondait toujours à sa fille, que ça soit oralement ou physiquement.

J'ai l'impression que Jessica et sa mère ont actuellement un attachement « sécuritaire », tel que le décrit Bowlby (cité in Simoens, 2013, p.4). Jessica semble être écoutée et réconfortée par sa mère. La maman pourrait donc être une figure d'attachement stable pour sa fille. Les quelques mois passés au centre semblent avoir permis à cette famille d'être prête à s'engager dans une nouvelle vie de manière autonome.

4. Synthèse

Ces différentes observations m'amènent donc, actuellement, à les confronter à mes hypothèses. J'utiliserai des exemples précis ainsi que des éléments théoriques pour constater si ces observations s'appliquent aux hypothèses préalablement émises. Les éléments théoriques repris dans cette partie seront primordiaux à la bonne compréhension et à l'analyse de ces hypothèses.

J'étudierai, dans une première phase, les sous-hypothèses puis, finalement, l'hypothèse globale. Cette manière de m'y prendre me permettra de partir du plus précis pour arriver au plus global.

4.1. Mise en perspective des hypothèses

H 1.1 L'enfant prend l'initiative d'aller vers sa mère durant les moments non formels

Selon la pyramide de Maslow (cité in Semioscope, 2005), les besoins sociaux se trouvent en troisième position. Ceux-ci comprennent les besoins affectifs (donner et recevoir de l'amour). Toutefois, comme l'expérience de Spitz (cité in Vasselier & Heim, 2009, p.190) concernant le syndrome de carence affective le démontre : « *en l'absence de relations affectives aimantes et chaleureuses, les nourrissons présentent des retards de développement, des pertes de poids significatives, des maladies plus ou moins graves, des plaintes récurrentes. [...] Pour Bowlby (1944, 1958, 1980), le besoin d'attachement est un besoin primaire.* ». Ce premier élément théorique m'a amenée à penser que durant les moments d'échanges non formels entre la mère et son enfant (les instants où aucune professionnelle n'est active tels que les moments de jeux, repos, etc), les enfants vont vers leur mère pour solliciter leur attention. Dans un premier temps, j'ai décidé d'étudier l'hypothèse que « l'enfant va de sa propre initiative vers la mère », puis je m'intéresserai, dans les hypothèses suivantes, à l'aspect affectif de cet échange.

Cette première hypothèse comprend une réflexion autour des signes de reconnaissance comme je le décrivais dans ma théorie. Afin d'obtenir des signes de reconnaissance et de remplir sa soif de reconnaissance, l'enfant va interpeller sa mère afin que celle-ci lui donne un regard, une parole ou encore un sourire qui lui apportera une certaine forme d'amour, d'affection.

À la vue des différentes observations menées à SOS Femmes, j'ai pu étudier cette hypothèse en la remettant en question pour vérifier sa pertinence. J'ai pu remarquer que la prise d'initiative peut se faire de différentes manières par les enfants et que chacun utilise ses propres stratégies. Afin de mener ma réflexion, j'ai réalisé un tableau qui retrace, de manière générale, les prises d'initiatives que j'ai repérées chez les enfants :

Binôme 1 Arthur 7 ans	C'est souvent lui qui sollicite l'attention de sa mère. Il utilise plusieurs stratégies telles que les pleurs, le regard attendrissant, les questions orales ou des sollicitations pour recevoir des attentions physiques (toucher). J'ai le sentiment qu'il supplie parfois sa mère pour recevoir de l'attention (lorsqu'il la suit en pleurnichant, lorsqu'il lui tape les genoux, qu'il va s'asseoir à ses côtés, etc).
Binôme 2 Alice 4 ans	Dans la situation d'Alice, c'est très souvent sa maman qui prend l'initiative de la solliciter. Alice, quant à elle, n'a jamais utilisé la parole pour interpeller sa mère. Une fois, elle a pleuré, l'a suivie et l'a regardée pour que celle-ci lui montre de l'attention. Elle était très discrète dans ses différentes demandes.

Binôme 3 Marie 6 ans	La maman prend souvent l'initiative de solliciter sa fille durant les moments non formels. Marie, quant à elle, l'a interpellée lorsqu'elle avait besoin de réconfort et d'aide (par exemple pour descendre de la balançoire ou lorsqu'elle s'ennuyait à l'hôpital). Marie interpelle donc sa mère lorsqu'elle semble en avoir le besoin en formulant des questions, des demandes précises (par exemple lorsqu'elle demande de l'aide pour descendre de la balançoire) et en utilisant souvent le mot « maman ». Ces échanges se situent donc sur un autre registre que celui de l'affection.
Binôme 4 Cédric 3 ans 1/2	Je n'ai jamais observé de regard échangé entre Cédric et sa mère. Il ne regardait pas sa mère lorsque celle-ci lui parlait. De même, elle ne regardait pas Cédric lorsqu'il l'interpellait. Il a utilisé une fois le mot « mamie » pour accompagner ses gestes sans toutefois avoir un contact visuel. C'est l'enfant le plus jeunes mais les quelques échanges vocaux que j'ai eu avec lui me prouvent qu'il est capable de parler Ses initiatives, susceptibles de solliciter sa mère, viennent la plupart du temps de ses bêtises. Celles-ci font réagir sa maman. J'ai toutefois remarqué qu'il l'a interpellée physiquement une fois, lorsqu'il est allé auprès d'elle et qu'il s'est assis entre ses genoux. Cette manière de faire lui a permis d'imposer sa présence auprès de sa mère qui n'a pas réagi mais qui l'a toutefois laissé s'asseoir auprès d'elle.
Binôme 5 Jessica 4 ans 1/2	Dans ce binôme, contrairement aux autres, c'est souvent Jessica qui prend l'initiative de solliciter sa maman. Elle l'appelle, va sur ses genoux, fait des bêtises, ce qui fait réagir sa maman. Physiquement, elle impose sa présence auprès de sa maman en allant s'asseoir vers elle ou en posant sa tête sur elle. Différentes stratégies sont utilisées de la part de Jessica pour montrer son amour à sa maman ou alors, pour lui demander de l'affection.

Durant ma période d'observation, j'ai donc pu remarquer que chaque enfant a une manière différente d'approcher sa mère, de la solliciter ou de la questionner pour interagir avec elle. Chaque enfant a aussi une histoire de vie ou un âge différent, ce qui débouche sur une relation avec sa mère, unique elle aussi. Il m'a donc été difficile de faire des liens entre les variables des enfants et leur manière d'agir. J'ai toutefois pu observer quatre manières bien distinctes que les enfants utilisent afin de prendre l'initiative d'une interaction soit :

- *La parole* : l'enfant appelle sa mère, lui pose une question, lui raconte un événement, etc.
- *L'expression des émotions* : l'enfant pleure, sourit à sa mère, etc.
- *Les interactions physiques* : l'enfant lui amène quelque chose, lui tire la main, va dans les bras de sa mère.
- *Le regard* : l'enfant regarde sa mère pour lui demander de faire quelque chose.

Je vais donc reprendre ces catégories afin d'étayer celles-ci d'exemples, en fonction des différents binômes.

- *La parole* : le principal mot pour interpeller la mère est celui de « Maman ». J'ai aussi pu entendre Cédric utiliser le mot « Mamie » à une reprise. Cédric était l'enfant le plus jeune (3 ans et demi), c'est une raison qui pourrait justifier l'utilisation de ce diminutif. J'ai aussi pu remarquer que certains enfants ne parlent pas, ce qui est aussi une manière d'interpeller leur mère dans certaines situations (pour la faire réagir ou approuver une demande). Les trois enfants les plus grands soit Arthur, Marie et Jessica, sont les seuls qui ont formulé de véritables demandes à leur mère que cela soit sous forme de question ou d'affirmation (Marie qui demande à sa maman de stopper la balançoire). Chez les autres enfants, les demandes de signes de reconnaissance ont toutefois pu paraître sous une autre forme. L'enfant qui a entre 4 et 5 ans : « *est en mesure de parler des événements de sa journée en suivant leur ordre réel* » (Naître et Grandir, 1998-

2005). L'enfant sait donc s'exprimer, poser des questions et ainsi, être indépendant dans son expression par le langage.

- *L'expression des émotions* : les deux manières qui ont été les plus fréquentes au niveau de l'expression des émotions pour interpeler la mère ont été les pleurs et le sourire. J'ai remarqué que, proportionnellement au nombre d'observations, il est rare que l'enfant pleure pour attirer l'attention de sa mère. Arthur et Cédric ont pleurniché (simulation de pleurs avec un ton de voix larmoyant et quelques larmes dans le but d'attirer l'attention). Il n'y a qu'une situation où Alice a beaucoup pleuré pour que sa mère vienne à elle. Les sourires, eux aussi, sont rares dans l'expression des demandes.
- *Les interactions physiques* : dans passablement de cas, l'enfant cherche l'attention physique auprès de sa mère. Dans certains cas, il se rapproche de sa mère en la tapotant, en restant debout à ses côtés. Mais dans d'autres, il impose sa présence en utilisant le contact physique (par exemple, en allant directement s'asseoir à ses côtés ou en la câlinant).
- *Le regard* : pour la majorité des enfants, l'importance du regard est clairement observable lors des interactions. L'enfant regarde sa mère lorsqu'il lui pose une question ou lorsqu'il souhaite aller vers elle. Il y a uniquement Cédric pour qui la relation au niveau des échanges visuels avec sa mère est différente. En effet, comme je le citais ci-dessus, aucun regard n'est échangé entre les deux.

Si je reprends la théorie de Lebovici, Mazez et Visier (1989, cités in Curie & Curie, 2003), il est possible de remarquer que la majorité des interactions sont « comportementales ». En effet, celles que j'ai clairement observées et citées ci-dessus sont les interactions comportementales. Les interactions « affectives » sont peu observables dans les échanges entre la mère et son enfant. En effet, beaucoup d'interactions comportementales sont échangées mais de véritables interactions affectives où une influence réciproque au sein de l'échange se déroule ont quasiment été absentes de mes observations. L'accordage des affects que décrit Stern (1989, cité in Curie & Curie, 2003), soit les moments où la mère et l'enfant se soutiennent mutuellement pour apporter du soutien à l'autre, n'a pas pu être observé dans mes situations. Je m'attendais peut-être à voir un binôme partager un moment de convivialité, de tendresse et de sourire, rien que les deux mais je n'ai pas pu observer cela.

Le troisième type d'interactions est celui des interactions « fantasmiques ». Pour rappel, ce type d'interactions est « *l'étude de la manière dont les fantasmes des partenaires trouvent leur expression dans l'interaction et la manière dont les fantasmes de chaque partenaire répondent à - et modifient - ceux de l'autre* » (Mazet & Stoleru, 2003, cité in Jegou, 2014, p.42). Ce niveau d'interaction n'est pas observable, je ne peux donc pas faire un retour sur son influence dans les situations. Je pense toutefois, étant donné les informations sur ce type d'interaction, qu'il est très présent et influence grandement les échanges entre la mère et son enfant.

Je peux donc remarquer que, pour chaque enfant, les stratégies sont différentes dans la prise d'initiatives. Cependant, de manière globale, je peux observer qu'il y a autant de prises d'initiatives des mamans que des enfants.

Ce tableau montre les prises d'initiatives en fonction de chaque binôme sur les périodes observées :

	Initiatives de l'enfant	Initiatives de la maman
Binôme 1 - Arthur - 7 ans	3	4
Binôme 2 - Alice - 4 ans	2	5
Binôme 3 - Marie - 6 ans	4	3
Binôme 4 - Cédric - 3 ans 1/2	4	3
Binôme 5 - Jessica - 4 ans 1/2	5	2

Contrairement à ce que j'avais imaginé en élaborant cette hypothèse, j'ai pu observer que dans les 35 prises d'initiatives observées, il y en a autant venant de la mère que venant de l'enfant. En effet, il y a uniquement dans la situation de Jessica où c'est l'enfant qui prend principalement l'initiative. Dans la situation d'Alice, c'est la maman qui, majoritairement, interpelle sa fille. Dans les autres cas, c'est autant l'enfant que la maman qui sollicite l'autre dans l'interaction. Cependant, une recherche identique auprès d'enfants vivant dans un contexte familial sans violence serait intéressante à élaborer afin de confronter les résultats et de savoir quelles en sont les différences.

Les mamans peuvent pourtant, selon la théorie, « être absentes psychologiquement pour leurs enfants » (Marchal & Dériverois, 2014, p.88). En effet, le combat quotidien qu'impliquent les violences conjugales peut avoir une influence sur la disponibilité psychique qu'auront les mères pour leur enfant. Winnicott (1971, cité in Marchal & Dériverois 2014, p.88) soulève aussi cet aspect en expliquant que la préoccupation maternelle primaire des mamans n'est, dans certains cas, pas suffisamment présente du fait de leur indisponibilité psychique. Je n'ai donc que partiellement observé cette théorie étant donné que les mères semblaient autant disponibles que les enfants, bien que parfois occupées à d'autres tâches que celles de donner du temps à leurs enfants.

Cette hypothèse me paraît donc partiellement justifiée. L'enfant prend l'initiative d'aller vers sa mère durant les moments non formels, mais celle-ci fait de même dans beaucoup de cas. La mère, elle aussi, sollicite l'enfant dans les moments non formels. L'enfant utilisera des formes telles que la parole, le visuel ainsi que des gestes physiques pour interpeller sa mère.

H 1.2 Lorsque l'enfant prend l'initiative, la mère apporte des réponses de type affectives

Par cette hypothèse, j'avais imaginé que l'enfant, par ses stratégies visant à initier une interaction avec la mère, cherche à combler un manque d'attention et d'affection. Je posais donc l'hypothèse que la mère allait répondre à ces sollicitations de manière affective. J'avais imaginé que ses réponses allaient être de différents types : orales (nom affectif, compliment, valorisation), émotionnelles (sourire), physiques (embrasser, serrer dans les bras, toucher le corps avec la main) ou encore matérielles (jouer avec l'enfant, lui apporter un objet). Baker et Cunningham (2004, p.62) décrivent que les marques d'affection peuvent se traduire aussi par des récompenses à des demandes en regardant une émission télévisée ensemble ou en allant faire de la balançoire au parc durant une promenade par exemple.

Comme certains théoriciens le décrivent, les mères insécurisantes auraient tendance à ne pas répondre à leur enfant ou à lui répondre uniquement lorsque les émotions que l'enfant manifeste sont négatives. (Boyer-Panos, 2008, p.29). Georges et Solomon (1989 cités in Boyer-Panos, 2008, p.29) décrivent que ces mères auraient tendance à présenter des comportements de rejet, d'infantilisation ou d'inversion des rôles et que ceux-ci se traduisent par un manque d'apport de soutien à l'enfant. Dans cette situation où la mère n'apporte pas de soutien, la maman « *suppose qu'il est assez indépendant, ou que la détresse qu'il ressent est de la comédie* » (Boyer-Panos, 2008, p.29). J'ai donc établi l'hypothèse que les enfants cherchaient auprès de leur mère ce soutien que certains ne reçoivent pas spontanément et que celle-ci y répondrait sur ce registre lorsque les enfants le demandent.

Paradis (2012, p.71) soulève l'importance du soutien émotionnel positif à apporter à l'enfant d'âge préscolaire, dont : « *répéter à l'enfant qu'il est aimé, lui donner beaucoup d'affection et d'attention* ». Il est donc possible d'affirmer, grâce à cette idée développée par Paradis, que cette affection que la mère pourrait donner à son enfant a une importance primordiale pour son bon développement.

Chaque maman a réagi de manière différente à son enfant et je l'ai donc explicité dans le tableau ci-dessous :

	Conclusions
Binôme 1 Arthur 7 ans	J'ai remarqué que les réponses de la maman d'Arthur sont souvent strictes et ne démontrent, en apparence, pas d'affection. Par exemple, lorsqu'Arthur lui demande quel serait le repas, la maman lui répond « macaronis » en se détournant aussitôt. Par cette réponse, elle lui donne le minimum d'informations à la question posée. La seule situation qui me laisse percevoir un échange de ce type est celle dans laquelle la maman le soulève sur ses genoux pour l'épouiller. Toutefois, cette pratique ne se rapporte pas directement à une forme d'affectivité mais plutôt à un échange indispensable pour le bien-être de l'enfant. Arthur prenait souvent l'initiative d'aller vers sa mère mais celle-ci lui répondait de la manière la plus courte et claire à ses questions ou alors, ne lui répondait parfois même pas. En apparence, la dimension émotionnelle positive était donc peu présente lors des observations.
Binôme 2 Alice 4 ans	Les réponses de la maman d'Alice à sa fille sont fluctuantes. En effet, tantôt elle la valorise par ses paroles, par son regard admirateur et par ses gestes (applaudissements) et tantôt, elle utilise des phrases à l'impératif (par exemple « mange maintenant ») ou des mots tels que « bourrique ». Sa tonalité de voix est très forte lorsqu'elle s'exprime ainsi. Je ne peux donc pas affirmer que lorsqu'Alice prend l'initiative d'aller vers sa mère, celle-ci

	lui donne des réponses de type affectives étant donné que ses réponses sont variables. Parfois elle utilisera ce type de réponse et parfois, elle utilisera un tout autre type.
Binôme 3 Marie 6 ans	La situation de Marie m'apparaît comme véritablement saine. L'affection que sa mère peut lui apporter dans ses réponses est observable dans certaines situations. Dans d'autres, la maman apporte à Marie un cadre rassurant et clair en lui disant « patiente encore un peu » ou en lui expliquant comment descendre de la balançoire, par exemple. Ce type de réponse n'est pas « affectif » mais comporte une dimension éducative positive ce qui démontre à Marie que sa mère est attentive et rassurante. Ces éléments me font donc penser que Marie a un attachement « sécure » avec sa mère. Je suppose que Marie peut avoir confiance en sa figure d'attachement.
Binôme 4 Cédric 3 ans 1/2	Je n'ai pu observer aucun élément affectif dans les réponses de la maman de Cédric à l'égard de son fils. En effet, elle n'échange pas de paroles chaleureuses et n'adopte pas de gestes qui pourraient être qualifiés de tendresse. Ses paroles sont toujours formulées à l'impératif (ne fais pas ça, viens ici). Le seul moment où j'ai pu remarquer un échange de type affectif est lorsque Cédric a entrouvert ses jambes pour s'y asseoir. Sa maman ne lui a pas répondu mais ne lui a toutefois pas dit de partir. Je suppose ainsi qu'elle tolérait son geste mais y était toutefois indifférente en apparence.
Binôme 5 Jessica 4 ans 1/2	La maman de Jessica donnait des signes d'affectivité lorsque Jessica en demandait. Celle-ci savait d'ailleurs comment l'interpeler étant donné que, la plupart du temps, la maman donnait ce qu'elle souhaitait. Par exemple, elle la prenait sur les genoux si celle-ci le réclamait. Je pense donc que la maman savait donner l'attention et l'affection que sa fille recherchait mais ne lui donnait pas, de son plein gré, de la tendresse.

Grâce à ce tableau, je remarque que les réponses de la maman d'Arthur et celle d'Alice sont fluctuantes avec des gestes affectifs mais aussi des passages plus rudimentaires avec des manques d'attention et certaines phrases brutales. Pour les binômes 3 et 5 soit Marie et Jessica, je remarque que l'affection semble présente lorsque celle-ci est demandée ou alors lors des moments propices à celle-ci (soirées, sur le canapé). Apparemment, la maman rassure et valorise son enfant lorsqu'il en a besoin. Toutefois, la maman sait donner des limites lorsque cela est nécessaire. Pour le binôme 4, aucun élément affectif n'est échangé excepté le moment où la maman se laisse ouvrir les jambes par son enfant pour qu'il s'installe au centre de celles-ci. Le reste des échanges montrent une froideur dans les discours oraux avec des sollicitations qui viennent uniquement d'un côté (maman ou enfant) mais jamais de véritable échange.

Les réponses de types affectives, telles que je le décrivais dans mon hypothèse, se sont traduites, sur le terrain, par des sourires, des paroles réconfortantes et/ou valorisantes que les mamans donnaient à leurs enfants. La majorité de l'affectivité s'est toutefois transmise physiquement. La maman a porté l'enfant, l'a posé sur ses genoux, a posé sa tête contre la sienne, lui a frotté le dos, etc. Cependant, j'avais imaginé, dans mon hypothèse, qu'une affection que je citais comme matérielle, allait être observable (jouer avec l'enfant, lui apporter un objet) mais dans aucune situation, je n'ai pu observer ce type d'échange.

Fortin (2009, p.121) écrit : « *Le climat d'incertitude et de terreur induit par la violence conjugale peut entraver l'adoption de conduites maternelles de soutien et de chaleur, essentielles à la qualité de relation mère-enfant.* ». Il explique aussi que la mère, suite aux violences conjugales dans son couple et aux différentes préoccupations (comme son manque de sécurité par exemple), devient moins sensible aux besoins et aux demandes que son enfant peut lui formuler. Cependant, j'ai le sentiment que c'est dans cette

situation que l'enfant en aurait le plus grand besoin.

Au vu des informations citées dans le tableau ci-dessus, je peux conclure que pour chaque binôme, l'affectivité et la disponibilité de la mère sont différentes. En effet, certaines vont parler avec leur enfant, lui transmettre de l'affection et échanger des regards complices avec lui alors que d'autres ne répondront ou ne regarderont pas leur enfant. Marchal et Dérivois (2014, p.97) expliquent : « [...] *des manifestations actuelles de difficultés dans le lien mère-enfant peuvent s'originer dans une relation précoce qui s'est construite sur fond de violences conjugales. En effet, nous observons leurs peines à entrer en contact, à manifester de l'affection l'un envers l'autre, à animer un lien intersubjectif mis à mal par l'identification de ce fils à la part violente du père dans la psyché maternelle.* ». Les mamans qui ont échangé peu d'affection avec leur enfant lorsque j'ai réalisé mes observations ont, peut-être, identifié celui-ci au père et ont ainsi de la difficulté à échanger de l'affectivité avec lui. Je peux donc résumer ce présent chapitre en disant que certaines mères seront présentes physiquement pour leurs enfants mais absentes dans leur disponibilité psychique. Les réponses sensibles qu'elles pourraient amener à leurs enfants sont entravées par le passé des violences conjugales.

Wendy Rose⁵, durant notre entretien, me disait en me parlant du contexte mauricien : « *Tu as des familles qui sont vraiment dans la pauvreté, ils ont des soucis d'argent, de "qu'est-ce qu'on va manger demain ?" et tu vois que dans ces situations-là, exprimer leur affection [...] n'est pas un automatisme car il y a d'autres priorités, d'autres urgences, une priorité qu'il faut gérer donc voilà, c'est plus compliqué.* ». Selon la pyramide de Maslow (cité in Semioscope, 2005), on peut retrouver les besoins physiologiques en première position. Ce sont les besoins liés à la survie des individus (faim, soif, sexualité, etc). Les besoins sociaux (comprenant les besoins affectifs) ne se trouvant qu'en troisième position, ils passeront donc au second plan dans la vie de tous les jours des Mauriciens, comme le décrit Rose. Elle ajoutait aussi que beaucoup d'enfants mauriciens ne sont pas désirés et ainsi, l'affection est plus difficile à transmettre par ces mamans à leurs enfants.

Au vu de ces nouvelles notions, je peux donc affirmer que lorsque l'enfant prend l'initiative d'aller vers sa mère, la réponse à l'initiative n'est pas toujours de type affectif. Un enfant qui aura un attachement sécurisé avec sa maman aura, normalement, une réponse en adéquation à ses demandes alors que lorsque l'attachement est insécurisé, l'enfant n'aura pas forcément la réponse espérée. Toutefois, il est imaginable aussi que ce soit le lien d'attachement insécurisé qui découle sur des réponses inadéquates. Dans tous les cas, l'attachement et les réponses aux demandes ont une interdépendance. Le passé du binôme, le vécu des violences conjugales et les liens au sein de la famille (père-mère-enfant) aura une importance aussi fondamentale dans la relation de la mère à son enfant en maison d'accueil. Mon hypothèse est donc partiellement confirmée étant donné qu'elle s'applique principalement chez les enfants ayant une relation sécurisée avec leur maman ou ceux pour qui la violence vécue dans le foyer n'a, en apparence, pas entravé la relation maternelle.

⁵Entretien du 8 juin 2015

H 1.3 L'enfant qui sollicite des demandes, reçoit des réponses fluctuantes de la mère.

La troisième hypothèse fait référence au fait que l'enfant ayant fait face à des violences dans le couple de ses parents aura davantage de risques de développer un attachement désorienté-désorganisé. Lors d'attachement désorganisé-désorienté, l'enfant manque de cohérence dans les réponses qu'il donne à sa mère. Lors d'une interaction, il peut vouloir aller vers sa mère mais cela en ne la regardant pas, par exemple. La mère aura certains comportements qui vont promouvoir un tel type d'attachement avec son enfant. Elle sera donc à la fois une source d'apaisement et de peur.

Ce type d'attachement, thématique par Main et Solomon (cité in Jegou, 2014, p.17) laissera donc transparaître des comportements de l'enfant imprévisibles et incompréhensibles. La maman, quant à elle, présente des comportements fluctuants, ce qui empêche l'enfant d'avoir une stratégie organisée et ce qui péjorera son développement personnel et social (Vrai, 2012). Ce type d'attachement est fréquent chez les enfants ayant été victime de maltraitance ou ayant été confronté à la violence de ses figures d'attachement (Cassidy & Shaver, 1999, cité in Vrai, 2012).

Pour répondre à cette hypothèse, je me suis basée sur les réponses de la mère en les qualifiant de « soutenant » ou de « non-soutenant ». Par ces deux mots, j'interprète que la maman répond soit d'une manière « soutenance », c'est-à-dire qu'elle va soutenir l'enfant affectivement, lui apporter la réponse qu'il attend ou lui donner une règle, ce qui ira dans une lignée éducative et donc, positive à l'enfant. Dans la réponse dans la mère, il y aura donc une concordance avec la demande de l'enfant. L'enfant reçoit, en apparence, une réponse en lien avec ce qu'il a demandé. Par « non soutenant », j'entends que la mère ne répond pas à son enfant ou alors lui donne une réponse que l'on pourrait qualifier d'agressive (phrase avec un ton de voix fort ou un geste brusque à l'enfant, par exemple). Sa réponse ne sera pas en adéquation avec la demande de son enfant. Dans certaines situations, j'ai remarqué que la maman, dans son interaction avec son enfant, change de comportement après quelques minutes d'échange. Il n'y a donc pas de concordance avec la demande de signes affectifs que l'enfant exprimait à sa mère. Je citerai aussi ce type de réaction dans le tableau ci-dessous.

Les différentes observations que j'ai menées découleront sur des types d'attachement pour chacun des binômes. En effet, une maman qui sera toujours cohérente dans ses réponses et répondra directement à la demande de l'enfant, comme il le demande, résultera sur un attachement sécurisé. Cette stratégie d'attachement signifiant que l'enfant peut avoir confiance en sa mère, que c'est une figure d'attachement sur laquelle il peut compter. Il pourra être consolé par cette personne.

Des recherches sur le soutien d'une mère à son enfant m'ont permis de découvrir les écrits d'Alarie (1998). Les différents types de soutien social y sont décrits. Alarie (1998, p.4) écrit : « *En général, le soutien social peut se définir par le répertoire de liens que l'individu entretient avec des personnes significatives de son entourage social et démontre par le fait même l'importance des interactions dans les contacts interpersonnels pour une meilleure santé mentale et physique. Plus concrètement, le soutien social comporte cinq mesures différentes.* ».

Ces cinq types de soutien ont pu se retrouver dans mes observations et sont les suivants:

Type de soutien	Définitions de Mitchell et Trickett (1980, cités in Devault & Fréchette, 2002, p.9)	Exemple concret issus des observations
Émotionnel	Le sentiment d'être aimé, écouté, les préoccupations affectives, la confiance et l'intimité, le réconfort	Le soutien émotif est le centre de ce présent travail. Il se traduit par des attentions affectives, des câlins, des sourires complices, etc.
Instrumental	Aide concrète, matérielle et financière. Garder les enfants, aider à l'accomplissement d'une tâche.	La maman aide son enfant à descendre de la balançoire, lui amène ses affaires pour faire ses devoirs, etc.
Normatif	Renforcement par autrui de l'identité sociale, reconnaissance de sa valeur, communication des attentes et normes comportementales, sentiments d'appartenance à la collectivité ou à un groupe	La maman félicite sa fille pour sa prestation de danse. Elle refuse que son enfant s'approche d'un danger comme le nid de fourmis.
Informatif	Analyse cognitive d'une situation, conseil, référence et localisation des ressources dans l'environnement	La maman informe l'enfant du repas, elle lui donne donc une information à travers sa réponse. La mère explique à sa fille comment descendre de la balançoire.
Socialisant	Accès à de nouveaux contacts sociaux. Partage d'activités sociales et récréatives	La maman amène son enfant à l'école. Type de soutien peu présent dans le centre.

Suite aux compléments cités ci-dessus, je vais maintenant décrire les réponses des mamans de chaque binôme en fonction du type d'attachement que j'ai imaginé :

	Réponses soutenantes	Réponses non soutenantes	Exemple - Argumentaire pour décider du type d'attachement	Type d'attachement
Binôme 1 Arthur 7 ans	3	4	(Sur les 7 situations, c'est uniquement l'enfant qui sollicite l'interaction) La maman fuit souvent le regard de l'enfant. Elle lui répond brièvement, ne vient pas lui apporter un soutien « instrumental » lorsque le frère pleure. Elle lui donne toutefois de l'attention et du temps dans la situation de l'épouillage. Arthur lui avait cependant demandé d'être soutenu par ses pleurs. La concordance entre les demandes d'Arthur et les réponses de sa maman n'est donc observable que dans certaines situations.	Désorganisé-désorienté

Binôme 2 Alice 4 ans	3	4	La maman d'Alice lui montre de l'admiration, de l'amour mais a parfois des réactions surprenantes : elle lui parle violemment lorsque Alice ne respecte pas ses demandes, elle cherche à la faire pleurer lorsque sa fille demande son soutien émotif. Les réponses de la maman apparaissent donc ambivalentes, il n'y a pas de concordance dans celles-ci.	Anxieux-ambivalent
Binôme 3 Marie 6 ans	7		La maman console, rassure, regarde sa fille avec sympathie, répond à ses questions. Ses réponses sont toujours en lien avec les demandes de sa fille. Il y a donc une grande concordance entre les demandes de l'enfant et les réponses de la maman.	Sécuré
Binôme 4 Cédric 3 ans 1/2		7	La maman ne répond pas oralement, ne regarde pas l'enfant, donne des ordres sans s'expliquer, ne partage pas d'émotions (sourires, regards complices, etc). Il n'y a aucune concordance entre les demandes de l'enfant et les réponses de la mère.	Anxieux-évitant
Binôme 5 Jessica 4 ans 1/2	5	2	La maman répond aux interactions de l'enfant, la console et la câline, excepté lors de deux situations où elle rentre du travail et répond brièvement à sa fille, sans y porter beaucoup d'attention. Majoritairement, je peux dire que les réponses de la maman sont concordantes, hormis en situation particulière (fatigue, fin de journée).	Sécuré

Il est ainsi possible de remarquer que les réponses des mamans sont différentes en fonction de chaque famille. En effet, pour Arthur et Alice, la maman répond à l'enfant de manière différente en fonction de l'implication de celle-ci dans les situations. Pour la maman de Cédric, la manière de répondre à son enfant est toujours la même : la maman donne un ordre ou ignore son enfant. En ce qui concerne Marie, les réponses sont plutôt positives avec une mère à l'écoute de sa fille. Dans la situation de Jessica, je remarque que la maman est la plupart du temps à son écoute étant donné qu'elle répond à ses demandes, qu'elle lui apporte l'attention et l'affection qu'elle recherche ; elle a toutefois des réactions surprenantes, dans certaines situations lorsqu'elle lui répond brièvement ou esquive ses questionnements. J'ai pensé que la fatigue liée à l'exercice de l'activité professionnelle de la mère était la cause de ces réactions car le reste des situations me paraissent découler sur un attachement sécuré.

Je peux donc remarquer que, comme je l'imaginai dans mon hypothèse, les enfants reçoivent souvent des réponses qui ne sont a priori pas en lien avec leurs demandes. Il n'est toutefois pas possible d'en faire une généralité. Dans le cas de Marie et de Jessica, la majorité des réponses de la mère vont dans le sens de la demande de leur fille. Ce tableau me permet d'affirmer que les réponses qui concordent aux demandes apparaissent chez les binômes où je suppose l'attachement comme étant sécuré.

Dans les binômes où les réponses de la mère ne sont pas en lien avec les demandes de l'enfant ou alors, lorsqu'elles varient entre adaptées et inadaptées, l'attachement est plutôt de type insécuré.

H 1.4 L'enfant, durant l'interaction, est à l'écoute de sa mère, la soutient par des attentions physiques et des paroles calmantes

Une grande partie des enfants ayant été exposés à la violence conjugale de leurs parents adoptent un rôle, celui de la parentification. Ce rôle « amène un enfant ou un adolescent à prendre des responsabilités plus importantes que ne le voudraient son âge et sa maturation dans un contexte socioculturel et historique précis et qui le conduit à devenir un parent pour ses (ou son) parents » (Le Goff, 1999, cité in Le Goff, 2005/3, p.286).

Selon Fortin et Lachance (2011, p.77), qui ont étudié la parentification chez l'enfant exposé à la violence conjugale : « [...] plus la violence conjugale est fréquente et sévère, plus l'enfant est parentifié. » Ils ajoutent : « La violence conjugale favoriserait la dissolution des frontières intergénérationnelles au sein de la famille et, par conséquent, la parentification de l'enfant ». Je peux donc déjà affirmer ici que la parentification ne vient pas d'une pleine volonté de l'enfant, mais plutôt de la situation familiale qui pousse l'enfant à adopter ce rôle. Il apparaît aussi dans les familles où la détresse est forte. Fortin et Lachance (2011, p.78) postulent aussi : « [...] les mères qui présentent des niveaux de détresse élevés pourraient également être enclines à parentifier l'enfant ».

Par cette position, l'enfant soutient donc physiquement et émotionnellement sa mère qui elle, se trouve en situation de détresse. J'ai supposé, dans cette hypothèse, que les enfants accordent une écoute et une attention particulière à leur mère dans les interactions pour la soutenir. Cette hypothèse présume que les enfants apportent notamment du réconfort grâce à des attentions physiques (lui toucher une partie du corps avec sa main, la serrer dans les bras, l'aider dans des tâches ménagères, lui apporter quelque chose, etc) ou par des paroles calmantes lorsqu'elle ressent des émotions négatives (ton de voix calme, débit de parole lent, compliment, valorisation, etc).

	L'enfant est à l'écoute, soutient la mère par des attentions physiques et des paroles calmantes
Binôme 1 Arthur 7 ans	Je pense qu'Arthur est à l'écoute de sa maman étant donné qu'il la regarde lorsqu'elle lui parle ou qu'il s'interrompt de marcher pour la regarder et l'écouter. Arthur reste souvent à côté de sa maman, s'assied auprès d'elle ou tente de la câliner. Il aide aussi sa fratrie, ce qui peut être une attention physique indirecte pour sa mère. Cependant, il n'adresse jamais de paroles calmantes ou réconfortantes à sa maman.
Binôme 2 Alice 4 ans	Alice regarde sa mère et obéit à ses demandes lorsque celle-ci lui parle, ce qui me fait penser qu'elle l'écoute. Cependant, dans une situation, elle poursuit son activité sans faire attention aux paroles de sa maman ce qui m'a surpris étant donné que ce n'était pas dans ses habitudes. En ce qui concerne les attentions physiques, bien qu'Alice ait des difficultés à le faire, elle tente d'aider sa maman à faire la lessive. Elle tente de la soutenir étant donné que celle-ci a le bras cassé. Dans ses paroles, Alice ne donne pas de signes de réconfort.
Binôme 3 Marie 6 ans	Marie regarde sa maman durant les interactions, répond à ses questions, lui obéit lorsqu'elle lui demande quelque chose et échange des sourires durant les interactions. Tous ces facteurs me font penser qu'elle est à l'écoute de sa mère. Toutefois, je n'ai pas remarqué d'attentions physiques ou de paroles visant à réconforter sa maman. Elle a une position d'enfant qui ne lui donne pas d'obligation à faire cela.
Binôme 4 Cédric 3 ans 1/2	Cédric ne répond jamais aux paroles de sa maman et n'échange jamais de regard avec elle. Je suppose toutefois qu'il est à son écoute car il lui obéit lorsque celle-ci lui demande certaines choses. Il ne lui montre pas l'attention qu'il lui porte. Je l'ai entendu à deux reprises dire : « Mamie », d'une voix calme. Ce sont les seules paroles que je pourrais qualifier de

	réconfortantes. Je pense qu'elles étaient réconfortantes pour lui, qui semblait manquer d'affection et qui tentait, avec les seules ressources qu'il possède, de lui en demander.
Binôme 5 Jessica 4 ans 1/2	Jessica obéit à sa mère lorsque celle-ci le lui demande. Elle va souvent vers elle pour la câliner ou se réfugier dans ses bras. Je pense toutefois que ces interactions ont comme but de se rassurer plutôt que de réconforter la mère, qui elle, n'est jamais très ouverte à ces rapprochements.

Après avoir décrit les comportements de chaque enfant envers leur mère dans les interactions, je remarque que tous les enfants sont à l'écoute lorsque celle-ci leur parle ou semble avoir besoin d'eux. Ils lui répondent, s'approchent d'elle et la regarde lorsqu'elle leur adresse la parole. Je ne les ai toutefois pas observé prendre « *des responsabilités plus importantes* », terme utilisé par Le Goff (1999, cité in Le Goff, 2005/3, p.286).

Fortin et Lachance (2011, p.79) postulent que : « *la faible qualité de la relation mère-enfant prédit la parentification* ». Dans la situation de Cédric, j'ai le sentiment que la relation entre lui et sa maman était mauvaise. Je justifie cette impression par le manque de communication observé. On pourrait donc supposer que Cédric pourrait adopter un tel rôle si on se fie à la citation de Fortin et Lachance, mais je n'ai toutefois pas pu observer un semblant de parentification. En effet, Cédric ne regardait jamais sa maman, n'échangeait pas oralement et n'entreprenait aucune activité avec elle. J'ai pu remarquer qu'il l'écoutait lorsqu'elle lui parlait, car celui-ci lui obéissait mais aucun signe supplémentaire prouvant une parentification. Il est aussi important de préciser que Cédric était l'enfant le plus jeune mais Fortin (2011, p.80) décrit que : « *Les enfants peuvent être parentifiés tôt dans la vie, mais il semble que l'adolescence soit un moment propice à l'intervention directe dans les conflits conjugaux* ». L'âge de Cédric n'est donc apparemment pas un facteur déterminant.

Il m'est donc difficile, concernant cette hypothèse, de faire une généralité ou d'appliquer la théorie à la pratique observée. J'ai remarqué qu'il était rare que l'enfant soutienne sa mère par des attentions physiques ou des paroles calmantes. Ces enfants ne seraient donc pas parentifiés mais est-ce parce que leur mère ne leur a pas fait prendre ce rôle ? Ou est-ce parce qu'eux-mêmes ont développé d'autres rôles ? Ces questions sont trop larges pour que je puisse y répondre. La seule affirmation qu'il m'est possible de faire à l'heure actuelle est que les enfants ayant fait face à la violence conjugale de leurs parents au sein de leur foyer ne développent pas forcément un rôle parentifié. Ils écoutent leur mère, y sont attentifs ce qui démontre une forme de vigilance mais semblent toutefois garder leur rôle d'enfant.

H 1 La plupart des interactions entre la mère et son enfant visent à combler un manque affectif et à soutenir affectivement l'autre

Suite à l'analyse des quatre sous-hypothèses, j'en viens maintenant à analyser l'hypothèse globale élaborée au début de ce travail. Celle-ci postulait à sous-entendre que les enfants et les mères, à travers leurs interactions dans un centre d'accueil suite à des violences conjugales, avaient des échanges visant à se soutenir mutuellement. Grâce à mes lectures, j'ai pu remarquer que le passé des binômes avait une importance toute particulière. Comme Marchal et Dérivois (2014, p.87) l'écrivent : « *De nombreuses épreuves peuvent s'immiscer entre une mère et son enfant, qu'elles soient précoces ou beaucoup plus tardives, dues à l'environnement externe ou familial, à des prédispositions ou événements fortuits. Cependant, ces épreuves ont toutes un impact plus ou moins marqué sur la dyade et peuvent modifier et/ou entraver ses relations futures.* ».

La théorie que j'avais pu lire avant mes observations m'avait appris que de nombreux enfants développaient des types d'attachement ou des rôles visant à soutenir et à aider la mère ayant vécu des situations difficiles. Ainsi, l'enfant mettait en œuvre des compétences pour l'aider à survivre à cette période compliquée. Je pensais que la parentification était un rôle que beaucoup d'enfants adoptaient dans leur foyer et en maison d'accueil. Concernant la position de la mère, Marchal et Dérivois (2014, p.88) écrivent : « *Par ailleurs, on peut présupposer l'incidence qu'aura le contexte de violences conjugales sur la disponibilité psychique maternelle. En effet, les violences conjugales entraînent des perturbations des liens, avec notamment une « lacune significative, voire absence de disponibilité psychique » de la part des parents envers leurs enfants (Lacharité & Xavier, 2009).* ». Au vu de ce postulat, je supposais que l'absence de disponibilité psychique de la mère l'empêchait de se rendre compte du rôle que son enfant avait adopté au sein de la famille.

J'ai préalablement établi l'idée que les deux parties subissaient un manque. En effet, la théorie étudiée me l'avait fait penser. Comme postulent Sadlier et al. (2015, p.20) : « *La souffrance de l'enfant face à la violence dans le couple est établie depuis un demi-siècle par un corpus de recherche important. Cette souffrance crée des besoins affectifs et psychiques supplémentaires chez l'enfant, amplifiant le besoin de réponses parentales adaptées.* ». Grâce à mes observations, je peux donc affirmer que les enfants observés ont réellement des besoins affectifs importants. J'affirme cette phrase étant donné que j'ai pu les voir demander oralement ou physiquement de l'attention à leur mère. J'ai toutefois pu remarquer aussi que les mamans semblaient beaucoup prises par leurs soucis personnels, par leurs préoccupations. L'affection et le temps qu'elles pouvaient échanger avec leur enfant semblait passer en second plan.

Cependant, après l'analyse des différentes hypothèses, j'ai été amenée à revoir celle-ci en fonction de différents critères. Je commencerai par la place de l'enfant au sein de la famille. « *Tous les enfants ne sont pas affectés de la même manière et avec la même intensité par la violence conjugale à laquelle ils sont exposés* » (Fortin, 2009, p.120). Fortin (2009, p.120) écrit aussi : « *[...] des facteurs de protection peuvent diminuer l'intensité des effets de la violence conjugale. C'est le cas en particulier du sentiment de compétence et de l'estime de soi de l'enfant, de même que de la richesse de son réseau social (Fortin, Trabelsi & Dupuis, 2002)* ». Cet élément explique donc les interactions toutes différentes que j'ai pu observer. En effet, les enfants vivent différemment la violence conjugale subie par leurs parents et développent, de ce fait, des rôles et des stratégies en fonction de cette manière d'être.

Le fait de rédiger l'histoire de vie de chaque binôme m'a permis de me rendre compte que ces mères et ces enfants ont tous une histoire de vie bien particulière. Leur passé, les événements de leur vie, la relation au père ainsi que le contexte dans lequel la mère et

l'enfant sont arrivés au foyer, font que la relation est unique et propre à chaque binôme. Racicot (2010, p.333) décrit les éléments principaux à mettre en œuvre dans un centre d'accueil afin de soutenir la parentalité de la mère et ceux-ci sont axés principalement sur l'éducation de l'enfant, le développement de la communication entre ces deux et l'expression des demandes et besoins envers chacun.

Dans l'article de Naître et Grandir (1998-2015), il est décrit que les enfants entre 4 et 5 ans, soit la tranche d'âge moyenne que j'ai pu observer, poursuivent leur développement affectif. Les éléments principaux chez l'enfant de cet âge sont :

- Il a une bonne estime de lui-même, il doit être fier de ses réussites
- Il se conforme aux demandes de ses parents
- Il peut se concentrer sur une tâche 20 à 30 minutes et persévère plus longtemps dans les tâches difficiles.
- Il commence à ressentir des émotions positives ou négatives envers les personnes qui l'entourent. Il arrive à pouvoir les nommer.
- Il commence à se remettre en question car il acquiert un recul sur ses gestes et ses paroles.

Racicot (2010, p.333) place la communication entre la mère et son enfant en foyer d'accueil au centre des préoccupations. En effet, c'est un élément sur lequel les professionnels doivent travailler avec les enfants et les mamans. À cet âge et au vu du développement affectif de l'enfant, je peux donc remarquer que l'enfant sera exactement dans la période où il apprendra à s'exprimer. Sa mère, avec l'aide des professionnels si besoin, pourra promouvoir l'échange entre les deux en établissant un dialogue et en favorisant le développement affectif de son enfant. Le fait de communiquer avec son enfant diminuera son stress ; il se sentira ainsi aimé et soutenu (Naître et Grandir, 1998-2005). Grâce aux éléments proposés par Racicot, l'enfant pourra ressentir indirectement l'affection de sa mère lorsque celle-ci lui exprimera ses ressentis oralement.

J'ai pu remarquer que la majorité des interactions observées entre une mère et son enfant n'ont pas comme but principal le soutien émotif physique. Les interactions tendent plus à satisfaire les besoins vitaux et échanger oralement sur différents sujets (le repas, l'école, la journée). Les échanges affectifs sont minimes voire même, dans certains binômes, absents. L'enfant sollicite toutefois le soutien émotif physique mais la mère n'y répond pas toujours. Au vu du paragraphe ci-dessous, je peux toutefois imaginer que certains échanges oraux permettront toutefois à l'enfant de se sentir entouré, moins stressé et ainsi soutenu par sa mère.

Pour conclure et suite aux diverses réflexions, théories et exemples cités précédemment, je pense qu'il serait judicieux de reformuler cette hypothèse ainsi pour qu'elle soit infirmée : la plupart des interactions entre une mère et son enfant ayant subi des violences conjugales sont de type primaire, elles ont pour but de satisfaire les besoins vitaux. Les échanges visant à combler un manque affectif et soutenir affectivement l'autre sont a priori plus rares, ils se retrouvent chez les binômes où une relation de confiance s'est créée et où un lien maternel est développé chez la mère.

5. Conclusion

5.1. Réponse à la question de recherche

La question de recherche de ce présent travail se formule ainsi : « Quelles interactions ont une mère et son enfant (4-10 ans) en maison d'accueil suite à des violences conjugales, pour solliciter et/ou exprimer un soutien affectif ? Quels sont les enjeux de ces interactions ? Quelles pistes pour les intervenant-e-s sociaux ? ».

Les apports des différentes parties de ce travail me permettent maintenant de répondre à cette question. Comme j'ai déjà pu le décrire brièvement dans l'analyse de mes hypothèses, j'ai pu remarquer que la majorité des interactions des mères et des enfants visent à remplir les besoins vitaux des enfants. Les interactions pour solliciter et/ou exprimer un soutien affectif ne sont que très peu présentes. Elles sont toutefois observables dans les demandes des enfants qui vont se rapprocher physiquement des mamans en allant s'asseoir à leurs côtés par exemple. Elles sont aussi observables dans les gestes des mamans visant au bien-être de leurs bambins comme dans les situations où elles donnent à manger à leurs enfants ou les encouragent dans certaines actions.

Les enjeux en sont, bien entendu, le type de relation de la mère à l'enfant et inversement mais principalement, le bien-être de l'enfant. Il est tributaire, dans son développement, de cette relation étant donné que la mère est son unique figure d'attachement lorsque les binômes sont au centre (l'enfant ne voit pas le père et les assistantes sociales se contentent d'un rôle d'accompagnement et de soutien). Ainsi, des interactions qui découlent sur des réponses adaptées provoqueront chez l'enfant une santé physique et psychique plus saine. Toutefois, comme je l'expliquais dans la partie théorique, certains comportements que l'enfant utilise peuvent parfois, à première vue, ne pas paraître soutenant pour lui (comme la déconnexion émotionnelle en bloquant ses émotions ou l'évitement physique en fuguant de la maison par exemple). Cependant, ils sont parfois très aidant pour son développement. C'est un moyen pour l'enfant de s'évader et de sortir de son quotidien si celui-ci est trop lourd à porter.

Ma question de recherche comprenait une dernière partie que je rappelle : « Quelles pistes pour les intervenant-e-s sociaux ? ». Je donnerai une réponse à cette question dans la partie : pistes d'action et positionnement professionnel. Ce chapitre sera principalement consacré à ce sujet.

5.2. Réflexion, constats et limites de l'étude

Grâce à la théorie étudiée et au temps passé au contact des femmes et des enfants qui ont été victimes de violences conjugales, j'ai pu m'enrichir de toutes ces nouvelles connaissances afin de faire naître en moi de nouvelles compétences ainsi qu'une sensibilité particulière pour ce sujet.

Pour réaliser ce travail, j'ai utilisé la méthode de l'observation. Je l'imaginai comme une méthode qui me permettrait de m'approcher au plus près de la réalité de ces familles et ainsi, d'avoir les informations les plus pertinentes possibles à la réalisation de l'analyse de ce présent travail. À l'heure actuelle et après de maintes remises en questions et réflexions, j'ai pu remarquer que cette méthode comporte beaucoup de biais qui peuvent entraver une bonne compréhension de la situation. Les aspects suivants me paraissent être les limites à mon étude :

- **Le choix de la méthodologie :** La décision d'utiliser l'observation comme méthodologie pour mon travail de bachelor a été longuement réfléchi. Cette méthode m'apparaissait comme le meilleur moyen pour me rapprocher au mieux de la réalité. Toutefois, avec l'observation telle que je l'ai choisie, il me manque un aspect authentique ; celui de connaître la vision et les ressentir des personnes observées. Aussi, dans les observations, beaucoup de facteurs sont présents et peuvent influencer le déroulement des observations (le nombre de personnes, l'environnement, l'ambiance, et même ma présence). Cependant, il est impossible de les éviter. Je pense m'être rapprochée au maximum des résultats réels mais je suis toutefois consciente que l'environnement des observations a peut-être parfois faussé les comportements entre l'enfant et sa mère.
- **L'éthique :** Pour réaliser mes observations, j'ai utilisé un moyen, celui de ne pas dévoiler celles-ci aux mamans, aux enfants et aux professionnelles. Éthiquement, la libre adhésion à ma recherche n'est donc pas remplie. Toutefois, ce moyen était, selon moi, le plus approprié pour me rapprocher au plus près de la réalité de la relation mère-enfant. De plus, j'ai tenté de relater mes observations avec l'anonymat le plus total, dans le but que ces femmes et ces enfants ne soient pas reconnus. Ainsi, le maximum de moyens a été mis en œuvre pour remédier à cette méthode d'observation « cachée », bien qu'elle ne corresponde pas totalement au devoir d'un professionnel d'informer et de laisser libre choix aux personnes cibles lorsqu'il réalise une recherche.

En ce qui concerne le choix des binômes, cela aurait pu être aussi un dilemme au niveau éthique mais vu la situation au centre, je n'ai pas été contrainte de faire un choix entre les différentes mamans et enfants. Au terme de ce travail, je ne compte pas restituer les résultats de mon enquête aux personnes observées car, vu qu'elles n'ont pas été averties de ma recherche, j'estime qu'il ne serait pas judicieux pour elles d'être confrontées à une telle réflexion autour d'elles et de leurs enfants de manière si abrupte. C'est une réflexion qui devrait entre elles et moi, sur le long terme, pour leur faire part de mes résultats.

- **Le fait de réaliser la partie méthodologique à l'Île Maurice :** Mes observations se sont réalisées durant mes premières semaines sur terre mauricienne. Je connaissais à peine la langue, je découvrais la culture et je me suis de suite intégrée à la réalité du terrain. Cette mauvaise connaissance du système mauricien a, je suppose, interféré dans la compréhension de certaines situations. Toutefois, suite à l'entretien réalisé avec Wendy Rose, j'ai pu acquérir des connaissances supplémentaires sur le contexte mauricien qui m'ont permises de mieux comprendre les situations relatées auparavant.
- **Ma position de « stagiaire » étrangère :** Durant mes observations, je me suis présentée comme stagiaire à SOS Femmes. Ce moyen me permettait d'être transparente sur le fait que je sois là pour observer ce qu'il se passe au centre, sans forcément expliquer que certaines de mes observations allaient être ciblées et retranscrites. Les enfants ont très vite compris que j'étais étrangère de par ma langue et ma couleur de peau. Cette position a peut-être perturbé certains enfants dans leurs interactions avec leur mère. Je pense toutefois avoir fait de mon mieux pour être discrète et ainsi, laisser les enfants et les mamans interagir naturellement. Ces différentes interrogations m'amènent donc à établir les limites de cette étude.

Au final, grâce aux différentes ressources personnelles que j'ai mises en œuvre sur place, je pense avoir pu découvrir une réalité quelque peu différente de celle de la Suisse dans le quotidien de la maison d'accueil et dans la prise en charge. Toutefois, au niveau

relationnel, un amour identique entre les mamans et leurs enfants a pu être observé. C'est un des éléments qui m'a le plus touchée.

5.3. Pistes d'action et positionnement professionnel

Je suis actuellement employée comme assistante sociale avec une partie de mon temps de pourcentage dans le domaine de la protection de l'enfance. Ce travail m'a permis d'acquérir des connaissances théoriques sur le couple, la violence conjugale et les enfants au centre de celle-ci. Cet apport à mes connaissances professionnelles est très important et utile dans ma pratique. Je peux ainsi comprendre plus simplement la position de l'enfant au sein de la famille et avoir une vision différente de celle-ci au vu de mes réflexions personnelles. Je peux facilement appliquer mes découvertes de l'Île Maurice à ma réalité en Suisse étant donné que les femmes ressentent les mêmes émotions, vivent la même situation d'impuissance face à la violence que ce soit à l'Île Maurice ou en Suisse. Au terme de mon travail, j'ai réussi, comme je le souhaitais, à mettre en lumière les différents types d'interactions, à connaître le devoir du travailleur social côtoyant ces familles. Je connais donc davantage les différents facteurs que comprend la problématique des enfants exposés à la violence conjugale. Réaliser ce travail de bachelor m'a permis de me sensibiliser à ce sujet et de me spécialiser dans ce domaine qui me plaît particulièrement.

Durant la première période de cette recherche, soit l'élaboration du cadre théorique, j'ai eu l'occasion de découvrir différents auteurs et différentes méthodes à travers des livres, reportages, articles, publications de presse, etc. J'ai développé mes connaissances quant à la recherche d'informations dans les bibliothèques ou sur internet.

Sur le terrain, j'ai eu l'opportunité de rencontrer des professionnels traitant de ce sujet. Ceux-ci m'ont livrée des informations pertinentes et réalistes à la pratique professionnelle quotidienne des assistantes sociales dans les centres d'accueil. La démarche de terrain m'a donc permis de me rendre compte concrètement de la réalité de ces dames et ces enfants ayant traversé des épisodes violents. Le fait d'avoir été confrontée à ces personnes m'a permis de trouver les moyens d'entrer en contact avec elles. Pour cela, j'ai été authentique en disant que c'était ma première expérience dans ce domaine, j'ai questionné les femmes de manière douce en leur laissant libre choix de me répondre et je les ai reconnues dans leur courage. Cette partie m'a permis de me rendre réellement compte de ce qu'ont traversé ces femmes, au-delà de la théorie que je lisais auparavant.

Principalement, j'ai retenu l'importance de la communication entre la mère et son enfant. Si celle-ci est absente, il est important, en tant que professionnel, de la rétablir par différents moyens. Cette communication permettra à la mère de s'exprimer à son enfant et lui dire ses ressentis face à la situation que ce binôme traverse. L'enfant pourra, grâce à cela, créer un lien d'attachement avec sa mère et par conséquent, se sentir soutenu et aimé. Cela lui permettra de se libérer de ses stratégies d'adaptation et de reprendre son rôle d'enfant.

Il y a quelques mois, j'aurais été perplexe face à ces binômes, ne comprenant pas l'enjeu des échanges ni la manière d'y répondre. Aujourd'hui, je me sens capable d'interagir avec ces mamans, de discuter avec elles sur la manière dont elles communiquent avec leurs enfants. Ma confiance en moi et en ma capacité à les soutenir va me permettre de travailler en collaboration avec celles-ci dans le but de rétablir une meilleure relation avec leurs enfants si cela est nécessaire. Je reste toutefois vigilante, dans ma pratique, à ne pas juger ces mamans qui n'adoptent pas des comportements que je qualifie d'optimaux. Je souhaite plutôt échanger des effets sur l'enfant, sur son futur et de ce fait, essayer de faire prendre conscience qu'un changement est peut-être judicieux.

La mère, en tant que victime, est un point que j'ai abordé dans ce travail. Dès lors, j'ai pu mettre en pratique ces connaissances dans le cadre de mon emploi d'assistante sociale. J'ai eu l'occasion d'échanger avec une femme, victime des violences de son mari. Je l'ai écoutée, l'ai reconnue dans le courage qu'elle a eu de quitter le foyer familial et lui ai apporté le soutien que j'étais en mesure de lui donner. Je peux donc affirmer que ce travail m'a permis d'avoir certaines notions à ce sujet qui me permettent de l'aborder de manière sereine.

En tant que travailleuse sociale, ce travail m'a amenée à me poser de nouvelles interrogations ainsi qu'à imaginer de nouvelles pistes pour venir en aide à ces binômes. Mon questionnement principal se tourne sur le futur des relations entre ces mamans et ces enfants. En effet, quelles sont les techniques pour renouer le lien parfois rompu entre ces deux entités ? Comment recréer ou simplement créer le lien d'attachement inexistant entre la mère et son enfant ? En tant qu'assistante sociale intervenante auprès de ces binômes, ce questionnement est primordial. Toutefois, je pense que cette réflexion ainsi que les enseignements appris dans ce travail de bachelor pourront s'appliquer à différents cadres de travail étant donné que dans beaucoup de situations, le travailleur social peut avoir à travailler avec la famille. Je remarque que le temps est important pour apporter une prise en charge de qualité aux enfants et aux mamans victimes de violences conjugales. Des groupes de paroles et de partages sont nécessaires pour que les mamans puissent s'exprimer sur le lien qui les lie avec leurs enfants et éventuellement, par la suite, sensibiliser les autres à l'importance de ce lien pour le bien-être de l'enfant.

La soutenance orale de ce travail me permettra de mettre en débat cette problématique et les résultats qui découlent de mes observations. Mon expérience sur le terrain, associée à la théorie que j'avais préalablement lue, m'a permis d'acquérir un positionnement réflexif. J'ai remis en question la théorie lue afin d'avoir ma propre réflexion suite à mes observations. Je serai ainsi en mesure de faire part de cette position réflexive durant la soutenance orale de mon travail de bachelor tout en faisant attention à ne pas être fermée sur mes découvertes mais en restant ouvertes aux remarques, questionnements ou suggestions. Je pourrai aussi adopter cette position durant mes prochaines recherches. En effet, l'apprentissage de la réflexion entre la théorie et la pratique est actuellement plus accessible pour moi et transposable dans d'autres situations.

5.4. Positionnement personnel

Les objectifs principaux de ce présent travail, que je citais plus haut, étaient de connaître :

- Les différents types d'interactions, les rôles et les stratégies d'adaptation des enfants et des mères lors de violences conjugales.
- Les différentes informations sur la violence conjugale qui me permettront de m'imprégner de ce que vivent les femmes et les enfants que je vais côtoyer.
- Le devoir du travailleur social qui doit faire face à un binôme mère-enfant qui interagit avec un certain type d'interaction. Identifier les outils qu'il peut mettre en place.

Je pense que la théorie étudiée a pu me donner passablement d'informations sur ces différents sujets. À l'heure actuelle, je suis ainsi capable de répondre par l'affirmative à la réalisation de ces souhaits que j'avais lors des débuts de ce travail.

Étant donné que j'ai réalisé mes observations à l'Île Maurice, j'ai été dans le devoir de m'adapter à la culture locale, dans le but d'adapter mes actions au contexte. J'ai rencontré quelques difficultés dans les discussions en créole mais j'ai su trouver les moyens pour remédier à cet obstacle. J'ai utilisé les gestes, par exemple, mais aussi le regard et le sourire. J'ai été sensible aux efforts faits par les mamans pour que je comprenne les discussions et pour m'intégrer à la culture mauricienne. Ce fut un véritable enrichissement personnel que de partager ces moments en terre étrangère, de découvrir une nouvelle manière de faire afin d'enrichir la mienne.

Globalement, sur place, j'ai aussi développé mon esprit observateur. J'ai pu identifier les variables dans les interactions mère-enfant, les manières dont l'enfant met en place des stratégies pour attirer l'attention de sa mère ou encore, les actions de la mère de prendre en charge son enfant. Ces compétences nouvelles me permettent actuellement de pouvoir observer certaines situations avec du recul pour comprendre les enjeux des échanges. Tout au long de ce travail, je me suis enrichie de découvertes au sujet de la famille grâce à la théorie et la pratique.

Ces mois de recherche m'ont montré qu'un investissement considérable est nécessaire pour mener à bien un tel travail. Une énergie était indispensable pour mes lectures, mes observations, la rédaction mais aussi pour prendre du recul face à toutes ces étapes. J'ai eu de la chance de partager ces différentes étapes avec mon compagnon qui réalisait le même travail dans les mêmes délais. Le soutien réciproque durant ces mois ont été un véritable apaisement dans les étapes plus difficiles.

Grâce à ce travail de bachelor, j'ai pu acquérir des compétences de contact et d'écoute. Il m'a aussi permis de réaliser un projet sur le long terme, seule du début à la fin. Je souhaitais relever ce travail de taille seule étant donné que je suis exigeante dans mon organisation. Aujourd'hui, ce parcours se termine et je suis fière du chemin que j'ai parcouru. Le fait de devoir lier mes études, une formation pratique à l'étranger puis un emploi par-dessus ce travail n'était pas acquis d'avance. Toutefois, j'ai su affronter toutes ces phases, les unes après les autres, en gardant la motivation dans ce travail qui m'a passionnée jusqu'à la dernière ligne.

6. Sources

6.1. Bibliographie

ARBORIO, A-M. & FOURNIER, P. (1999). *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*. Paris : Nathan Université

ASKEVIS-LEHERPEUX, F. BARUCH, C. & CARTRON, A. (2006). *Repères pratiques : La psychologie*. France : Ed. Nathan

BAKER, L. & CUNNINGHAM, A. (2004). *Pour aider les enfants à mieux réussir en assistant dans leur rôle maternel les survivantes de la violence faite aux femmes*. London : Centre for Children & Families in the Justice System.

BAKER, L. & CUNNINGHAM, A. (2005). *Apprendre à écouter. Apprendre à aider. Comprendre la violence faite aux femmes et ses effets sur les enfants*. London : Centre for Children & Families in the Justice System.

CONFEDERATION SUISSE. (2013). *Code Civil Suisse*. Berne : Chancellerie fédérale, OFCL.

COTE, I. DALLAIRE, L-F. & VEZINA, J-F. (2011). *Tempête dans la famille : les enfants et la violence conjugale*. Montréal : Editions de l'Hôpital Sainte-Justine.

DEPELTEAU, F. (2011). *La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats*. Bruxelles : Editions de Boeck Université.

HENRION, R. (2001). *Les Femmes victimes de violences conjugales, le rôle des professionnels de santé : rapport au ministre chargé de la santé*. France : La Documentation Française.

LE GOFF, J-F. (1999). *L'enfant, parent de ses parents : parentification et thérapie familiale*. Editions l'Harmattan.

PEILLE, F. (2011). *Frères et sœurs, chacun cherche sa place*. Hachette Pratique.

PHELIP, J. & BERGER, M. (2012). *Divorce, séparation : les enfants sont-ils protégés ?*. Paris : Ed. Dunod

ROMUS, M. & ROMIGNOT, M-C. (2009). *Enfance et violence conjugale : histoires*. Belgique : Academia Bruylant.

SADLIER, K. (2010). *L'enfant face à la violence dans le couple*. Paris : Ed. Dunod.

SADLIER, K. (2015). *L'enfant face à la violence dans le couple*. 2^e édition. Paris : Ed. Dunod.

SADLIER, K. DURAND, E. & RONAI, E. (2015). *Violences conjugales : un défi pour la parentalité*. Paris : Ed. Dunod

SIMOENS, J-L. (2013). *Enfance, types d'attachement et intervention dans un contexte de violences conjugales*. Liège : Collectif contre les violences conjugales et l'exclusion.

SOUFFRON, K. (2007). *Les violences conjugales*. France : Ed. Milan.

TOURNIER, J-L. (2012). *L'enfant exposé à la violence conjugale*. Ed. De Boeck

6.2. Articles

ALARIE, C. (1998). L'impact du support social sur la santé des femmes : Une revue littéraire. Le centre d'excellence des prairies pour la santé des femmes.

BOYER-PANOS, F. (2008/8). Attachement maternel et qualité des interactions mère-bébé. *Le Journal des psychologues*, n° 261, p. 29-33.

CARON-LEFEVRE. (2003/5). Notes de lectures. *Le Carnet PSY*. N° 82, p. 27-32.

CROISSANT, J-F. (2004/4). Familles et alcool. et les enfants !? : Dépendances des parents et développement des enfants. *Thérapie Familiale*, Vol. 25, 543-560.

DEVAULT, A. & FRECHETTE, L. (2012). Le soutien social et l'intervention de nature psychosociale ou communautaire. Québec : Centre d'étude et de recherche en intervention sociale.

FORTIN, A. (2009/1). L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide ?. *Empan*, N° 73, 119-127.

FORTIN, A. & LACHANCE, L. (2011/1). La parentification chez l'enfant exposé à la violence conjugale. *La revue internationale de l'éducation familiale*, n° 29, 36-86.

JEGOU, S. (2014). Les liens d'attachement : un tremplin pour la vie. Regard singulier du psychomotricien en Protection Maternelle et Infantile. Université de Bordeaux

LE BOSSE, Y. (2007). L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : une alternative crédible ?. Association Nationale des Assistants de Service social.

LE GOFF, J-F. (2005/3). Thérapeutique de la parentification : une vue d'ensemble. *Thérapie familiale*, Vol. 26, 285-298.

MARCHAL, H. & DERIVOIS, D. (2014/4). Liens mère-enfant et violences conjugales. *Dialogue*, n° 206, p. 87-98.

PARADIS L. (2012). L'enfant, une éponge... L'enfant exposé à la violence conjugale. Son vécu, notre rôle. Québec : Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale.

RACICOT, K. (2010/2). Réduire les conséquences de l'exposition de l'enfant à la violence conjugale : pourquoi miser sur la relation mère-enfant ?. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, N° 86, 321-342.

ROMITO, P. (2011). Les violences conjugales post-séparation et le devenir des femmes et des enfants. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1(29), 87-105.

TURGEON, J. (2003). Le point sur la violence conjugale. *Ressources et vous*, 8(1).

VASSELIER-NOVELLI, C. & HEIM, C. (2006/1). Les enfants victimes de violences conjugales. *Cahiers critiques de thérapies familiales et de pratiques de réseaux*, n° 36, 185-207.

6.3. Ressources électroniques

BUREAU FEDERAL DE L'EGALITE. (2012). *La spirale de la violence, typologies des auteur·e·s et des victimes : conséquences pour le travail de consultation et d'intervention*. Récupéré de <http://www.ebg.admin.ch/dokumentation/00012/00442/?lang=fr>

BUREAU FEDERAL DE L'EGALITE. (2014). *La violence domestique en chiffres au niveau national*. Récupéré de <http://www.ebg.admin.ch/dokumentation/00012/00442/?lang=fr>

BUREAU FEDERAL DE L'EGALITE. (2014). *Violence à l'encontre des enfants et des adolescent·e·s*. Récupéré de <http://www.ebg.admin.ch/dokumentation/00012/00442/?lang=fr>

COCHETEUX, P. (2014). *Analyse transactionnelle, les signes de reconnaissance*. Récupéré de <http://analysetransactionnelle.fr/>

CURIE, M. & CURIE, P. (2003). *Modalités d'observation et d'évaluation des fonctions psychomotrices aux différents âges de la vie : Psychomotricité première année*. Récupéré de <http://www.chups.jussieu.fr/polysPSM/psychomot/devPSMobs/POLY.TDM.html>

NAITRE ET GRANDIR. (1998-2015). *4 à 5 ans*. Récupéré de <http://naitreetgrandir.com/fr/etape/3-5-ans/developpement/4-5-ans/>

NATIONS UNIES. (2014). *Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes*. Récupéré de <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/ViolenceAgainstWomen.aspx>

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE. (2014, 17 mai). *Consultations*. Récupéré de <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19/03/01/key/ueberblick/01.html>

SEMIOSCOPE. (2005). *La pyramide de Maslow*. Récupéré de http://semioscope.free.fr/article.php3?id_article=8

SOLIDARITE FEMMES GENEVE. (1997). *L'invisible éléphant ou les enfants dans la violence conjugale*. Récupéré de http://www.lescale.asso.fr/pages/violences/solidarite_femmes_geneve_invisible_elephant.pdf

SOS FEMMES. (2009). *Présentation de S.O.S Femmes ; Notre abri*. Récupéré de <http://sosfemmes.intnet.mu/fr/presentation.php>

VRAI, M. (2012). *L'attachement comme système motivationnel : J. Bowlby*. Récupéré de <http://www.psychisme.org/Transverse/Bowlby.html>

7. Liste des annexes

Annexe 1 : Fiche d'observation

Annexe 2 : Lettre à « SOS Femmes »

Annexe 3 : Fiche de présentations des binômes

Annexe 1 : Fiche d'observation

Binôme ...

Situation n°

Contexte :	Lieu :	Heure :	Durée de l'interaction :
	Raison de l'interaction :		
	Ambiance :		
	Personnes présentes, qui interagissent :		

Interaction :	
Qui ?	Paroles échangées, rapprochements physiques, gestes, déplacements, expressions faciales flagrantes.

Binôme

Situation n°

Initiative de l'enfant	
Appelle la mère	
Demande quelque chose	
Lui montre quelque chose	
Pleurs	
Lui amène quelque chose	
Lui tire la main	
Va dans ses bras	
Autre :	

Initiative de la mère	
Forme :	

Réponse de l'enfant	
Acquiescement	
Contact visuel	
Posture calme (pas de gesticulations)	
Répond aux paroles de la mère	
Il s'interrompt de parler	
Il s'interrompt de jouer	
Réconfort par des attentions physiques	
Il la prend dans ses bras	
Il lui touche une partie du corps avec la main	
Il lui tire la main	
Il lui amène quelque chose sur demande de la mère	
Réconfort physique indirecte	
Il soutient la fratrie	
Il fait les tâches ménagères	
Il va lui chercher quelque chose sans demande de la mère	
Réconfort par des paroles calmantes	
Oral	
Nom affectueux	
Valorisation	
Compliment	
Manière	
Ton de voix bas	
Débit de parole lent	
Autre :	

Réponse de la mère	
Oral	
Nom affectif	
Compliment	
Valorisation	
Donne des reproches	
Donne une punition	
Rappelle les règles	
Ne répond pas	
Emotions	
Sourit	
Pleure	
Crie	
Physique	
Embrasse l'enfant	
Le sers dans les bras	
Touche son corps avec sa main	
Recours à la violence (définir)	
Matériel	
Joue avec l'enfant	
Donne, apporte un objet	
Autre :	

Annexe 2 : Lettre à « SOS Femmes »

Cindy Terrier
Champs-Bouchards 2
2924 Montignez
Suisse

Montignez, le 24 septembre 2014

SOS Femmes
36 Ramanah Maharshi Street
Belle Etoile
Coromandel

Madame, Monsieur,

Je suis étudiante à la Haute Ecole de Travail Social de Sierre, en Suisse. Je réalise une formation d'assistante sociale (social worker) qui se terminera en juillet 2015. Je viendrai réaliser ma dernière période de formation pratique à l'Île Maurice, en février 2015.

Afin de terminer ma formation, je dois réaliser un travail de recherche nommé « Travail de bachelor ». Mon thème traitera des rôles que les enfants que les enfants adoptent, envers leurs mères, victime de violences conjugales. En effet, je cherche à analyser les interactions que ces deux personnes adoptent après avoir vécu une période de vie difficile. Ce travail se nomme donc « Mère et enfant institutionnalisés suite à des violences conjugales, quels types d'interactions ont-ils ? ».

Afin de parvenir à la fin de ce travail, j'ai le devoir de réaliser une partie pratique où je vais analyser ma théorie développée auparavant. C'est la raison pour laquelle je vous transmets cette lettre. En effet, serait-il possible de venir réaliser des observations au sein de votre ONG ? Ces observations consistent à des présences de ma part sur environ trois journées. Durant celles-ci, j'aimerais observer cinq binômes d'un enfant avec sa mère pour voir comment ils interagissent, quel rôle adopte l'enfant face à sa mère,... J'informerai ces familles de ma démarche et je noterai mes observations sur des fiches d'analyses. Ce processus est totalement confidentiel.

Je me tiens à votre disposition pour toutes autres questions concernant cette demande. En espérant vous avoir transmis mon envie d'aller à la rencontre de votre structure ainsi que de réaliser cette étude chez vous, je vous présente, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Cindy Terrier

Annexe : Curriculum Vitae

Annexe 3 : Fiche de présentations des binômes

Binôme ...

Enfant :

Initiales :

Âge :

Sexe : F H

Fratrie :

Scolarisé actuellement ?

Mère :

Initiales :

Âge :

Formation :

Employé actuellement ?

Premier passage à SOS Femmes ?

Informations :

Langue parlée entre les deux :

Langues que la mère et l'enfant connaissent :

Date de l'arrivée au refuge du binôme :

Histoire du binôme :

(La mère a-t-elle un emploi ? En avait-elle un lors de la séparation ? Dans quel milieu vivaient-ils (appartement, maison, statut social) ? Quel âge avaient les enfants lors de la séparation ? Comment celle-ci s'est-elle passée ? Est-ce que le partenaire violent était le père de l'enfant ?)